

Mai 2004

PUBLICATION DE
L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA
POLICE, DFJP

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE LA SUISSE

LES THÈMES

Vue d'ensemble

Extrémisme violent et terrorisme

Service de renseignements prohibé

Prolifération et criminalité nucléaire

Crime organisé

Criminalité économique et blanchiment d'argent

Autres aspects relevant de la sécurité intérieure

SUMMARY

Domestic Security Report Switzerland 2003

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE
DE LA SUISSE 2003

RAPPORT 2003

RAPPORT SUR LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE DE LA SUISSE

Mai 2004

PUBLICATION DE L'OFFICE FÉDÉRAL DE LA POLICE,
DFJP

SOMMAIRE

	Avant-propos	7
1.	Vue d'ensemble	
1.1.	Points chauds 2003	10
1.2.	Appréciation générale	14
1.3.	Mesures	14
2.	Extrémisme violent et terrorisme	
2.1.	Extrémisme de droite	18
2.2.	Extrémisme de gauche	21
2.3.	Antimondialistes violents	22
2.4.	Hooliganisme	24
2.5.	Terrorisme en Europe	25
2.6.	Groupes de souche albanaise	26
2.7.	Groupes kurdes et turcs	27
2.8.	Extrémisme violent tamoul	29
2.9.	Actes terroristes attribués à des groupes islamistes	29
2.10.	Activités islamistes en Suisse	31
2.11.	Groupes d'opposition irakiens en Suisse	33
2.12.	Iran	34
2.13.	Proche-Orient	35
2.14.	Financement du terrorisme et de l'extrémisme	36
3.	Service de renseignements prohibé	40 – 41
4.	Prolifération et criminalité nucléaire	44 – 46

5.	Crime organisé	
5.1.	Groupes d'Europe du Sud-Est	48
5.2.	Organisations criminelles de la Communauté des Etats indépendants	50
5.3.	Crime organisé chinois	52
5.4.	Criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest	53
5.5.	Stupéfiants	55
5.6.	Trafic de migrants	57
5.7.	Traite d'êtres humains	59
6.	Criminalité économique et blanchiment d'argent	
6.1.	Escroqueries	62
6.2.	Corruption	63
6.3.	Fausse monnaie	63
6.4.	Blanchiment d'argent	64
7.	Autres aspects relevant de la sécurité intérieure	
7.1.	Sûreté dans l'aviation	68
7.2.	Armes, explosifs et pyrotechnie	69
7.3.	Cybercriminalité et Information Assurance	70
7.4.	Pornographie infantile	71
7.5.	Violence juvénile	75
	Summary	
	Domestic Security Report Switzerland 2003	80
	Impressum	87



Jean-Luc Vez
Directeur de l'Office fédéral de la police (fedpol)

Rapport différencié de la situation

La sécurité intérieure est un sujet qui ne laisse pas indifférent. Conscients de cette réalité, les instituts de sondage cherchent à déterminer si les Suisses se sentent en sécurité. Si certains résultats montrent que la peur est

devenue plus grande, je suis pour ma part persuadé que nous vivons dans l'un des pays les plus sûrs d'Europe.

Le Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse, publié chaque année par l'Office fédéral de la police (fedpol), jette quant à lui un regard objectif sur le sujet. Il donne une image rétrospective nuancée de la situation, décrit et analyse en profondeur toute menace pouvant compromettre la sécurité de notre pays, et amorce une réflexion prospective sur les nouveaux défis à relever. Face à ceux-ci, la Confédération doit surtout prendre des mesures à long terme visant à enrayer les tendances négatives. Elle a ainsi lancé la mise en œuvre du Projet d'efficacité, destiné à lutter contre la criminalité internationale et intercantonale, et mis sur pied des services de coordination pour lutter contre la criminalité sur Internet et contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants. Elle a en outre conclu des accords bilatéraux de coopération policière d'une grande portée. Un certain nombre de lois relevant du droit pénal et portant sur la recherche d'informations à titre préventif sont par ailleurs en cours de révision. Toutes ces mesures contribueront à renforcer la sécurité intérieure de la Suisse.

Le Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2003 donne une vue d'ensemble des défis relevés au cours de l'année écoulée par les autorités de poursuite pénale et par celles chargées de la sécurité. Nombre des pistes explorées devront être suivies plus avant en 2004, voire au-delà. La lutte contre le terrorisme international s'inscrit parfaitement dans cette stratégie de continuité, comme l'illustre l'opération de police menée à l'échelle nationale en janvier 2004 en relation avec l'attentat de Riyad de mai 2003.

Je tiens ici à adresser mes plus vifs remerciements à toutes celles et tous ceux qui soutiennent fedpol dans la lutte contre les menaces pesant sur la sécurité intérieure de notre pays, et tout particulièrement aux cantons, ainsi qu'à toutes mes collaboratrices et à tous mes collaborateurs.

A handwritten signature in black ink, reading 'Jean-Luc Vez' in a cursive style.

1. Vue d'ensemble

1.1.	Points chauds 2003	10
1.2.	Appréciation générale	14
1.3.	Mesures	14

1.1. Points chauds 2003

Attentats terroristes commis au Moyen-Orient

Après la fin de la guerre en Irak, le Moyen-Orient est devenu le foyer des activités terroristes d'Al-Qaïda. Les systèmes de sécurité intérieure, en particulier le durcissement des normes juridiques actuelles en matière de lutte contre le terrorisme international, sont constamment adaptés à la nouvelle donne aussi bien en Suisse qu'à l'étranger.

Des sanctions sont prononcées à l'encontre de personnes et d'organisations soupçonnées d'apporter un soutien direct ou indirect au réseau d'Al-Qaïda, dont Oussama Ben Laden est le cofondateur, ou à d'autres groupements terroristes.

Sanctions contre les organisations terroristes à l'échelle mondiale.

Victimes suisses d'attentats terroristes

Un ressortissant suisse a trouvé la mort et trois de ses compatriotes ont été blessés lors d'un attentat terroriste perpétré à Riyad à la mi-juin 2003. Après les attentats terroristes commis à Bagdad contre l'ONU et le CICR en automne dernier, il s'est avéré nécessaire de considérer les bâtiments de ces deux organisations se trouvant sur territoire suisse comme des cibles éventuelles de terroristes. Les enlèvements qui se sont produits en février 2003 au Sahara ont mis en évidence les risques encourus par les touristes qui se rendent dans des régions isolées de pays hébergeant des groupes islamistes. Toutefois, aucun indice concret ne permet de conclure que la Suisse représenterait une cible privilégiée pour des groupements islamistes tels qu'Al-Qaïda ou d'autres organisations similaires.

La Suisse n'est pas une cible prioritaire des organisations terroristes.

Investigations sur des contacts présumés avec la mouvance d'Al-Qaïda

En 2003, l'Office fédéral de la police (fedpol) ainsi que le Ministère public de la Confédération ont procédé à différentes investigations, à titre préventif, et effectué plusieurs enquêtes de police judiciaire afin de vérifier si des contacts avaient éventuellement été établis entre des personnes de

la mouvance d'Al-Qaïda se trouvant à l'étranger et des individus vivant en Suisse. Des demandes d'entraide judiciaire provenant de l'étranger sont actuellement en traitement. Elles concernent des affaires dans lesquelles il existe des soupçons fondés permettant de penser que des membres ou des sympathisants présumés d'organisations terroristes ont résidé en Suisse ou y ont transité. Les résultats obtenus permettront de voir si les suspects ont soutenu certaines activités, voire s'ils ont été mêlés à des attentats.

Enquêtes préventives et policières concernant des personnes résidant en Suisse.

Groupes islamistes radicaux en Suisse

En Suisse, rares sont les partisans d'actes terroristes au sein des groupes islamistes radicaux. Il est prouvé que des organisations terroristes d'Afrique du Nord ont entretenu des contacts avec quelques personnes isolées. Pour des raisons d'ordre social et économique, la Suisse ne peut être considérée, aux yeux d'Al-Qaïda, comme un terrain particulièrement propice au recrutement. L'entrée en Suisse a été refusée à la frontière à plusieurs extrémistes violents présumés. D'autres ont été extradés sur la base d'un mandat d'arrêt international lancé contre eux.

La Suisse peu propice au recrutement de membres pour Al-Qaïda.

Groupes radicaux au Proche-Orient

Dans le contexte du conflit régnant au Proche-Orient, diverses organisations d'entraide islamiques sont concernées par des enquêtes internationales sur le terrorisme. Pour l'heure, ces soupçons n'ont pas été confirmés. La Suisse n'a recouru à des mesures préventives et à des mesures de police judiciaire qu'à l'encontre d'un petit groupe anti-sémite et sioniste fanatique qui s'était rallié à un meneur suisse.

Suspensions non confirmées à l'égard d'organisations d'entraide islamistes.

L'Europe sous la menace permanente d'actes terroristes

Après l'arrestation, en Italie, de membres du groupement terroriste d'extrême gauche des Bri-

gades Rouges, la Suisse a ouvert des enquêtes à ce sujet consécutivement à des demandes d'entraide judiciaire. Réagissant aux mesures de lutte contre le terrorisme prises sur le plan interna-

Enquêtes visant des groupes terroristes européens d'extrême gauche en Suisse.

national, l'organisation terroriste basque ETA (Euskadi ta Askatasuna) a commis des attentats visant des autorités et des lieux de villégiature en Espagne. Selon certains indices, la Suisse pourrait, elle aussi, être impliquée dans le financement de ce groupe.

Extrémisme de droite et discrimination raciale

Dans le contexte de la sécurité intérieure, l'extrémisme de droite et la discrimination raciale demeurent particulièrement sensibles sur le plan politique. Pour l'heure, les extrémistes de droite

Centres pour requérants d'asile, cibles de divers attentats.

évitent tout affrontement violent et tirent profit des libertés que leur garantit la loi, comme ce fut le cas lors de la fête du 1er août au Grutli. Les milieux d'extrême droite continuent de se politiser tout en étant simultanément impliqués dans des confrontations avec les groupes d'extrême gauche. Il est frappant de constater qu'au sein de l'extrême droite, les adolescents et les jeunes adultes commettent des actes de violence à un âge de plus en plus précoce; lorsqu'ils sont pris de boisson, presque rien ne les arrête lorsqu'il s'agit de causer des dommages matériels ou corporels ou de commettre des actes racistes. C'est essentiellement dans les campagnes que se forment des groupements sans aucune structure et sans visée politique bien déterminée. En 2003, après une accalmie passagère, plusieurs centres pour requérants d'asile ont été la cible d'attentats.

Extrême gauche – Violences axées sur des événements

Profitant d'importants événements internationaux tels que le G8 à Evian, les cercles d'extrême gauche ont recouru à une violence massive contre des particuliers et des autorités. Les dommages constatés lors des exactions commises en janvier 2003 à l'occasion du Forum économique mondial (WEF) de Davos, de la fête du 1er mai et, en juin, lors du Sommet du G8

Dommmages considérables engendrés par l'extrême gauche lors de débordements violents.

à Evian, ont été considérables. Aux meneurs agissant pour des motifs politiques viennent s'ajouter un nombre assez important de personnes qui suivent le mouvement sans aucune motivation politique ou idéologique. Le plus souvent, les casseurs se faufilent dans la foule de manifestants pacifiques qui leur sert de rempart ou leur permet de battre en retraite.

La violence chez les jeunes et le hooliganisme

Au printemps et en été 2003, la violence chez les jeunes a particulièrement agité l'opinion publique. Divers événements isolés d'une brutalité exceptionnelle et les nombreux délits commis en bandes dans différentes villes de Suisse ont fait bondir la population. La violence chez les jeunes, comme le prouvent les

La violence juvénile au centre de l'intérêt public.

statistiques sur la criminalité, n'est pas un phénomène isolé, mais fait partie intégrante d'une évolution générale au sein de la société. Cette propension accrue des jeunes à la violence résulte de processus au sein même de la société. Le risque est réel que des carrières criminelles débutent à l'adolescence. Pour donner libre cours à leur futur, les hooligans utilisent les manifestations sportives et les jeunes casseurs se rendent à des manifestations pour la paix. Les deux groupes se laissent parfois instrumentaliser par l'extrême droite et l'extrême gauche.

Extrémisme des étrangers

Lorsque le conflit armé a pris fin en Irak, on a constaté en Europe un branle-bas général parmi les groupes d'exilés d'extrême droite. La pression exercée par la Turquie et les Etats-Unis sur l'organisation kurde Kongra-Gel (PKK) s'est renforcée. En Suisse, les activités politiques du Kongra-Gel ont diminué dans certaines régions; de plus, aucun incident violent n'a été constaté lors de manifestations. A la suite d'importantes rafles de la police française, des membres des Moudjahidin du peuple iranien (MEK) ont également tenté de s'immoler en Suisse à titre de protestation.

Multiplication des activités d'organisations extrémistes étrangères en Suisse.

Depuis début 2003, on constate que la diaspora albanaise a intensifié ses activités de soutien en faveur d'organisations extrémistes luttant pour une «grande Albanie».

Service de renseignements prohibé

Les mesures préventives de défense visaient en premier lieu l'économie, la recherche, la technologie de pointe et les manœuvres de prospection de groupes de migrants, cibles privilégiées des services de renseignements étrangers.

Prolifération

La Suisse intéresse certains pays sensibles, comme la Corée du Nord et l'Iran, dans le domaine de la prolifération, particulièrement pour l'acquisition de machines-outils, de techniques de mesure et de réglage, ou encore pour des produits et équipements issus de l'industrie chimique et de la biotechnologie. En 2003, seules douze demandes d'exportation déposées ont été refusées par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), neuf concernant des biens non soumis à permis. Il s'agit surtout d'exportations vers l'Iran, qui continue à manifester un intérêt marqué pour les biens helvétiques permettant un double usage (civil ou militaire).

A l'étranger, grand intérêt pour les biens à double usage.

Crime organisé

Des groupes criminels et des individus ayant des liens avec le crime organisé sont impliqués, en Suisse, dans le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains, ainsi que dans le blanchiment d'argent. L'élargissement de l'Europe ouvre de nouveaux horizons aux organisations criminelles; les frontières à l'Est pouvant être franchies plus aisément, on est amené à penser que l'UE pourrait devenir une destination intéressante pour les organisations criminelles d'une certaine importance. Le rapport annuel d'Europol pour 2003 relève qu'environ 4000 groupes criminels d'ethnies diverses comptant quelque 40000 membres sont actifs en Europe. La structure, l'organisation et d'autres caractéristiques de ces groupes divergent d'un pays membre de l'UE à l'autre. Leurs activités s'étendent aux domaines classiques du crime organisé, tels que le trafic de drogue, la traite d'êtres humains et le trafic de migrants, le blanchiment d'argent et la criminalité économique. Ce sont essentiellement les réseaux albanais, serbes, chinois et turcs qui collaborent sur le plan international. On constate aussi de plus en plus la présence de groupe multi-ethniques.

Nombre croissant de groupes criminels multi-ethniques.

Groupes criminels de l'Europe du Sud-Est

La Suisse est particulièrement touchée par les activités criminelles de personnes de souche albanaise. Des conditions-cadre avantageuses offrent des débouchés lucratifs importants en ce qui concerne le trafic de stupéfiants et le monde de la prostitution. Autre avantage: une importante diaspora qui a, en règle générale, gardé d'étroits contacts avec les membres de la famille restés au pays. Alors que la Suisse représente un débouché en soi pour le trafic de stupéfiants, elle est supposée être à la fois un débouché et un pays de transit pour les nombreuses activités liées à la traite des femmes (prostitution) et au trafic de migrants. Les principaux protagonistes des milieux criminels sont de souche albanaise ou proviennent d'Europe du Sud-Est.

Les Albanais de souche, principaux acteurs de la criminalité issue d'Europe du Sud-Est.

Organisations criminelles de la CEI

En matière de crime organisé, diverses enquêtes concernant des ressortissants de la Communauté des Etats indépendants (CEI) ont été ouvertes en Suisse. Il s'agit d'organisations criminelles de républiques de la CEI qui seraient impliquées dans de vastes activités de blanchiment d'argent. Certains indices révélés par les enquêtes menées à ce jour permettent de supposer qu'un trafic d'armes et un commerce illégal de biens culturels passent par la Suisse. L'on sait, en outre, que des membres d'organisations criminelles de la CEI se rencontrent régulièrement en Suisse afin de décider des stratégies à suivre et de planifier leurs activités criminelles.

La Suisse, centre d'activités des organisations criminelles de la CEI.

Criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest

Actifs à l'échelle mondiale, les groupements criminels d'Afrique de l'Ouest ont également déployé en Suisse des activités portant essentiellement sur le trafic de drogue, sur les escroqueries et les fraudes, sur la traite d'êtres humains et sur la falsification de documents de toutes sortes. La plupart des instigateurs sont originaires du Nigeria. C'est avec une grande habileté tactique et psychologique que ces groupements criminels abusent des tierces personnes.

Stupéfiants

La disponibilité des stupéfiants demeure importante en Suisse. On observe une tendance à la collaboration multi-ethnique entre les différents groupes de trafiquants, surtout pour ce qui concerne le trafic de cocaïne et le trafic d'héroïne. Cette tendance va de pair avec la tendance de plus en plus marquée à la polytoxicomanie du côté des consommateurs.

Consommation de drogues dures: la polytoxicomanie en augmentation.

Les procédures menées notamment dans les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Tessin à l'encontre de producteurs et de trafiquants de cannabis ont eu, en Suisse, un impact réel sur le tourisme du chanvre. Ces opérations n'ont eu cependant qu'un impact limité sur le niveau de consommation du cannabis. De plus, l'exportation de produits dérivés du cannabis depuis la Suisse se poursuit, et ce sous une forme plus professionnelle.

Trafic de migrants et traite d'êtres humains

Le trafic de migrants vers l'Europe occidentale prend de plus en plus d'ampleur. Grâce à des itinéraires de plus en plus variables, les bandes de passeurs parviennent à déjouer les nombreux contrôles internationaux et les systèmes de sécurité modernes mis en place. Le Corps des gardes-frontière (Cgfr) a constaté une augmentation de 10% d'entrées illégales en Suisse par rapport à l'année précédente. Les faux papiers et les documents falsifiés confisqués sont de plus en plus l'œuvre de professionnels.

Statistiquement parlant, la traite d'êtres humains est moins importante en Suisse que ne l'est le trafic de migrants. L'on n'a pas non plus enregistré de cas comparables à ceux observés en Allemagne, en France et en Angleterre, où des groupes combinent les deux types de délits grâce à une organisation savante.

Trafic de migrants: une croissance marquée.

Blanchiment d'argent

Pour la première fois, une analyse exhaustive a été faite en 2003 sur les décisions prises depuis 1998 par les autorités cantonales de poursuite pénale relativement au blanchiment d'argent et notifiées à la Confédération. Selon cette analyse, dans plus de 80% des jugements, il s'est avéré que des délits liés aux stupéfiants avaient précédé les délits de blanchiment d'argent. De par sa taille et sa stabilité, la place financière suisse risque d'être utilisée à cette fin. Selon certains indices, des organisations criminelles agissant à l'échelle internationale déploient, de temps à autre, leurs activités sur le territoire suisse.

Blanchiment d'argent essentiellement lié aux stupéfiants.

Cybercriminalité

En 2003, les vers infectant les ordinateurs se sont répandus à une vitesse record. Début octobre, ils ont réussi à bloquer l'ensemble du système informatique de La Poste Suisse pendant un court laps de temps. Les contenus portés à la connaissance du Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOIC) ou les contenus illégaux découverts par ce service sur Internet concernaient essentiellement la pornographie infantile.

Pornographie infantile

L'analyse des principaux cas de pornographie infantile et du matériel saisi a mis en évidence le fait que la production et la diffusion de pornographie infantile sont des activités fort lucratives. Les producteurs et les revendeurs ne semblent pas avoir habituellement des tendances pédophiles. Il s'agit de criminels uniquement attirés par l'appât du gain. Les groupements criminels organisés, avant tout ceux des pays de l'Est, paraissent avoir découvert le potentiel que ce type de délits représente sur le plan financier.

Problèmes essentiels de l'année: vers informatiques et pornographie infantile.

1.2. Appréciation générale

Augmentation de la criminalité violente

La situation, en ce qui concerne la sécurité intérieure, est déterminée par l'augmentation de la criminalité violente, par la criminalité en réseaux déployée par des ressortissants d'Afrique de l'Ouest et de l'Europe du Sud-Est, par les activités propagandistes d'organisations extrémistes ainsi que par la menace terroriste islamiste planant à l'échelle mondiale.

Environnement international

La sécurité intérieure n'est pas seulement tributaire de facteurs propres à la Suisse; elle est aussi influencée de façon déterminante par l'évolution politique et économique sur le plan international. De par sa société ouverte sur le monde et son esprit démocratique, son niveau de prospérité

Comme par le passé, la Suisse demeure un pôle d'attraction de la criminalité internationale.

élevé, son régime économique libéral et son réseau international de relations économiques, la Suisse représente un pôle d'attraction pour certaines activités criminelles internationales. Avec l'élargissement à l'est de l'Union européenne, les thèmes de la sécurité intérieure et du crime organisé gagneront en importance dans le cadre de la coopération internationale, de l'analyse et du déroulement des enquêtes.

Lutte contre l'extrémisme et le terrorisme – Attentes accrues

Au niveau international, la pression exercée sur les pays devient de plus en plus insistante en ce qui concerne la lutte préventive contre l'extrémisme et le terrorisme. Afin de satisfaire aux normes internationales, il est devenu important d'adapter et d'appliquer la législation suisse en conséquence.

Il devient important d'adapter et d'appliquer les lois.

1.3. Mesures

Mesures prises à l'encontre du terrorisme

La Suisse a pris différentes mesures pour lutter plus efficacement contre le financement du terrorisme.

Elle a ainsi ratifié les deux conventions des Nations Unies afférentes à ce domaine, à savoir la Convention pour la répression du financement du terrorisme et la Convention pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Sont ratifiés de ce fait les douze conventions sectorielles et protocoles additionnels portant sur la répression du terrorisme. Les modifications apportées au code pénal sont entrées en vigueur le 1er octobre 2003.

L'ordonnance de la Commission fédérale des banques du 18 décembre 2002, entrée en vigueur le 1er juillet 2003, interdit aux banques et aux négociants en valeurs mobilières d'entretenir des relations d'affaires avec des personnes ou organi-

La Suisse ratifie l'ensemble des conventions sectorielles et protocoles additionnels des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme.

sations dont on peut supposer qu'elles sont liées à des organisations terroristes. Les intermédiaires financiers ayant connaissance de telles relations sont tenus d'en faire immédiatement part au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS).

De même que l'Australie, la Suisse fait depuis l'automne 2003 partie du Groupe d'action contre le terrorisme, désigné par le sigle anglais CTAG (Counter-Terrorism Action Group) créé par les Etats membres du G8. Le CTAG évalue la situation régnant dans d'autres pays et leur propose d'apporter et de financer l'aide technique nécessaire à la lutte contre le terrorisme.

Le 5 décembre 2003, le Conseil fédéral a prorogé jusqu'au 31 décembre 2005 l'ordonnance du 7 novembre 2001 interdisant le groupe Al-Qaïda et les organisations apparentées, ainsi que celle sur le devoir de renseignement et le droit de communication. Sont interdits non seulement l'ensemble des activités déployées par l'organisation

La Suisse participe au Groupe d'action contre le terrorisme CTAG.

elle-même, mais aussi tous les actes servant à la soutenir (propagande, etc.).

Entré en fonction le 1er janvier 2004, le Commissariat Financement du terrorisme, nouvellement créé, a pour seule mission de lutter contre ce phénomène.

Mesures prises contre l'extrémisme et la violence

Le 12 février 2003, le Conseil fédéral a mis en consultation le projet de loi fédérale instituant des mesures contre le racisme, le hooliganisme et la propagande incitant à la violence (LMSI I). Les milieux consultés ont, dans leur grande majorité, salué la volonté de lutter contre les phénomènes du racisme, du hooliganisme et de la violence en prenant des mesures coercitives relevant du droit administratif et du droit pénal. Le message concernant le projet de loi devra tenir compte des critiques émises au cours de la procédure de consultation; il sera soumis au Conseil fédéral en 2004.

Mise en consultation de LMSI I.

L'examen approfondi et la révision de la loi fédérale du 21 mars 1997 instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI II), ainsi que la mise en application des travaux législatifs préliminaires portant sur les conséquences tirées du rapport «Analyse de la situation des menaces pour la Suisse à la suite des attentats terroristes du 11 septembre 2001» et la révision de la loi sur les armes du 20 juin 1997 sont encore en cours.

Non-prolifération

La Suisse intensifie ses efforts préventifs contre la prolifération. Un programme de prévention et de sensibilisation destiné aux entreprises suisses, mis sur pied par le Service d'analyse et de prévention (SAP) de fedpol, entrera dans une phase concrète et systématique d'application dès le début de l'année 2004. Il devrait contribuer à rendre les entreprises encore plus attentives à la problématique de la prolifération et à les protéger des conséquences d'une exportation illégale.

Le programme de sensibilisation des entreprises est lancé.

Lutte contre la consommation de drogue

Le développement des programmes de métheadone et la prescription contrôlée d'héroïne,

ainsi que la fermeture des scènes ouvertes, ont probablement contribué, ces dernières années, à réduire le nombre des décès directement dus à la drogue. Même si, en 2003, ceux-ci ont été plus nombreux qu'en 2002, il serait toutefois prématuré d'évoquer un retournement de tendance. On observe par ailleurs une augmentation de la consommation de drogue chez les jeunes, ce qui exige des mesures de prévention particulières. C'est sur la question du statut légal du cannabis que les débats se sont focalisés. Les cantons ne sont pas au clair quant à l'application de la loi en vigueur. En attendant, la législation actuelle sur les stupéfiants doit être appliquée et l'illégalité du cannabis clairement rappelée, en particulier auprès de la jeunesse.

Cannabis: explications nécessaires quant à l'application de la loi.

Mesures concertées contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants

La mise en place de deux groupes de spécialistes est la concrétisation des premières mesures décidées par le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants (SCOTT), devenu opérationnel au début de l'année 2003. Le SCOTT s'est fixé pour objectif, outre le durcissement de la répression pénale de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants, le lancement de programmes de prévention et de réintégration dans le pays d'origine des victimes.

Le Service de coordination contre la traite d'êtres humains et le trafic de migrants est opérationnel.

Au-delà des mesures préventives en matière de traite d'êtres humains, une répression ciblée visant les groupements criminels responsables s'avère essentielle. Afin que l'économie suisse ne soit pas noyauté, il est primordial d'instaurer des mesures d'éloignement efficaces. Pour ce faire, des investigations policières plus nombreuses sont nécessaires si l'on veut disposer d'éléments juridiques suffisants pour refuser une autorisation de séjour.

Criminalité économique

La lutte contre la criminalité économique reste prioritaire tant en Suisse qu'à l'étranger. Les deux conventions contre la corruption, l'une de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) et l'autre des Nations

Priorité absolue à la lutte contre la criminalité économique en Suisse et à l'étranger.

Unies, ainsi que des initiatives nationales telles la fondation du Competence Center Forensik und Wirtschaftskriminalität, à Lucerne, et de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE), à Neuchâtel, en sont la preuve évidente.

Lutte contre la cybercriminalité de concert avec les cantons

L'année même de son entrée en fonction, le SCOCI a gagné ses galons en tant que Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur

Bon démarrage du SCOCI.

Internet et a connu des succès remarquables. Dès sa mise en place en janvier 2003, le SCOCI a reçu, chaque mois, 500 à 600 communications portant sur des contenus suspects, bien plus que prévu au départ. En fin d'année, le SCOCI avait transmis plus de 100 cas avérés aux autorités de poursuite pénale compétentes.

Mise en place de deux antennes de la Police judiciaire fédérale et du Ministère public de la Confédération

Au printemps 2003 ont commencé, en Suisse romande, au Tessin et dans l'agglomération zurichoise, les travaux de mise en place des antennes de la Police judiciaire fédérale (PJF). Ces travaux

devraient se terminer au printemps 2004. Ainsi, fedpol et le Ministère public de la Confédération auront donné suite à la demande des cantons de renforcer, sur place, les poursuites pénales en matière de crime organisé, de blanchiment d'argent, de corruption et de criminalité économique au-delà des frontières. La création de ces antennes régionales permettra une collaboration plus étroite encore entre les autorités judiciaires fédérales et cantonales et une représentation plus équilibrée des régions au sein des effectifs.

Meilleure collaboration entre Confédération et cantons.

Concepts de coopération nationale et internationale

Un quatrième rapport portant sur le projet de Réexamen du système de sécurité intérieure de la Suisse (USIS) a été publié. Il traite des problèmes causés par les contrôles à la frontière dans le cadre d'une éventuelle adhésion de la Suisse à l'Accord de Schengen, mais également de la responsabilité future – compte tenu des événements du G8 à Evian – en matière de tâches de police relevant de la Confédération.

Figurent au premier plan de la coopération policière internationale la collaboration avec Europol, le développement des accords de coopération bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'une plus étroite collaboration entre les polices, et tout particulièrement avec celles de l'Europe du Sud-Est. ■

2. Extrémisme violent et terrorisme

2.1.	Extrémisme de droite	18
2.2.	Extrémisme de gauche	21
2.3.	Antimondialistes violents	22
2.4.	Hooliganisme	24
2.5.	Terrorisme en Europe	25
2.6.	Groupes de souche albanaise	26
2.7.	Groupes kurdes et turcs	27
2.8.	Extrémisme violent tamoul	29
2.9.	Actes terroristes attribués à des groupes islamistes	29
2.10.	Activités islamistes en Suisse	31
2.11.	Groupes d'opposition irakiens en Suisse	33
2.12.	Iran	34
2.13.	Proche-Orient	35
2.14.	Financement du terrorisme et de l'extrémisme	36

2.1. Extrémisme de droite

LA SITUATION

Age en baisse

Le milieu de l'extrême droite se compose de nombreux petits groupes qui, la plupart du temps, n'ont pas de réelles structures, mais manifestent un degré de cohésion relatif: la composition de ces groupes et leurs noms varient fréquemment. Il arrive en outre que certaines personnes appartiennent à plusieurs groupes à la fois. Il est donc difficile d'évaluer la taille des groupes et le nombre total des membres du milieu de l'extrême droite de manière précise. Le SAP estime le nombre total d'extrémistes de droite en Suisse à un millier de personnes, auxquelles s'ajouteraient environ 700 sympathisants qui ne font pas partie du noyau dur.

Milieu de l'extrême droite: des sympathisants de plus en plus jeunes et violents.

Fait marquant, l'âge des adolescents et des jeunes adultes portés à la violence au sein du milieu baisse. Après avoir consommé de l'alcool, ces derniers ne reculent plus devant les dommages à la propriété, les lésions corporelles et les actes de discrimination raciale. Ces groupes au degré de cohésion relatif, qui n'ont pas de véritables structures ni d'environnement politique clair, sont particulièrement présents dans les régions rurales de la Suisse.

Il existe par ailleurs des groupes formés de longue date et dont les dirigeants et les membres font preuve d'une certaine continuité. Il s'agit ici notamment des Hammerskins suisses (Schweizerische Hammerskins; SHS), du Morgenstern et du Patriotischer Ostflügel (PO).

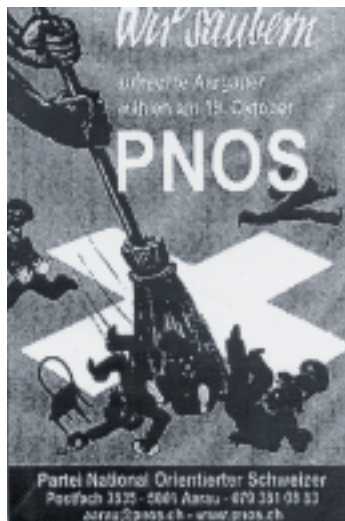
Entrée sur la scène politique

Les groupes de l'extrême droite essaient toujours de faire leur entrée sur la scène politique.

Participation aux élections au Conseil national.

Dans le canton d'Argovie, le Partei National Orientierter Schweizer (PNOS) a nommé un candidat pour les élections au Conseil national du mois d'octobre 2003. Sa liste a remporté un certain succès avec près de 3000 suffrages.

Une tendance relativement nouvelle se fait jour: les extrémistes de droite se réunissent au cours de manifestations ou de défilés en vue de signifier leur opposition à certains thèmes comme la



Fröntlerplakat. A l'automne 2003, le PNOS a fait campagne dans le canton d'Argovie avec une affiche représentant un thème propre au national-socialisme («Fröntlerplakat») pour les élections au Conseil national.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

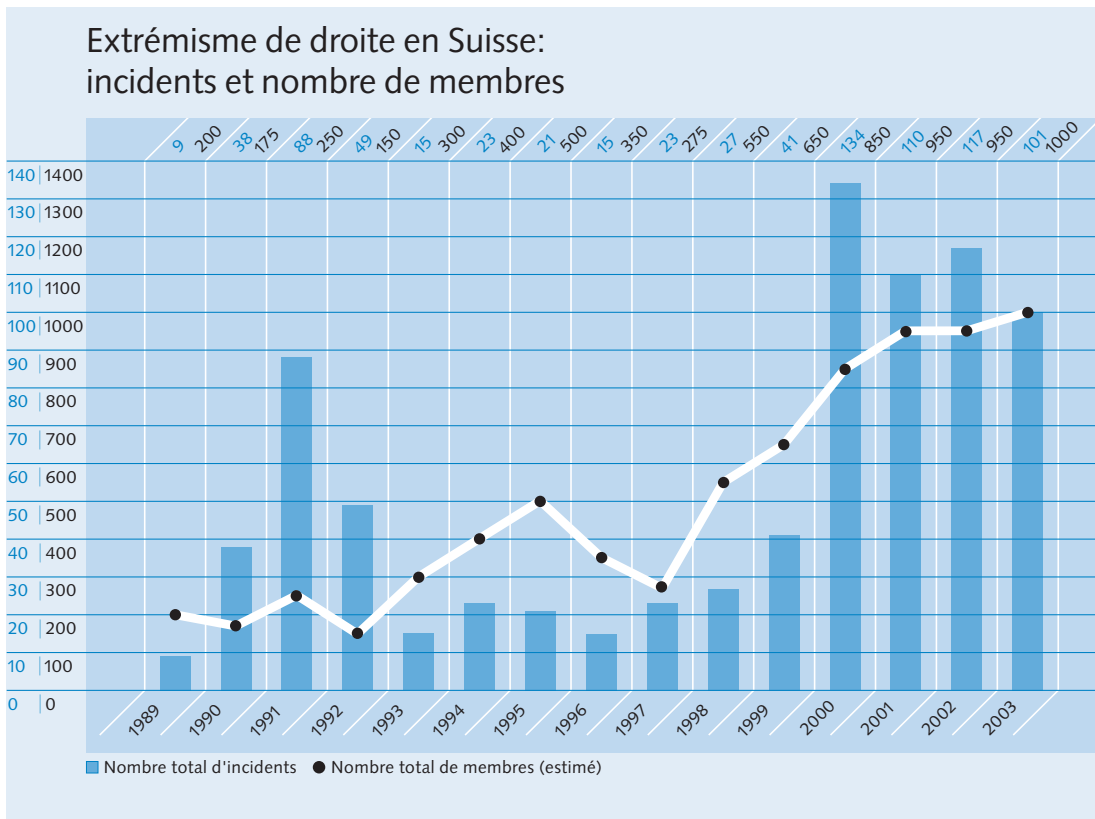
pédophilie, la mondialisation ou la guerre en Irak. Ce genre d'événements sont passés plus ou moins inaperçus et la participation est restée modérée.

Certains groupes importants il n'y a encore que trois ans ont perdu de leur influence, voire ont été dissous. C'est par exemple le cas de la Nationale Initiative Schweiz (NIS) et du Nationale Partei Schweiz (NPS). La dissolution quasi totale du NPS montre clairement que les groupes dépendent fortement de certains individus. Depuis que le leader du NPS a mis fin à ses apparitions, les activités du groupe se sont réduites au strict minimum.

En 2003, la Nationale Ausserparlamentarische Opposition (NAPO) a vu le jour suite à la réunion de différents groupes du milieu de l'extrême droite. Elle a fait parler d'elle en distribuant des tracts contre la pornographie infantile dans le canton de Soleure, ainsi que lors de deux défilés, l'un à Egerkingen (SO) et l'autre à Zofingen (AG). Elle s'est en outre réunie fin juillet à Mels (SG). Enfin, elle était aux côtés du PNOS lors des célébrations du 1er août sur la prairie du Grutli.

Disparités régionales

Le milieu de l'extrême droite est particulièrement puissant en Suisse alémanique (Zurich,



Incidents et nombre de membres. Incidents déclarés à l'Office fédéral de la police (graffitis non compris) au cours des 15 dernières années. GRAPHIQUE FEDPOL

Berne, Lucerne, Soleure, Argovie, Bâle-Campagne), mais aussi dans les cantons de Vaud, du Valais et de Genève.

On compte dix organisations d'extrême droite actives dans le seul canton d'Argovie, dont les SHS, Blood & Honour, le PNOS, Morgenstern et Avalon. Plus de 400 adhérents y sont déclarés et un nombre inconnu de sympathisants suivent ces organisations. Ces dernières années, le canton de Zurich comptait six groupes avec au total 300 activistes. Des concerts skinhead d'envergure s'y sont tenus. Le groupe le plus actif dans le canton de Bâle-Campagne est le PNOS, tandis que dans le canton de Lucerne, il s'agit des SHS et du Morgenstern. Le canton de Soleure compte 120 skinheads au degré de cohésion relatif; aucun groupe stable ne se dessine. Le canton de Berne compte également un mouvement relativement important composé de quelque 200 extrémistes de droite.

Liens entre les hooligans et le milieu de l'extrême droite.

En Suisse romande, les cercles négationnistes comme Vérité & Justice sont représentés dans les cantons du Valais et de Genève. La majeure partie des extrémistes de droite de ces cantons (esti-

més à environ 330) sont des membres de groupes de skinheads (Blood & Honour Romandie) ainsi que des skinheads n'appartenant à aucun groupe.

Le canton du Tessin compte lui aussi des extrémistes de droite, qui ne sont pas réunis au sein de groupes aux structures fixes. Les hooligans y constituent un problème supplémentaire. Ceux-ci entretiennent des contacts avec les extrémistes de droite de toute la Suisse, qui les instrumentalisent. Les hooligans tessinois entretiennent des contacts étroits avec leurs homologues italiens (cf. chap. 2.4.).

Principaux incidents liés à l'extrémisme de droite en 2003

- Fin avril 2003, à Frauenfeld (Suisse orientale), sept extrémistes de droite ont agressé deux punks alors qu'ils rentraient chez eux. L'un d'entre eux souffre de lésions vraisemblablement irrémédiables. La police a arrêté les auteurs présumés de cette agression, tous issus de cantons voisins. Les manifestations prévues tant par les extrémistes de gauche que par les

extrémistes de droite pour protester contre le suicide de l'un des prévenus alors qu'il se trouvait en détention préventive ont été interdites.

- Le 25 juin 2003, à Buchs (SG), des affrontements ont eu lieu entre des extrémistes de droite et des étrangers lors d'une manifestation non autorisée de l'extrême droite. Un skinhead a été gravement blessé.
- En août 2003, à l'occasion du congrès du PNOS, une confrontation a eu lieu entre extrémistes de gauche et extrémistes de droite. Les voitures de deux adhérents du PNOS ont été endommagées et l'une d'entre elles a été ouverte par effraction. Les auteurs du délit en ont profité pour emporter du matériel servant à des fins de propagande, un carnet d'adresses contenant près de 340 entrées, un agenda, des notes et un téléphone portable dans lequel près de 250 numéros étaient enregistrés. Certaines des données ainsi récupérées ont été transmises à la presse.
- Le 4 octobre 2003, le centre d'hébergement pour requérants d'asile de Sins (AG) a été la cible d'un incendie criminel. Quatre suspects, des Suisses âgés de 16 et 17 ans, ont été arrêtés. En perquisitionnant aux domiciles des auteurs présumés, la police a pu saisir entre autres de nombreux CD de musique skinhead.

Confrontations entre extrémistes de droite et extrémistes de gauche.

Concerts skinhead dans un cadre privé

Le 2 août 2003, à Sörenberg (LU), les SHS ont organisé un concert qui a attiré près de 200 spectateurs. Un autre concert, qui s'est tenu le 1er novembre 2003 à Ettiswil (LU), a remporté la même audience. Les participants sont venus de Suisse, de France, d'Allemagne et d'Autriche. Enfin, le 15 novembre 2003, à Rueyres-les-Prés (FR), un concert a réuni près de 500 spectateurs, dont une grande partie étaient venus d'autres pays.



Rencontre du PNOS. Le mouvement antifasciste de Berne a fait connaître son opposition à une rencontre du PNOS prévue le 7 décembre 2003 en faisant des graffitis sur un mur de soutènement à Alterswil (FR).

PHOTO CHARLES ELENA

L'APPRECIATION

Des tendances contradictoires

Le milieu de l'extrême droite agit de manière contradictoire. Alors qu'il est désireux, d'une part, de se profiler sur la scène politique, il se livre, d'autre part, à des confrontations violentes avec les groupes de l'extrême gauche. Les résultats électoraux remportés par le PNOS dans un seul canton montrent que les partis d'extrême droite obtiennent certes des voix, mais que leurs chances d'être élus sont et continueront d'être faibles. L'extrême droite et les cercles négationnistes ne sont pas parvenus pour l'instant à réunir un consensus autour d'eux. Il reste à voir si la NAPO aura plus de succès.

Le potentiel politique des organisations de l'extrême droite demeure restreint.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Pas de retour au calme

Les extrémistes de droite et les extrémistes de gauche continueront vraisemblablement à se provoquer et les confrontations risquent même de devenir plus violentes. Dans tous les cas, le retour au calme ne semble pas être en vue.

2.2. Extrémisme de gauche

LA SITUATION

Explosion de la violence

En 2003, de nombreux actes de violence motivés par des idées d'extrême gauche ont été enregistrés. Il s'agit notamment d'attentats avec dommages à la propriété, d'affrontements avec des extrémistes de droite et de débordements lors d'événements particuliers. Ainsi, les extrémistes de gauche ont une fois de plus profité de grands événements, comme le Sommet du G8 d'Evian en

Les échauffourées les plus graves à Berne et à Genève depuis des décennies.

juin ou la guerre menée par les Etats-Unis en Irak en avril et en mai, pour faire passer leur message. Le mouvement pacifiste international, qui avait été constitué en priorité par des jeunes gens, n'a pas conservé longtemps son aspect bon enfant et s'est bien vite transformé en plate-forme médiatique. Il en est allé de même des actions de protestation menées par le mouvement antimondialisation – à dominante pacifique – et des manifestations du 1er mai à Zurich, Bâle, Berne et Lausanne. L'explosion de la violence à ces occasions est un fait particulièrement notable. Ainsi, les échauffourées qui se sont produites à Berne dans le contexte du WEF et celles qui ont eu lieu à Genève pendant le Sommet du G8 constituent les débordements les plus graves depuis des décennies. Les dommages se sont montés à 610 000 francs dans la capitale fédérale et sont estimés à plusieurs millions de francs à Genève et dans le canton de Vaud, où les échauffourées ont duré plus de six jours. Dans les deux cas, les dommages résultant de pillages ont été élevés. Des passants ont également pris part à ces pillages, un phénomène jusqu'alors inconnu dans de telles proportions.

Attaques contre des fonctionnaires

La violence a atteint un niveau particulièrement élevé le 15 novembre 2003. A Bâle, au cours d'une manifestation non autorisée contre la répression policière, trois policiers ont été blessés par des jets d'acide sulfurique. Lors de la manifestation anti-WEF de Berne, un policier a été touché par une fusée lumineuse. Pendant l'été, des cas-

Attaques à l'aide d'acide sulfurique et d'une fusée lumineuse.



Dommages à la propriété à Genève. De jeunes casseurs ont brisé des vitrines en marge du Sommet du G8.

PHOTO THIERRY PAREL/REZO

seurs appartenant au milieu autonome sont sortis à plusieurs reprises de l'enceinte de la Reitschule à Berne pour s'en prendre à des fonctionnaires.

Reconstruction révolutionnaire Suisse

La Reconstruction révolutionnaire Suisse (Revolutionärer Aufbau der Schweiz; RAS) est un exemple d'opposition à la démocratie. Elle est en grande partie responsable de débordements, mais également de plusieurs attentats. En outre, la RAS occupe une fonction dirigeante au sein du Bloc noir, qui réunit toute une série de personnes prêtes à faire usage de la violence. Ainsi, dans le contexte des enquêtes menées au niveau international sur les Brigades Rouges, les relations de certains dirigeants de la RAS avec le milieu terroriste ont conduit la PJF, sur mandat du Ministère public de la Confédération, à mener des perquisitions dans l'environnement proche de la Reconstruction révolutionnaire de Zurich (Revolutionärer Aufbau Zürich; RAZ). Pour l'heure, rien n'indique qu'un réseau terroriste opérationnel est sur le point d'être constitué en Suisse. Par contre, il est prouvé que des personnes ayant vécu en Suisse dans les années 70 et 80 entretenaient des contacts avec des organisations terroristes d'extrême gauche. Certaines d'entre elles auraient, selon leurs propres déclarations, commis un attentat terroriste en France.

La RAZ dirige le Bloc noir.

L'APPRECIATION

Accroissement de la brutalité

L'année 2003 n'a pas vu augmenter le nombre d'actions motivées par des idées d'extrême gauche, mais s'est caractérisée par une brutalité accrue et par les débordements les plus graves de

Les pillages commis pendant les échauffourées montrent que la limite avec la criminalité ordinaire est mince.

puis plusieurs années. L'utilisation de moyens toujours plus dangereux ainsi que l'usage accru de la violence – également à l'égard de personnes – montrent à quel point le potentiel d'agression est élevé au sein du milieu de l'extrême gauche, du reste fort bien organisé. Ce milieu a su tirer profit des événements extraordinaires (guerre en Irak, Sommet du G8). En outre, lors des débordements qui ont eu lieu en marge d'événements, les pillages se sont multipliés. La limite entre les extrémistes de gauche et les casseurs, les jeunes enclins à la violence et les criminels ordinaires est de plus en plus mince.

Un risque élevé pour la sécurité

Au vu des moyens qu'ils emploient, les extrémistes de gauche constituent un risque important pour la sécurité intérieure de la Suisse. Ils parviennent de manière récurrente à radicaliser les opinions politiques (critique de la mondialisation, mouvement pacifiste). Une partie importante des extrémistes de gauche déploient une énergie criminelle pour atteindre

Instrumentalisation des opinions politiques.

leurs objectifs, collaborent avec des individus violents ou, tout au moins, leur permettent de se livrer à leurs activités.

Concentration sur les centres économiques

Jusqu'ici, les extrémistes de gauche se sont essentiellement concentrés sur les grandes villes, mais il se pourrait que, dans le cadre d'une stratégie de décentralisation, ils se tournent vers des villes de taille moyenne pour mettre en œuvre leurs actions d'opposition.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Un attrait qui ne faiblit pas

La situation économique précaire et la polarisation, tant dans la société que sur la scène politique, sont de nature à garantir un soutien accru aux extrémistes de gauche et à accroître leur potentiel de mobilisation. Il faut s'attendre à ce que les actions violentes se multiplient dans le cadre d'événements médiatisés.

Un potentiel de mobilisation qui n'est pas encore épuisé.

2.3. Antimondialistes violents

LA SITUATION

Concentration sur des événements prestigieux

En 2003, le mouvement antimondialisation a continué à axer ses activités sur des événements certes moins nombreux, mais plus prestigieux (WEF à Davos, Sommet du G8 d'Evian).

Une mobilisation en déclin.

La mobilisation est demeurée stable à l'occasion de ces deux événements.

Grande affluence lors des manifestations pacifistes

Les manifestations pacifistes contre l'intervention militaire américano-britannique en Irak ont connu une grande affluence. Depuis 2001, différents événements ont renforcé la composante pacifiste et accru le sentiment anti-américain au sein du mouvement antimondialisation. Le mouvement pacifis-

Le pacifisme mobilise les écoliers.

te né au printemps 2003, de courte durée, a germé dans les esprits d'un groupe d'écoliers poursuivant un idéal de paix.

Une aubaine pour les casseurs

Les nombreux événements à caractère pacifiste qui ont été organisés ont permis à une minorité de casseurs de se livrer à des actions violentes, très loin de l'idée initiale de ces rencontres. Ces casseurs, devenus un poids considérable pour le mouvement antimondialisation, animé pour l'essentiel par des idées pacifistes, proviennent en majorité des milieux anarchiste et autonome. Un nombre important de suiveurs se sont joints aux casseurs et ont participé tant aux actions violentes qu'aux pillages.

La violence, source de désaccords

Dans le contexte du WEF 2003, l'attitude ambiguë de l'Alliance d'Olten, dirigée par des représentants de groupes violents (surtout de la Reconstruction révolutionnaire), a semé la discorde. Celle-ci est née d'un comportement confinant de plus en plus à la confrontation, de la rhétorique ouvertement violente des dirigeants et de l'absence de volonté de se distancier des actions violentes. La rupture au sein de l'Alliance d'Olten, qui avait organisé la manifestation anti-WEF puis avait finalement empêché sa tenue, a été renforcée par les émeutes qui ont eu lieu à Berne le 25 juin 2003.

Une cassure se dessine entre les groupes violents et les militants pacifiques.

D'autres débordements ont eu lieu en marge du Sommet du G8 d'Evian. Ils se sont étalés sur six jours. Comme à l'accoutumée, des casseurs, estimés à environ 2000 personnes, sont sortis du flot des quelque 40 000 manifestants pacifiques, utilisant ces derniers comme bouclier. Le potentiel de destruction de ces casseurs, auxquels s'étaient mêlés de nombreux étrangers, leur préparation technique et leur degré d'organisation étaient particulièrement frappants. Le 1er juin 2003, il y a eu pour

Premières voies de fait entre casseurs et militants antimondialisation.

la première fois des voies de fait entre les casseurs et les antimondialistes modérés essayant d'empêcher d'autres débordements.

L'APPRECIATION

Une mobilisation toujours en baisse

Il ne fait nul doute que le potentiel de mobilisation du mouvement antimondialisation est en baisse depuis 2002. Mais grâce à la possibilité d'établir des connexions internationales via Internet, les appels à la mobilisation peuvent avoir lieu à très court terme, en remportant même un grand succès.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Stratégies futures inconnues

En raison de son hétérogénéité et de son ancrage dans l'actualité, il est impossible de prévoir les stratégies d'avenir du mouvement antimondialisation, même si ses idées fondamentales sont connues. La constitution très rapide du mouvement pacifiste au printemps 2003 le montre: les antimondialistes peuvent trouver en peu de temps une seconde jeunesse, au gré de nouveaux thèmes et de nouveaux sujets de protestation.

Le mouvement antimondialisation continue de se concentrer sur les événements d'importance.

Réseau international

Au vu du caractère international du mouvement, il est possible que la baisse de la mobilisation, l'essoufflement relatif constaté et la concentration sur des événements d'importance ne soient que temporaires. Le principal défi que le mouvement antimondialisation devra relever consistera à adopter une attitude adéquate vis-à-vis de la violence dont un petit groupe de personnes fait preuve et qui, de plus en plus, revêt les caractéristiques de la criminalité de rue.

La question de la violence est prépondérante.

2.4. Hooliganisme

LA SITUATION

Multiplication des débordements violents

Les affrontements violents au cours de matches de football et de hockey sur glace se multiplient en Suisse. La police, le personnel chargé de la sécurité et les supporters de l'équipe adverse font l'objet d'attaques toujours plus virulentes et imprévisibles.

Tentatives de politisation insidieuse des hooligans

Le milieu de l'extrême droite est également présent dans les stades de football et de hockey sur glace. Alors qu'ils cherchent à se démarquer les uns des autres, les hooligans et les skinheads savent unir leurs forces lorsqu'il s'agit de commettre des déprédations ou, surtout, de s'en prendre aux agents de sécurité. Il est prouvé que différents groupes, dont les extrémistes de droite, tentent de recruter de nouveaux membres parmi les supporters de football. Il s'agit là de tentatives de politisation insidieuse des hooligans, racistes certes, mais apolitiques.

Les groupes d'extrême droite recrutent parmi les hooligans.

Incidents graves

En Suisse, les confrontations violentes ne se limitent plus aux seuls stades et à leurs abords; les parvis de gares, les centres-villes ou encore les axes de circulation sont aussi le théâtre d'affrontements. Ceux-ci peuvent même avoir lieu dans des localités qui ne sont nullement liées à l'une ou à l'autre des équipes. Un incident a par ailleurs montré que les hooligans entretiennent des relations amicales par-delà les frontières et parviennent à contourner les interdictions de stade.

La violence des hooligans ne se limite pas aux stades.

- En mars 2003, après le match de hockey opposant le HC Davos au SC Berne, des supporters se sont affrontés sur l'aire de repos de Gunzgen-Sud, sur l'autoroute A1. Trois personnes ont été blessées et des dégâts matériels ont été commis.

- Au cours du même mois, des hooligans anglais ont fait du grabuge à Zurich, ceci bien que le match de qualification pour la coupe d'Europe opposant leur équipe nationale et le Liechtenstein n'ait lieu que le lendemain à Vaduz. Cinq personnes ont été blessées au cours des échauffourées, 26 ont été arrêtées.
- En juillet, dans le centre-ville d'Aarau, après le match opposant le FC Aarau et les Grasshoppers de Zurich, des combats de rue violents ont eu lieu entre des supporters zurichois et des provocateurs venus de Bâle. La police a dû intervenir.
- A la fin du même mois, 22 ressortissants allemands visiblement prêts à faire usage de la violence ont tenté d'entrer en Suisse pour se rendre au match de championnat opposant les Young Boys de Berne au FC Zurich. Cinq voitures ont été contrôlées au poste-frontière de Bâle-Weil sur la base de renseignements reçus et les hooligans ont pu être refoulés.

L'APPRECIATION

Sous le couvert de l'anonymat

En Suisse, les hooligans ne constituent pas une menace sérieuse pour la sécurité intérieure, mais sont sources de risques pour les joueurs, les spectateurs et les infrastructures. Pour les hooligans, c'est l'union qui fait la force et les actes de violence individuels sont beaucoup plus rares. Ainsi, l'identification des supporters violents et leur enregistrement dans une banque de données centralisée constitueraient un pas fondamental dans la lutte contre les débordements en marge d'événements sportifs et dans la prévention de tels débordements. En Suisse, les bases légales permettant de contrer le hooliganisme de manière efficace font toujours défaut.

La Suisse ne dispose pas de bases légales permettant de lutter efficacement contre le hooliganisme.

Groupes de supporters étrangers

Contrairement au Royaume-Uni, à l'Allemagne et aux Pays-Bas, la Suisse ne connaît pas de débordements importants autour des matches de son équipe nationale, que ce soit en Suisse ou à l'étranger. Les actions des hooligans suisses se

concentrent sur les matches de clubs. La présence en Suisse de groupes importants de ressortissants étrangers augmente le risque de voir un déploiement extraordinaire de supporters d'une certaine nationalité lors d'un match.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Education des supporters par les associations

A long terme, l'éducation des supporters par les associations, la police et les instituts socio-pédagogiques, de même que les initiatives des clubs de supporters eux-mêmes, porteront leurs fruits. Mais développer une culture positive prend du temps et nécessite un cadre financier adéquat. La difficulté principale réside dans le fait qu'il faut avant tout parvenir à influencer les individus violents.

Instruments prévus pour l'EURO 2008

Pour l'EURO 2008, la Suisse doit disposer d'instruments efficaces pour pouvoir mettre un concept de sécurité en œuvre à l'encontre des hooligans étrangers. L'action de l'Etat se concentrera sur les points suivants: interdictions d'entrée, surveillance vidéo, interdictions de stade, banque de données sur les hooligans, interdictions de sortie, réexamen des bases légales. Les deux premières mesures citées se fondent sur des bases légales existantes tandis que les deux mesures suivantes nécessitent un examen préalable. A long terme, des solutions transfrontalières et une collaboration étroite entre les autorités dans la lutte contre le hooliganisme international s'avéreront indispensables.

Collaboration internationale entre les autorités.

2.5. Terrorisme en Europe

LA SITUATION

Entraide judiciaire de la Suisse

En juin 2003, après l'arrestation de plusieurs membres des Nouvelles Brigades Rouges en Italie, la PJF a procédé à quatre perquisitions à Zurich sur mandat du Ministère public de la Confédération. Celles-ci ont été menées dans le cadre d'une opération internationale initiée à la suite d'un mandat d'arrêt décerné par l'Italie. Il s'agissait d'éclaircir les circonstances des assassinats de deux conseillers économiques du gouvernement italien en mai 1999 et en mars 2002, tous deux revendiqués par les Nouvelles Brigades Rouges.

Attentats de l'ETA

L'organisation terroriste ETA, qui lutte depuis 1959 pour un Etat basque indépendant, a commis de nombreux attentats terroristes en Espagne en 2003. Au début de l'année, elle avait annoncé une nouvelle vague d'attentats dans des lieux de villégiature espagnols, menaces qu'elle a mises à exécution en s'en prenant à des hôtels à proximité de Bilbao et sur la Costa Blanca en juin et en juillet. Un autre attentat a été commis contre l'aéroport de Santander. Les attentats de l'ETA ont toutefois principalement visé des membres



Attentat à Bologne. Marco Biagi a été tué le 19 mars 2002 devant sa maison à Bologne. Les auteurs de l'attentat ont laissé l'ancien symbole des Brigades Rouges sur sa porte. PHOTO KEYSTONE

des forces armées, des forces de sécurité, des autorités policières et des autorités judiciaires.

Liens de l'ETA avec la Suisse et l'Allemagne

Le 10 janvier 2003, la Suisse a extradé Gabriele Kanze vers l'Espagne. Deux mandats d'arrêt avaient été décernés contre elle par la justice



Attentats à la bombe de l'ETA. Plusieurs personnes ont été blessées dans des attentats perpétrés par l'ETA contre des hôtels situés dans des régions touristiques de l'Espagne en juin et en juillet 2003.

PHOTO KEYSTONE

espagnole, notamment parce qu'elle était soupçonnée d'appartenir à l'ETA.

Le Parquet d'Augsbourg/D enquête quant à lui sur une affaire de contrebande de cigarettes. Huit hommes d'affaires domiciliés en Suisse sont soupçonnés d'en être les instigateurs. Ils auraient blanchi un milliard d'euros par l'intermédiaire de banques suisses. Ces

Blanchiment d'argent en Suisse pour le financement de l'ETA?

fonds sont présumés avoir servi à financer l'ETA. Les enquêtes suivent leur cours.

L'APPRECIATION

Des groupes terroristes affaiblis en raison d'un manque de soutien

Suite aux arrestations effectuées, les Nouvelles Brigades Rouges semblent affaiblies en raison du manque de soutien de la population et des milieux politiques.

Par ses attentats, l'ETA entend fragiliser l'économie espagnole. La source principale de revenus de l'organisation provient de la collecte de l'impôt révolutionnaire. Si, jusqu'ici, il a surtout été soutiré à des entrepreneurs du Pays basque, des dirigeants de la branche du tourisme sont à présent également exhortés à payer cet impôt.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Les enquêtes suivent leur cours

Les enquêtes sur les liens éventuels qu'entretiendraient les Nouvelles Brigades Rouges avec la Suisse sont encore en cours. En guise de réaction, l'ETA pourrait renforcer la lutte terroriste. C'est ce que semble indiquer l'augmentation notable des attentats à la bombe commis depuis la fin du mois de mai.

2.6. Groupes de souche albanaise

LA SITUATION

Activités extrémistes en Macédoine

Début 2003, les signes d'une augmentation du soutien de la diaspora albanaise en Suisse à des organisations extrémistes réclamant la constitution d'une grande Albanie, malgré les Accords de paix d'Ohrid, se sont multipliés. L'Armée nationale albanaise (AKSh) compte notamment parmi ces organisations.

L'AKSh concentre ses activités dans le nord-ouest de la Macédoine, à la frontière avec le Kosovo, dans la vallée de Presevo (sud de la Serbie) ainsi qu'en Albanie et dans le nord-ouest de la Grèce. Elle a revendiqué une série d'attentats, dans lesquels quelque 25 membres des forces de

sécurité macédoniennes et serbes ont péri depuis 2001. Début 2003, elle a appelé à la lutte armée. Les combattants des cellules locales de l'AKSh, membres de structures de clan criminelles, sont impliqués dans des activités telles que l'extorsion de fonds en échange d'une protection, la contrebande, le trafic d'armes et de stupéfiants et la traite d'êtres humains.

Actions de soutien en Suisse pour la constitution d'une grande Albanie.

Soutien venu de la Suisse

Au cours des deux dernières années, l'AKSh a commencé à développer son réseau en Suisse. Le Front pour l'unification nationale albanaise



Front pour l'unification nationale albanaise.

Le FBKSh utilise ce symbole sur Internet.

PHOTO INTERNET

(FBKSh), organisation politique faïtière, s'est également établi aux côtés de l'AKSh, qui agit quant à elle davantage dans l'ombre et le secret. Le FBKSh compte plusieurs centaines de membres en Suisse et 4000 à 5000 dans toute l'Europe.

Activités politiques, collectes de fonds et propagande

Des séances d'information, camouflées en événements culturels ou en représentations musicales, ont eu lieu régulièrement en 2003. L'initiative en revenait à diverses institutions et organisations de souche albanaise et ces rencontres se sont surtout déroulées en Suisse orientale.

Le montant des collectes en faveur de l'AKSh est estimé à plusieurs centaines de milliers de francs par an. Depuis fin janvier 2003, l'AKSh et le FBKSh publient conjointement un journal intitulé «Ribashkimi Shqiperise», qui est à la fois un

support d'informations et un organe de propagande.

L'APPRECIATION

L'AKSh déstabilisée en Suisse

Si l'AKSh exagère, à des fins de propagande, sur ses structures d'organisation, ses ressources et ses moyens d'action, il n'en reste pas moins qu'elle représente un risque potentiel pour la sécurité de la Suisse. Les interrogatoires menés par la police avec certains dirigeants de l'AKSh et du FBKSh ainsi que les mesures d'éloignement décrétées à l'encontre de certains leaders ont déstabilisé les membres de ces organisations et leurs sympathisants vivant en Suisse. Il est prouvé que ces mesures ont également donné un coup d'arrêt provisoire à leurs activités.

L'AKSh représente un risque potentiel pour la sécurité de la Suisse.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Répercussions à l'échelle internationale

Au vu des activités de certains membres de l'AKSh, il se pourrait que la Suisse soit perçue à l'étranger comme une base arrière de cette organisation. Cela pourrait être de nature à peser sur les relations de notre pays avec la Macédoine et avec des Etats tiers qui, comme la Suisse, s'engagent pour trouver une solution pacifique en Europe du Sud-Est.

2.7. Groupes kurdes et turcs

LA SITUATION

Nouveau changement de nom pour le PKK

Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) qui, au printemps 2002, s'était donné un nouveau nom, celui de Congrès pour la liberté et la démocratie au Kurdistan (Kadek), s'est rebaptisé Congrès du peuple du Kurdistan (Kongra-Gel) en novembre 2003. Les structures et les objectifs de l'organisation n'ont pas changé pour autant.

Le nombre de membres du Kongra-Gel en Suisse se monte comme précédemment à près de

4000, dont une centaine de cadres à plein temps. Le Kongra-Gel est plus ou moins bien représenté selon les régions, mais est surtout très présent dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Dans le canton de Bâle-Ville, le parti compte 300 à 500 membres contre environ 400 à Zurich. Dans la plupart des cantons, le nombre des activistes reste stable, voire recule. Le degré de politisation et la propension à la violence tendent à se réduire. Cela dit, ces deux éléments sont liés à l'évolution de la situation internationale.

Les structures, les objectifs et le nombre de membres restent stables.

Groupes extrémistes turcs en Suisse

Les activités de propagande des groupes extrémistes turcs sont, elles aussi, plus ou moins importantes selon les cantons. Le Hezbollah turc, le DHKP-C, le THKP-C, le TKP-ML et les Loups gris (extrême droite) sont fortement représentés à Bâle.

Le DHKP-C et le THKP-C comptent chacun près de 50 membres dans le canton de Bâle-Ville. Le siège principal réunit une quarantaine d'activistes à Zurich. Il y aurait environ 400 membres dans toute la Suisse.

La centrale du TKP-ML à Bâle compte 100 à 150 activistes connus. Le TKP-ML dispose de locaux de réunion dans tous les grands cantons de Suisse et notamment dans le canton de Berne – bien qu'il n'y soit pas très actif –, à Zurich (40 membres) et dans le Valais (environ 100 membres). Le TKP-ML compte environ 500 membres dans toute la Suisse.

Bâle et Zurich constituent des centres.

Groupes islamistes turcs

Les 15 et 20 novembre 2003, Istanbul a été la cible de plusieurs attentats suicides. Al-Qaïda, qui aurait profité du soutien du Front islamique des combattants du Grand Orient (IBDA-C), en est tenu pour responsable. Le 17 novembre 2003, deux ressortissants turcs qui, selon un site Internet de l'IBDA-C, feraient partie des dirigeants de ce front, sont entrés en Suisse et y ont présenté des demandes d'asile. Début décembre, le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête contre ces individus en raison de soupçons de participation ou de soutien à une organisation criminelle (art. 260ter CP) en rapport avec les attentats terroristes. Pour l'heure, il n'existe pas de structures connues de l'IBDA-C en Suisse. Rien n'indique en outre que la présence éventuelle d'activistes en Suisse représente directement un risque d'attentat terroriste.

L'IBDA-C ne dispose pas de structures en Suisse.

L'APPRECIATION

Objectif: remporter un fort écho médiatique

Le Kongra-Gel est toujours aussi capable d'actions extrémistes violentes. Le potentiel de mobilisation des Kurdes reste élevé en Suisse. Les manifestations de protestation et de solidarité demeurent possibles, les activistes cherchant surtout à attirer l'attention des médias.

Le Kongra-Gel et le TKP-ML représentent une menace directe pour la Suisse.

Si le Kongra-Gel met ses menaces à exécution et reprend le combat armé, les actions se concentreront essentiellement en Turquie ou seront dirigées contre des institutions turques à l'étranger. Des actes de violence sont peu probables en Suisse.

Le TKP-ML (parti d'extrême gauche) n'a pas été très actif dernièrement et la tendance serait plutôt à la dissolution. La menace provenant de ce parti est là aussi jugée faible.

L'EVOLUTION POSSIBLE

La situation en Turquie et en Irak est déterminante

En réorganisant ses structures, l'ex-PKK essaie de se donner une nouvelle image. Une alternative s'ouvre au parti: s'engager définitivement vers un futur politique ou revenir au combat armé. L'avenir dira si les affrontements de plus en plus fréquents qui ont lieu depuis le mois de septembre 2003 entre les forces de sécurité turques et les combattants kurdes constituent une dernière bravade ou s'il s'agit là d'un réel retour aux armes.

Des dirigeants kurdes pourraient venir se réfugier en Suisse.

En Irak, les membres du Kongra-Gel subissent la pression indirecte qu'exerce la Turquie sur les forces d'occupation. Si les dirigeants du Kongra-Gel venaient à fuir la région en crise, la Suisse serait certainement concernée.

La réforme en cours en Turquie fera sans doute reculer encore davantage les activités des groupes de l'extrême gauche turque.

2.8. Extrémisme violent tamoul

LA SITUATION

Finies les collectes publiques des LTTE en Suisse

Les LTTE se tiennent aux mesures préventives prises par le Conseil fédéral à la fin de l'année 2001. Les activités de propagande et de collecte de fonds lors de grands événements organisés par la

Les LTTE se tiennent aux mesures du Conseil fédéral.

communauté tamoule sont en diminution. Certains indices portent cependant à croire que la communauté tamoule continue de mener des collectes dans l'ombre. De plus, les dirigeants des LTTE en exil font usage d'une certaine violence verbale.

Aucune influence ne s'est fait sentir en Suisse pour autant. Proportionnellement à la population totale de la Suisse, notre pays compte toujours la communauté sri-lankaise la plus importante du monde. En effet, 38000 personnes de cette nationalité, majoritairement tamoules, vivent en Suisse.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Une évolution subordonnée au processus de paix

Il est pour l'heure fort difficile de prédire l'évolution de la situation au Sri Lanka. Malgré tous les efforts internationaux, il ne sera sans doute possible de trouver une solution durable qu'une fois que la crise aura pris fin au sein de l'Etat sri-lankais. Le processus de paix ne peut aboutir que si les parties au conflit s'impliquent dans sa mise en œuvre et poursuivent le dialogue.

L'APPRECIATION

La paix s'éloigne

La crise politique déclenchée en novembre a donné un nouveau coup dur au processus de paix.

2.9. Actes terroristes attribués à des groupes islamistes

LA SITUATION

Allégeance à l'idéologie d'Al-Qaïda?

À l'instar de 2002, ce sont les pays dont la population est en majorité musulmane qui ont été le théâtre d'actes terroristes attribués à des groupes ou à des individus islamistes. La plupart des auteurs de ces attentats sont soupçonnés d'être liés plus ou moins directement à l'idéologie véhiculée par Al-Qaïda. La Suisse a été touchée à des degrés divers par ces attentats.

Prise d'otages dans le Sahara algérien

Entre février et avril 2003, 32 touristes européens, dont quatre Suisses, ont été kidnappés dans le désert algérien. Les otages helvétiques ont été libérés le 18 août 2003. Leur libération est

intervenue grâce à l'habileté des négociateurs maliens.

Les auteurs de cette prise d'otages appartiennent au Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC), dirigé durant cette période par Hassan Hattab. Les ravisseurs étaient sous les ordres d'Abderrazak le Para, de son vrai nom Ammari Saïf. Après les attentats du 11 septembre 2001, le Para avait téléphoné à trois reprises à la BBC à Londres pour revendiquer les actions qui avaient visé les tours du World Trade Center.

Les dessous complexes de la prise d'otages.

Les motivations de cette prise d'otages sont complexes. Elle visait, selon les dires des ravisseurs, à attirer l'attention sur le fait qu'ils avaient gagné les élections en 1992. L'hypothèse selon laquelle seuls des touristes germanophones auraient été pris en otage en réaction aux procès de membres d'Al-Qaïda en Allemagne n'a pas été



Prise d'otages dans le Sahara algérien. L'emblème du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat, 5ème zone (GSPC) se trouve sur une lettre signée par l'ensemble des otages.

PHOTO DE SOURCE POLICIÈRE

confirmée. Toutefois, les luttes intestines et les besoins financiers sont des éléments à ne pas écarter, surtout si l'on considère le contexte politique actuel de l'Algérie. Suspecté d'avoir voulu négocier son avenir avec les autorités algériennes, Hassan Hattab a été démis de ses fonctions de chef du GSPC en juillet 2003 au profit de Nabil Sahraoui, alias Abou Ibrahim Mustapha. Ce désaveu est venu confirmer la thèse des difficultés internes à l'organisation. Le nouveau chef du GSPC a ensuite prêté allégeance à Oussama Ben Laden et aux Taliban. En raison des multiples divergences au sein du GSPC, cette organisation pourrait éclater en plusieurs formations.

En Suisse, la cellule de crise de fedpol en charge de cette affaire a été dissoute le 21 août 2003. L'affaire a été reprise par la PJF, placée sous la direction du Ministère public de la Confédération.

Attentats de Riyad (Arabie Saoudite)

Deux séries d'attentats ont eu lieu en Arabie Saoudite. Les explosions du 12 mai 2003 qui ont visé trois complexes occidentaux à Riyad ont fait 34 morts, dont un ressortissant suisse collaborateur de Jet Aviation, et 200 blessés, dont trois employés helvétiques de la même compagnie. Une seconde série d'attentats s'est déroulée le 8 novembre 2003, tuant 18 personnes (sans implications en Suisse).

Le 20 mai 2003, le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête de police judiciaire liée à l'attentat de Riyad du 12 mai

2003. Dans le cadre de cette enquête, la PJF et les polices cantonales concernées ont décidé, le 22 décembre 2003, de procéder à une arrestation.

Attentats de Casablanca

Le 16 mai 2003, cinq attentats suicides à la voiture piégée se sont produits au centre de Casablanca. Les attaques, conduites par 14 kamikazes, visaient des établissements fréquentés par des étrangers et des cibles symboles de la communauté juive. Ces attentats ont fait 45 morts et près de 200 blessés.

Autres attentats

D'autres attentats ayant pour cibles des civils se sont déroulés entre autres en Indonésie, au Pakistan, en Turquie et en Irak, où ils ont visé l'ONU et le CICR. L'attentat contre le siège de l'ONU à Bagdad a fait 23 morts. Il a été revendiqué par trois groupes jusque-là inconnus, dont les Brigades Abou Hafs Al-Masri. Abou Hafs Al-Masri, plus connu sous le nom de Mohammed Atef, était le bras droit d'Oussama Ben Laden. Il a été tué lors de l'intervention américaine en Afghanistan en novembre 2001. Les Brigades Abou Hafs Al-Masri ont également revendiqué l'attentat du 15 novembre 2003 contre deux synagogues d'Istanbul.

L'APPRECIATION

Islam et islamisme

Des pays musulmans ont été pris pour cibles par des groupes islamistes affiliés à Al-Qaïda. Celle-ci n'est pas une organisation terroriste monolithique structurée de manière traditionnelle, mais plutôt un vaste mouvement idéologique servant à justifier des actions terroristes selon des modes opératoires similaires.

Jusqu'aux attentats du 11 septembre 2001, commis par 19 kamikazes, dont 15 Saoudiens, l'Arabie Saoudite était l'alliée la plus sûre des Etats-Unis dans le monde arabe. La protection américaine accordée à Riyad en échange de pétrole, selon le pacte de Quincy (1945), s'est avérée être, dans les faits, une des sources du terrorisme arabo-islamique. Le rejet de l'accord américano-saoudien se cristallise pour certains autour de mouvements d'opposition à la politique du régi-

Arrestations en Suisse en rapport avec l'attentat à la bombe commis en Arabie Saoudite.

Al-Qaïda est une organisation terroriste et un mouvement idéologique.

me saoudien, comme le Mouvement Islamique pour la Réforme en Arabie, basé à Londres, et le Mouvement de la résurgence islamique, qui serait un paravent d'Al-Qaïda en Arabie Saoudite. Durant l'année 2003, les autorités saoudiennes ont intensifié la traque lancée contre des membres présumés d'Al-Qaïda.

Les attentats du mois de mai 2003 à Casablanca ont aussi été une démonstration de la force de frappe des groupes salafistes violents, qui veulent enlever toute légitimité religieuse au roi. Inspirés par le mode d'action d'Al-Qaïda, environ une centaine de combattants seraient rentrés au Maroc après la perte du

réduit afghan. On assiste, depuis les attentats du 11 septembre 2001, à une augmentation du nombre d'islamistes radicaux d'origine nord-africaine impliqués dans des projets d'attentat. Ces activistes sont plutôt motivés par le djihad international.

Les sympathisants des partis islamistes légaux ou tolérés se trouvent à présent dans une position délicate dans les pays musulmans. La majorité des musulmans et leurs chefs religieux rejettent toute activité terroriste. Même l'Arabie Saoudite, pourtant dirigée par les wahhabites, s'oppose à la doctrine de la violence. Les milieux extrémistes estiment toutefois que le djihad est justifié par la contamination des mœurs par le tourisme, le cinéma et la musique notamment.

Islamistes radicaux en Afrique du Nord.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Risque persistant d'attentats terroristes

Il est essentiel de s'attacher non seulement aux manifestations du terrorisme qui sont cause ou résultent des événements internationaux, mais aussi à la situation sociale, économique et politique des pays concernés. Le nombre de Suisses qui voyagent ou travaillent à l'étranger reste élevé, ce qui accroît le risque qu'ils puissent être victimes d'un acte terroriste islamiste qui ne les vise pas directement.

Voyageurs menacés.

La Suisse n'est pas une cible principale

La Suisse n'est pas considérée comme une cible principale pour les activistes des groupes islamistes terroristes. Cela dit, en raison de sa situation géographique, de son niveau de développement économique et technologique et de la structure de sa société, elle se caractérise par des réseaux intérieurs denses et des échanges nourris avec l'étranger. Cette position internationale augmente sa vulnérabilité face à des actes terroristes. Par ailleurs, des objectifs étrangers sis en Suisse peuvent à tout instant être visés dans notre pays.

2.10. Activités islamistes en Suisse

LA SITUATION

Interventions en Europe et en Suisse

En Europe, plusieurs réseaux considérés comme dormants ont été démantelés, démontrant ainsi le caractère international de l'islamisme. Début janvier 2003, sept islamistes présumés ont été arrêtés dans le nord de Londres. Des traces de ricine ont été découvertes dans l'appartement de l'un de ces individus. Le 14 janvier 2003, un policier britannique a été tué et quatre autres blessés à l'arme blanche lors d'une opération antiterroriste liée à l'enquête sur les traces de ricine. Toujours dans ce cadre, le 20 janvier 2003, la police britannique a mené une opération au sein de la mosquée de Finsbury Park dont l'imam, Abou Hamza Al-

Masri, est connu pour ses thèses radicales en faveur d'Oussama Ben Laden. Plusieurs terroristes présumés ont fréquenté cette mosquée londonienne.

En juin 2003, un ressortissant marocain qui projetait un attentat sur l'île de la Réunion a été arrêté par les autorités françaises. Dans le même temps, celles-ci interrogeaient Christian G., un ressortissant allemand converti à l'islam. L'auteur de l'attentat contre la synagogue de Djerba en 2002, Nizar Naouar, était jusqu'alors inconnu des services de renseignements tunisiens, européens et helvétiques. Ses contacts présumés avec un centre islamique en Suisse ont donné lieu à une perquisition le 18 mars 2003. L'enquête est toujours en cours.

Perquisition dans un centre islamique en Suisse.

Depuis 1998, l'Italie recherchait un individu d'origine tunisienne, soupçonné de soutenir des activités terroristes islamistes. Cet individu, condamné en 1999 à trois mois de prison par un tribunal bosniaque pour possession d'armes, avait résidé en Italie sous une identité yéménite. En juillet 2002, il a demandé l'asile en Suisse. Il a finalement été remis aux autorités italiennes le 19 août 2003. Un autre individu, également d'origine tunisienne, chef d'une cellule du Groupe Islamique Armé algérien (GIA) à Bologne, a fui l'Italie après avoir été condamné à cinq ans et demi de prison pour activités terroristes au profit du GIA. En janvier 2003, il a demandé l'asile en Suisse et a finalement pu être arrêté et remis aux autorités italiennes en février 2003.

Islam radical en Suisse

Les personnes et organisations qui incitent à la radicalisation des pensées, voire, à moyen et long terme, des comportements, sont celles qui en Suisse prônent une sorte de non-intégration dans les sociétés européennes. Certains responsables religieux locaux et des organisations politiques islamiques jouent un rôle dans ce processus de radicalisation. En réaction à un article de presse paru

dans le quotidien français «Le Monde» (10 septembre 2002), dans lequel il justifiait entre autres la lapidation, Hani Ramadan, responsable du Centre islamique de Genève fondé par Saïd Ramadan et gendre du fondateur des Frères musulmans, a été démis de ses fonctions d'enseignant dans une école secondaire de Genève. En outre, la presse a fait état de contacts entre un membre présumé d'une cellule d'Al-Qaïda arrêté en Espagne le 14 février 2002 et le frère d'Hani Ramadan, Tariq Ramadan.

Le Conseil de Coordination du Front islamique du Salut (CCFIS), créé en octobre 1997, suivait jusqu'à sa dissolution, début août 2002, une ligne radicale opposée au dialogue avec le pouvoir algérien. Ahmed Zaoui, l'un des membres fondateurs du CCFIS, entré en Suisse illégalement pour

demander l'asile, a été expulsé en 1998 vers le Burkina Faso pour avoir compromis la sécurité intérieure et extérieure de la Suisse. Ayant quitté le Burkina Faso en novembre 2000, Ahmed Zaoui a été arrêté en Nouvelle-Zélande le 4 décembre 2002 en possession de faux documents

d'identité. La demande d'asile qu'il avait déposée dans ce pays ayant été refusée, il a fait appel de la décision. Ahmed Zaoui est sous interdiction d'entrée en Suisse.

Condamnation en Allemagne

Par la condamnation en Allemagne, le 18 février 2003, de Mounir El Motassadeq à une peine maximale de 15 ans d'emprisonnement pour assistance au meurtre, un tribunal a constaté pour la première fois l'existence effective d'un groupe de militants islamistes à Hambourg. Ce groupe avait participé à la préparation des attentats du 11 septembre 2001.

Hizb-ut-Tahrir

Le Hizb-ut-Tahrir (Parti de la Libération) a été interdit en Allemagne le 15 janvier 2003. Ce parti a été fondé en 1952-53 sur la base de la branche palestinienne des Frères musulmans, dont il se différencie par des positions ouvertement beaucoup plus radicales. Les réseaux du groupe, qui compterait plusieurs milliers de membres, sont implantés dans de nombreux pays musulmans, en particulier en Asie centrale, et en Europe. Aucun lien avec Al-Qaïda n'a été à l'heure actuelle découvert. Quelques membres isolés de cette organisation sont présents en Suisse.

L'APPRECIATION

L'implication de la Suisse?

Les enquêtes en cours devront montrer si des personnes résidant en Suisse étaient impliquées dans les projets d'attentats. Toutefois, les nombreuses arrestations au niveau international démontrent l'importance de la coopération internationale et de l'échange d'informations entre services de renseignements.

Rôle des convertis

Les Européens convertis à l'islam semblent jouer un rôle non négligeable dans la montée en puissance de l'islamisme radical. Il est possible que certains d'entre eux aient participé à la préparation des attentats de Djerba ou de Casablanca. En Suisse également, quelques individus convertis se sont révélés être les chantres d'une vision rigoriste de la religion islamique.

Polémique autour des déclarations d'Hani Ramadan.

Nouveaux développements de l'affaire Zaoui en Nouvelle-Zélande.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Déplacement des organisations interdites

La Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui ont durci leur politique à l'égard des islamistes, pourraient, à moyen terme, être prises pour cibles par les extrémistes musulmans. Par ailleurs, il est probable que ces militants cherchent à l'avenir une base de repli plus conciliante. Lorsqu'un pays interdit les activités d'une organisation, celles-ci risquent de se poursuivre de manière clandestine. Il est aussi très probable que les sympathisants de ces organisations interdites cherchent à se déplacer vers d'autres Etats. De par sa situation au centre de l'Europe, la Suisse, qui n'a décrété d'interdiction à l'encontre d'aucun groupe terroriste hormis Al-Qaïda, pourrait être concernée en première ligne par ces changements.

La Suisse pourrait attirer des organisations interdites dans le reste de l'Europe.

Probable que ces militants cherchent à l'avenir une base de repli plus conciliante. Lorsqu'un pays interdit les activités d'une organisation, celles-ci risquent

Expansion de l'islamisme

Bien que la plupart des mouvements et des partis islamistes actifs dans les pays musulmans dénoncent ouvertement les actes terroristes, une certaine idéologie extrémiste est véhiculée au sein de la population musulmane. Le succès populaire dont jouissent ces formations légales ou interdites pourrait encore augmenter, non seulement dans les zones contrôlées par l'Etat, mais également dans celles qui ont été désertées par l'autorité étatique (p. ex.: zone pakistano-afghane, périphéries de certaines métropoles). Les groupes islamistes pourraient profiter de l'absence de pouvoir dans ces zones pour y recruter et y entraîner de nouveaux adeptes.

Terrains de recrutement pour les groupes islamistes.

2.11. Groupes d'opposition irakiens en Suisse

LA SITUATION

Des manifestations pacifistes

La perspective d'une intervention militaire en Irak a entraîné de nombreuses manifestations dans le monde. En Suisse, toutes les manifestations pour la paix se sont déroulées dans le calme. Une partie de l'opposition irakienne au régime de Saddam Hussein était ouvertement soutenue sur le plan financier par les Etats-Unis, et certains groupes radicaux d'opposition présents à l'étranger bénéficiaient indirectement de ces subsides. Mi-avril 2003, Barzan Al-Tikriti, demi-frère de Saddam Hussein, a été arrêté par les Américains en Irak. Barzan Al-Tikriti avait été nommé chef des services de renseignements en 1983, puis déchu de cette fonction en 1988. Il avait ensuite été ambassadeur auprès des Nations Unies à Genève de 1988 à 1999. Barzan Al-Tikriti a été interdit de séjour en Suisse peu avant la guerre en Irak. Son fils a été arrêté le 29

Interdiction d'entrée en Suisse pour Al-Tikriti.

août 2003 en Jordanie alors qu'il venait de Suisse, où il avait séjourné avec ses frères et sœurs.

L'APPRECIATION

Les réseaux irakiens en Suisse

Le conflit israélo-palestinien ainsi que la guerre en Irak ont accru la radicalisation des opinions des communautés musulmanes. L'immigration irakienne en Suisse, qui se regroupe en fonction de ses affinités ethniques ou religieuses, est restée assez discrète. Il existe sur notre territoire une forte communauté chiite irakienne, dont les leaders sont en contact avec des officiels iraniens. Ses membres se réunissent au sein du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak (C.S.R.I.I.), dont le siège se trouve à Londres.

Les groupes chiïtes et kurdes irakiens n'attirent pas l'attention en Suisse.

L'opposition kurde est aussi présente sur notre territoire, notamment à travers le Parti Démocrate

cratique du Kurdistan (PDK). Mis à part Ansar al-Islam, la plupart des groupes d'origine kurde ne visent que l'indépendance de leur région.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

La Suisse: future terre d'exil?

En Irak, les membres du parti kurde Kongra-Gel subissent la pression politique des forces d'occupation (cf. chapitre 2.7). Si les dirigeants du Kongra-Gel venaient à fuir la région en crise, la Suisse serait certainement concernée.

En novembre et en décembre 2003, des arrestations d'extrémistes islamistes ont eu lieu en Italie et en Allemagne. Ceux-ci appartiennent à l'entourage du groupe Ansar al-Islam, qui est présumé être impliqué dans le recrutement de résistants et dans leur envoi en Irak. Ces soupçons semblent démontrer que des réseaux terroristes pourraient essayer de recruter des membres en Europe pour la résistance en Irak. Aucun élément concret n'indique que de tels recrutements ont lieu en Suisse.

Aucun élément n'indique que les groupes radicaux islamiques sont actifs en Suisse.

2.12. Iran

LA SITUATION

Mesures françaises contre les Moudjahidin du peuple iranien

Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris le 12 avril 2001, une opération de police s'est déroulée le 17 juin 2003 sur le territoire français. Les Moudjahidin du peuple iranien (MEK), dont le siège européen se trouve à Auvers-sur-Oise, auraient recentré leurs activités en France après la chute de Saddam Hussein en Irak.

Des Moudjahidin du peuple iranien ont tenté de s'immoler par le feu en Europe.

Les MEK, d'inspiration marxiste et islamique, sont soupçonnés d'avoir planifié des actes terroristes en Europe. Les importantes sommes d'argent découvertes dans les locaux

utilisés par les MEK en France auraient pu servir, selon les services français, à l'achat d'armes. Parmi les 165 personnes interpellées figurait Maryam Radjavi, l'épouse de Massoud Radjavi, chef historique des MEK. En réaction à ces interpellations, plusieurs personnes ont tenté de s'immoler en France, à Londres et devant l'ambassade de France à Berne.

L'APPRECIATION

Influence décisive de la politique internationale

Cette intervention judiciaire a eu lieu dans un contexte particulier de politique internationale. Considérés comme une organisation terroriste, les MEK figurent sur les listes établies par les Etats-Unis et l'Union européenne. Les Etats-Unis ont pourtant conclu un cessez-le-feu avec les MEK peu après la chute de Saddam Hussein.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Le potentiel de violence des MEK

Les MEK sont à l'origine de plusieurs manifestations, parfois violentes, dans plusieurs pays européens et sont tenus pour responsables de l'assassinat de plusieurs hautes figures iraniennes. Leurs partisans, notamment certains opposants iraniens réfugiés en Suisse, pourraient donc continuer à exprimer leur mécontentement de manière plus ou moins radicale.

Vers de nouvelles manifestations d'opposants iraniens.

L'offensive américano-britannique en Irak et le démantèlement de la base des MEK en France auraient pu provoquer un nouvel exil important des MEK vers d'autres pays européens. Or, depuis ces événements, la Suisse n'a pas constaté une augmentation particulière du nombre de requérants d'asile iraniens sur son territoire.

2.13. Proche-Orient

LA SITUATION

Le pirate de l'air Hariri extradé en Suisse

En 1987, le pirate de l'air Hussein Hariri, membre du Hezbollah libanais, avait détourné un avion d'Air Afrique sur Genève et abattu l'un de ses passagers. Le Tribunal fédéral l'avait condamné à la réclusion à vie et avait refusé sa demande en grâce déposée en 1999. Bénéficiant de congés depuis avril 2002, il avait profité d'une de ces sorties pour s'enfuir. Arrêté au Maroc en décembre 2002, Hariri a été extradé vers la Suisse le 15 août 2003.

Le groupuscule PRO-PLO

Malgré l'interdiction qui leur était faite de manifester et d'installer un stand d'information dans la ville de Zurich, quelques militants de l'organisation non gouvernementale PRO-PLO avaient distribué, le 11 juillet 2002, des tracts appelant au boycott de «l'Etat apartheid sioniste israélien». En 2003, le dirigeant de ce petit groupe composé d'environ six personnes qui manifestent une haine profonde à l'égard des Juifs s'est converti à une vision rigoriste de l'islam. Il entretenait des contacts avec les dirigeants spirituels et politiques du Hamas palestinien.

Contacts avec le Hamas palestinien.

Le Ministère public de la Confédération a ouvert une enquête à son encontre et a procédé à une perquisition en août 2003. La procédure a été suspendue et déléguée au canton de Schaffhouse pour la poursuite des délits relevant de la compétence cantonale.

Hamas

Dans le contexte du conflit au Proche-Orient, plusieurs organisations d'entraide islamiques sont concernées par les enquêtes internationales sur le terrorisme. L'Association de Secours Palestinien - Suisse (ASP), notamment active dans notre pays, a ainsi été soupçonnée de soutenir financièrement les activités du Hamas. Ces soupçons n'ont jusqu'ici pas pu être confirmés.

Citons à cet égard l'affaire A. S. K., un individu qui est soupçonné, en sa qualité de président

du Comité de bienfaisance pour la solidarité avec la Palestine (organisation de collecte de fonds) en France, d'avoir collecté des fonds en faveur de la branche armée du Hamas en Israël. Au milieu des années 90, A. S. K. s'est tourné vers la Suisse, où il a ouvert une filiale pour son organisation. Officiellement, les organisations soupçonnées déclarent être des organisations d'aide humanitaire.

Les accusations à l'encontre d'organisations d'entraide islamiques n'ont pas été confirmées.

Arrestation du dirigeant du Front de Libération de la Palestine (FLP)

Le FLP, créé en 1977 par Mahmoud Zeïda, s'est fait remarquer par des actions terroristes assez originales, dont plusieurs tentatives d'infiltration en Israël par des delta-planes et une montgolfière. Mais l'action la plus importante du FLP a été le détournement du paquebot italien Achille Lauro, en 1985, au large des côtes égyptiennes. Lors de cette opération, le groupe avait tué un otage américain. 23 Suisses figuraient parmi les passagers du navire. L'Italie avait relâché Abou Abbas peu après ce détournement pour finalement le condamner par contumace à la prison à perpétuité en 1987. L'arrestation d'Abou Abbas par les forces spéciales américano-britanniques lors d'un raid au sud de Bagdad, le 14 avril 2003, a été présentée par le commandement central américain comme une nouvelle victoire dans la guerre mondiale contre le terrorisme.

Liens entre Saddam Hussein et le terrorisme.

L'APPRECIATION

Présence en Suisse de membres d'organisations radicales

Certains membres du FLP et d'autres organisations radicales issues du Proche-Orient ont demandé l'asile en Suisse, mais ils ne se sont pas jusqu'à présent illustrés par des actions terroristes préparées depuis notre territoire.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Violences persistantes

Le potentiel terroriste des groupes terroristes du Proche-Orient est encore important et conti-

nue de faire peser une menace certaine dans la région. La situation en Irak devrait accélérer le repli des représentants de groupes radicaux étrangers vers d'autres pays, comme par exemple la Syrie.

2.14. Financement du terrorisme et de l'extrémisme

LA SITUATION

Procédures d'enquêtes complexes

La lutte contre le financement d'activités terroristes demeure une grande préoccupation internationale. 137 millions de dollars sont toujours gelés suite aux sanctions mises en place contre des personnes et des organisations suspectées d'apporter leur soutien au terrorisme. En Suisse, 82 comptes touchés par les sanctions ont été bloqués, pour un montant total de quelque 34 millions de francs. Des enquêtes internationales fort complexes liées au financement du terrorisme sont toujours en cours en Suisse suite aux attentats du 11 septembre 2001.

82 comptes bancaires toujours gelés en Suisse.

La Suisse prend des mesures

La Suisse a pris plusieurs mesures en vue de renforcer la lutte contre le financement du terrorisme. A ce titre, elle a ratifié deux conventions des Nations Unies: la Convention pour la répression du financement du terrorisme et la Convention pour la répression des attentats terroristes à l'explosif. Les douze conventions sectorielles et protocoles additionnels de l'ONU relatifs à la lutte contre le terrorisme sont donc tous ratifiés. En conséquence, le code pénal a été modifié le 1er octobre 2003; la nouvelle disposition relative au financement du terrorisme prévoit de punir les personnes qui réunissent ou mettent à disposition des fonds en vue de soutenir des actes terroristes. En outre, la disposition relative à la responsabilité de l'entreprise est étendue au financement du terrorisme.

Entrée en vigueur des nouvelles normes pénales.

L'ordonnance de la Commission fédérale des banques (CFB) du 18 décembre 2002 en matière

de lutte contre le blanchiment d'argent, entrée en vigueur le 1er juillet 2003, interdit aux banques et aux négociants en valeurs mobilières d'effectuer des transactions commerciales avec des personnes ou des organisations susceptibles d'avoir un lien avec des organisations terroristes. S'ils découvrent de telles transactions commerciales, ils doivent les communiquer immédiatement au Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS).

Tout comme l'Australie, la Suisse a rejoint le Groupe d'action contre le terrorisme (CTAG), institué par les pays membres du G8. Le CTAG évalue d'autres pays et leur offre un soutien technique en matière de lutte contre le terrorisme et son financement.

L'APPRECIATION

Les premiers résultats positifs sont suivis d'une phase de stagnation

Les mesures prises visent à garantir que la Suisse et sa place financière ne seront pas utilisées, à l'avenir, pour financer des activités terroristes. Les instruments légaux de lutte contre le financement du terrorisme qui ont été fortement renforcés partout dans le monde ont, dans un premier temps, conduit à de bons résultats, mais force est de constater qu'une période de stagnation s'amorce à présent. Les huit recommandations spéciales du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) relatives au financement du terrorisme ne sont pas toutes mises en œuvre avec la même rapidité, et seuls quelques fonds ont été

Des sanctions internationales non conformes à la Constitution.

bloqués en 2003. Etant donné que certains de ces fonds ne sont pas placés dans le système financier légal, il est difficile d'affirmer que les mesures internationales prises à ce jour ont ébranlé l'efficacité des organisations terroristes. De surcroît, il existe des organisations et des groupes, impliqués dans des activités terroristes, qui mènent aussi bien des activités illégales que légales, ce qui complique énormément la tâche des autorités de poursuite pénale dans l'administration des preuves.

Les sanctions internationales ne sont pas toujours conformes à la Constitution. En effet, les personnes physiques et morales inscrites sur la liste de sanctions n'ont, par exemple, pas de moyens de recours.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Besoin d'action dans la recherche d'informations

Il ne fait nul doute que les dispositions relatives à la protection préventive de l'Etat doivent être complétées dans le domaine de la recherche d'informations. Vu que les actions terroristes sont généralement financées par des sources légales n'ayant pas de lien direct avec l'infraction, seules les enquêtes dites préventives peuvent apporter des informations concernant les flux financiers. Par ailleurs, la multiplication au niveau international des réglementations visant à lutter contre le financement du terrorisme pourrait inciter les terroristes à avoir plus souvent recours aux systèmes de transfert informels (hawala) et à effectuer des placements sous la forme d'objets de valeur facilement transportables. ■

Difficultés dans la recherche d'informations.

3. Service de renseignements prohibé

LA SITUATION

Persistence de l'espionnage

Les pays industrialisés et les entreprises restent la cible des activités d'espionnage déployées par les services de renseignements étrangers. En

L'économie, la recherche et la technologie principalement visées par l'espionnage.

Suisse, on observe une augmentation des activités du service de renseignements extérieurs russe (SVR) et du service de renseignements militaire russe (GRU). Les principaux secteurs concernés par l'espionnage sont l'économie, la recherche et la technologie.

Suspension de la procédure visant des parlementaires italiens

Début mai 2003, deux députés italiens se sont rendus au Tessin en leur qualité de membres d'une commission d'enquête parlementaire, accompagnés de deux agents italiens, pour enquêter sur une affaire de corruption sans qu'une demande d'entraide judiciaire ait été déposée et sans mandat officiel. Après leur interception, le

Des parlementaires italiens enquêtent au Tessin sans avoir fait une demande d'entraide judiciaire.

Ministère public de la Confédération a ouvert une procédure d'enquête de police judiciaire pour actes exécutés sans droit pour un Etat étranger, en application de l'art. 271 CP. Le Conseil fédéral ayant décidé de ne pas autoriser la poursuite pénale de cette infraction politique, la procédure a été suspendue.

Quelques cas importants en Europe

- En mars 2003, dans le bâtiment Justus Lipsius du quartier européen à Bruxelles, des dispositifs d'écoute ultramodernes ont été découverts dans les bureaux utilisés par les délégations allemande, française, britannique, espagnole, italienne et autrichienne.
- Le service de contre-espionnage militaire allemand (MAD) a ouvert une enquête sur l'un de ses membres, lequel aurait fourni au GRU des informations confidentielles sur la logistique des forces armées allemandes.
- En octobre 2003, le responsable allemand de la section des Balkans au sein du service fédéral de renseignements (BND) a été arrêté en Allemagne sur la base de soupçons d'espion-

nage au profit de la Bulgarie. Depuis 1999, cet homme aurait transmis à des agents bulgares des informations relevant du renseignement ainsi que des informations sur des collaborateurs du service de renseignements extérieurs allemand.

- L'Iran possède plusieurs services de renseignements, dont la tâche principale consiste à surveiller et à perturber les activités des opposants au régime et de la diaspora iranienne à l'étranger. Fin septembre 2003, un ressortissant iranien a ainsi été condamné à deux ans et demi de prison en Allemagne pour s'être livré pendant des années à des activités d'espionnage prohibées au profit de l'Iran. Le tribunal l'a jugé coupable d'avoir espionné les membres et les activités de l'opposition monarchiste en Allemagne.

L'émigration espionnée.

Diffusion des archives des services de renseignements extérieurs de l'ex-RDA

Début juillet 2003, le gouvernement allemand a rendu publics les fichiers contenant 350 000 blocs de données relatifs aux activités d'espionnage de l'ex-RDA (fichiers Rosenholz). En Suisse, des enquêtes concernant les activités de la Stasi ont été menées jusqu'au milieu des années 1990, l'ancienne Police fédérale ayant reçu de la part de services partenaires étrangers des informations sur 52 personnes qui auraient, consciemment ou non, agi pour le compte du ministère de la sécurité de l'Etat (MfS) et du bureau central des renseignements (HVA) et qui auraient été utilisées comme informateurs.

Pas d'examen historique des activités d'espionnage de l'ex-RDA en Suisse.

L'examen historique relatif aux activités d'espionnage de l'ex-RDA en Suisse a fait l'objet de plusieurs interventions parlementaires. Dans ses réponses, le Conseil fédéral a argué qu'il ne se justifiait pas de présenter chacun des cas dans le détail, ou alors qu'il n'était pas possible de le faire pour des raisons de protection de la personnalité. Concernant le renseignement, il se pose aujourd'hui la question de savoir si les fichiers Rosenholz disponibles sont complets. Selon toute vraisemblance, ils ne contiennent plus d'informations de valeur sur les opérations menées par les services russes, américains et allemands, par lesquels des personnes ont été recrutées.

Aucune activité de renseignement pendant le conflit en Irak

En amont de la guerre en Irak, l'intensification des activités de renseignement des agents irakiens était à prévoir, d'autant plus que l'espionnage des groupes d'opposition irakiens à l'étranger constituait un objectif important. Début mars, les Etats-

Pas d'expulsion de diplomates irakiens par la Suisse.

Unis ont demandé à 60 pays d'expulser des diplomates irakiens soupçonnés de se livrer à des activités d'espionnage. Tandis que de nombreux Etats ont alors procédé à des expulsions, la Suisse n'a donné aucune suite à la demande américaine. Selon la pratique constante dans notre pays, il ne suffit pas de soupçonner l'existence d'activités de renseignement pour expulser des diplomates pour mise en danger de la sécurité intérieure du pays. Avant que la guerre n'éclate, le SAP avait déjà renforcé considérablement les mesures préventives prises à l'encontre de diplomates et de fonctionnaires irakiens, ce qui a permis de procéder à une appréciation continue de la situation pendant la phase critique du conflit.

Tentatives de recrutement auprès d'ambassades de Suisse

A plusieurs reprises, les services de renseignements étrangers ont tenté de recruter du personnel auprès de certaines ambassades de Suisse – par exemple en Russie, en Israël et en Libye.

L'APPRECIATION

Divergence des intérêts nationaux

D'après les observations du SAP, la Suisse est toujours le théâtre d'activités de renseignement, les objectifs restant identiques.

Lorsque des Etats très développés sur le plan technologique s'espionnent, ils se concentrent essentiellement sur l'observation des stratégies de marché et de vente ainsi que sur l'influence exercée sur les décideurs. En revanche, la stratégie des pays technologiquement moins développés se fonde plutôt sur une recherche bon marché et aléatoire d'informations leur permettant d'améliorer leur propre recherche-développement.

L'espionnage demeure une réalité.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Importance croissante du facteur humain

Les renseignements récoltés dans le cadre de la prévention montrent que les informations politiques, économiques et militaires suscitent toujours un grand intérêt. Outre les moyens d'interception électroniques et de télécommunication (Communications Intelligence, COMINT), le facteur humain (Human Intelligence, HUMINT) va de nouveau gagner en importance dans le cadre de la collecte d'informations sensibles. ■

4. Prolifération et criminalité nucléaire

LA SITUATION

Différents pays se sont distingués

La prolifération des armes nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, ainsi que leurs vecteurs, menace la paix et la sécurité internationales. Seule une politique de non-prolifération résolue et concertée, sur les plans nationaux et internationaux, doit pouvoir contrer cette menace.

Au cours de l'année écoulée, différents pays se sont distingués dans leur politique de recherche et de développement des armes de destruction massive (ADM). Après avoir dévoilé leur capacité nucléaire en 1998, l'Inde et le Pakistan ont adopté une attitude de confrontation. Bien que leurs relations se soient sensiblement améliorées au cours de

Mise au point de programmes de recherche et de développement d'armes de destruction massive.

l'année 2003, ces deux pays n'en ont pas moins effectué chacun plusieurs essais de missiles à capacité nucléaire. Occupé par une coalition essentiellement américano-britannique depuis avril 2003, l'Irak ne représente plus, quant à lui, une menace de premier ordre.

Corée du Nord et Iran

Après s'être retirée du Traité de non-prolifération sur les armes nucléaires (TNP) en janvier 2003, la Corée du Nord a effectué plusieurs essais de missiles de croisière et réactivé une centrale de production de plutonium. Cependant, des discussions multilatérales à six ont eu lieu en août et, malgré une rhétorique parfois belliciste, la Corée du Nord semble désormais disposée à privilégier le dialogue.

Si l'Iran construit ouvertement une centrale nucléaire avec l'aide de la Russie, il poursuit plus discrètement l'érection d'une usine d'enrichissement d'uranium et d'un site de production d'eau lourde. Signataire du TNP et bien qu'en violation avec ce traité, l'Iran a pu éviter des sanctions de l'ONU en novembre. La situation devrait officiellement s'améliorer, l'Iran ayant signé le protocole additionnel au TNP en décembre, permettant à l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de visiter toutes les installations nucléaires iraniennes sans préavis.

L'Iran évite les sanctions de l'ONU.



Missile iranien Sahab-2. Défilé à Téhéran en septembre 2003. La Suisse contrôle les exportations de biens à double usage afin de prévenir leur utilisation dans la fabrication d'armes de destruction massive.

PHOTO KEYSTONE

Libye et Syrie

A des degrés moindres, la Libye et la Syrie représentent aussi un danger aux yeux de la communauté internationale. Cependant, suite à des négociations secrètes entre la Libye, d'une part, et les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, d'autre part, le gouvernement libyen a signé en décembre le protocole additionnel au TNP. Il s'est engagé à démanteler tous ses programmes d'ADM, ce qui autorise les organes de contrôle internationaux à visiter ses installations.

La Libye renonce aux armes de destruction massive.

Les groupes terroristes s'intéressent aux ADM

Pour ce qui est des groupes terroristes, on peut dire que si beaucoup n'ont ni les moyens financiers ni les compétences techniques pour employer des ADM, certains d'entre eux s'intéressent néanmoins à leur acquisition. Cette seule menace peut représenter un outil puissant dans les mains de groupes ou d'individus visant à déstabiliser un pays ou une région du monde.

Contrôle des exportations en Suisse

Technologiquement très développée, la Suisse est signataire de tous les traités internationaux

interdisant le transfert d'ADM et de tous les accords multilatéraux sur le contrôle des armements.

En Suisse, l'exportation de biens militaires spécifiques et de biens dits à double usage (civil et militaire) est contrôlée, en application de la loi sur

Les exportations vers l'Iran principalement concernées.

le contrôle des biens (LCB), entrée en vigueur le 1er octobre 1997. En 2003, seules douze demandes d'exportation déposées ont été refusées par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), dont neuf concernant des biens non soumis à permis (art. 4 LCB, dit clause fourre-tout/catch-all). Ces refus concernent surtout des exportations vers l'Iran, qui continue à manifester un intérêt marqué pour les biens helvétiques à double usage.

Mesures à titre préventif

Le SAP fait partie du groupe de travail inter-départemental chargé du contrôle des exportations et, à ce titre, intervient à titre préventif auprès d'entreprises qui commercent avec des pays à risque. Il peut ainsi empêcher des livraisons douteuses.

- Début 2001, une entreprise suisse avait reçu commande, par l'intermédiaire d'une société établie à Hong Kong, de bras télémanipulateurs destinés à la Chine. Or il

Une entreprise iranienne tente de contourner l'interdiction d'exporter du matériel vers des sociétés iraniennes sensibles.

s'est avéré par la suite que l'intermédiaire était une filiale, établie à Dubaï, d'une société-écran iranienne active dans le domaine nucléaire, et que la commande était en réalité destinée à l'Iran. L'exportation a pu être évitée. Depuis l'été 2002, la même société-écran iranienne tentait d'acquérir du matériel identique dans un pays voisin de la Suisse. Grâce à l'échange international d'informations, la transaction a pu être interrompue à l'été 2003.

- Au cours de l'année 2003, une entreprise suisse a reçu commande d'une machine-outil de la part d'une entreprise iranienne opérant dans le domaine des missiles balistiques. Deux mois après le refus de la demande d'exportation, une seconde demande pour la même machine a été faite par une autre société iranienne, qui a également essuyé un refus. Par la suite, l'en-

treprise suisse a spontanément déclaré au SAP qu'une troisième entreprise iranienne avait chargé une société d'un pays de l'Europe de l'Est de se procurer la machine et de l'expédier en Iran. L'entreprise suisse n'a pas donné suite à cette commande.

- Au cours des années 2002 et 2003, une entreprise suisse non titulaire de la licence d'exportation nécessaire a exporté environ 60 machines-outils vers plusieurs pays, y compris des Etats sensibles dans le domaine de la prolifération.

Ces exemples démontrent la volonté inébranlable de l'Iran de poursuivre par tous les moyens sa quête de biens de haute technologie.

L' APPRECIATION

L'Iran maintient son intérêt pour la technologie helvétique

Les pays importateurs de haute technologie sont essentiellement l'Iran, la Libye, la Syrie et, jusqu'en avril 2003, l'Irak. La Corée du Nord a la particularité d'être à la fois exportatrice et importatrice de produits sensibles en matière de prolifération. D'autres pays, tels que l'Inde ou le Pakistan, mais aussi l'Algérie, Israël ou l'Egypte, sont aussi régulièrement mentionnés. Enfin, d'autres pays sont utilisés pour camoufler le destinataire final, à l'instar de Dubaï (Emirats Arabes Unis), de Hong Kong (Chine) ou de Singapour.

Dubaï, Hong Kong et Singapour servent de couverture.

Un intérêt marqué pour la technologie suisse

L'attrait de la technologie suisse auprès des pays susmentionnés ne se dément pas. La Suisse intéresse les pays sensibles dans le domaine de la prolifération, particulièrement pour l'acquisition de machines-outils, de techniques de mesure et de réglage ou encore pour des produits et équipements issus de l'industrie chimique et de la biotechnologie.

Plusieurs secteurs économiques suisses sont concernés.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Corée du Nord et Iran

Au niveau international, la prudence reste de mise quant aux programmes d'acquisition d'ADM de certains Etats, particulièrement pour les pays menant une politique extérieure versatile, tels que la Corée du Nord et l'Iran. L'élargissement actuel de la capacité nucléaire dans

le monde augmente la probabilité de l'utilisation d'armes atomiques dans le cadre d'un conflit ou simplement comme moyen de coercition sur le plan diplomatique. La possibilité qu'un groupe terroriste utilise des ADM, même rudimentaires, dans un avenir proche ne relève plus de l'utopie. ■

*Les armes
atomiques à la portée
des terroristes?*

5. Crime organisé

5.1.	Groupes d'Europe du Sud-Est	48
5.2.	Organisations criminelles de la Communauté des Etats indépendants	50
5.3.	Crime organisé chinois	52
5.4.	Criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest	53
5.5.	Stupéfiants	55
5.6.	Trafic de migrants	57
5.7.	Traite d'êtres humains	59

5.1. Groupes d'Europe du Sud-Est

LA SITUATION

Problématique inchangée

La situation générale dans les pays en transition d'Europe de l'Est et du Sud-Est est toujours précaire. Le crime organisé est favorisé par plusieurs facteurs, notamment la faiblesse des gouvernements, un Etat de droit peu développé, une économie en recul et la diminution massive des revenus. La corruption constitue, en Serbie, au Monténégro (Kosovo inclus), en Macédoine et en Albanie, mais aussi dans d'autres pays de la région, un problème de taille. Les structures mafieuses influencent des domaines-clés de l'économie. De nombreux liens existent entre la grande criminalité et les structures politiques locales. La communauté internationale doit améliorer sa manière d'appréhender les zones d'ombre de l'économie.

Les mesures de lutte de la communauté internationale contre les zones d'ombre de l'économie sont insuffisantes.

La situation économique du Kosovo est particulièrement préoccupante. Plus de 70 % de la population entre 16 et 24 ans est au chômage. La frustration qui en découle est source de beaucoup de difficultés sur les plans psychique et social. Par ailleurs, le risque est grand de voir ces jeunes chômeurs recrutés par des groupes criminels, voire par des organisations extrémistes.

Activités criminelles des ressortissants de souche albanaise

La Suisse est très touchée par les activités de criminels de souche albanaise. Une situation propice y est créée, d'une part, par le marché lucratif des activités liées aux stupéfiants et au milieu de la prostitution et, d'autre part, par une diaspora importante, dont les liens familiaux avec la région d'origine sont généralement très forts. La diaspora peut servir de couverture et de réservoir pour le recrutement de collaborateurs et de futurs partenaires. Alors que la Suisse représente un débouché en soi pour le trafic de stupéfiants, elle est supposée être à la fois un débouché et un pays de transit pour de nombreuses activités liées à la traite des blanches et au trafic de migrants. Les réseaux criminels de souche albanaise sont sur-

Situation inchangée pour les groupes du crime organisé de souche albanaise.

tout actifs dans le trafic d'héroïne, trafic qu'ils dominant d'ailleurs largement. Ils disposent de réseaux internationaux bien structurés et bien établis. Bien que ces groupes ne soient, ces derniers temps, plus au centre de l'attention, ils ne se sont en aucun cas retirés du trafic de stupéfiants. Actuellement, le marché de la cocaïne, aux mains des réseaux criminels d'Afrique de l'Ouest, tend à supplanter celui de l'héroïne, ce qui explique que l'attention se soit focalisée sur le trafic de cocaïne.

L'évolution dans le domaine de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants s'avère différente. Parallèlement à leurs activités liées à la traite des blanches, au proxénétisme et au milieu de la prostitution, les réseaux criminels de souche albanaise y sont de plus en plus impliqués.

Structures flexibles

Les groupes criminels de souche albanaise présentent des structures flexibles et se caractérisent par un certain opportunisme. Ils entretiennent des relations au niveau international et s'appuient généralement sur des structures familiales.

Quelques éléments nouveaux ressortant de l'analyse approfondie des formes d'organisation des groupes criminels de souche albanaise peuvent être cités ici à titre d'exemple:

- La cohésion ethnique au sein des réseaux est forte même si, depuis peu, une tendance à la multi-ethnicité tend à s'imposer. Les groupes criminels ne constituent pas en soi des entreprises familiales, même si plusieurs membres d'une même famille se retrouvent souvent au sein de petits réseaux indépendants. La notion de confiance est ici déterminante. *Réseaux basés sur la confiance.*
- L'image d'une organisation telle qu'on la connaît avec la mafia italienne, c'est-à-dire à la structure pyramidale et au pouvoir strictement hiérarchisé, cède peu à peu du terrain pour faire place à une structure en réseau souple, conservant toutefois de grandes exigences en matière d'organisation, de manière de procéder, de flexibilité et de contacts internationaux.

Importance croissante des groupes serbes

D'autres affaires plus importantes constatées en Suisse dans les domaines du trafic de stupéfiants, de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants indiquent une importance accrue des criminels serbes, souvent en collaboration avec d'autres ethnies d'Europe du Sud-Est. Les bandes serbes se sont également fait connaître en Suisse par une série de cambriolages dans des bijouteries. Le même modus operandi a été constaté dans d'autres pays d'Europe. La Suisse est touchée indirectement par les répercussions de la contrebande internationale de cigarettes, dans laquelle sont impliqués, non seulement de petits groupes locaux, mais aussi des organisations criminelles bien structurées du Sud-Est européen. En Suisse, le marché noir est relativement limité, mais la réputation de sa place financière fait qu'elle sert de zone de retrait pour certains protagonistes de la contrebande internationale de cigarettes.

La contrebande de cigarettes nuit à la réputation de la place financière suisse.

impliqués, non seulement de petits groupes locaux, mais aussi des organisations criminelles bien structurées du Sud-Est européen. En Suisse, le marché noir est relativement limité, mais la réputation de sa place financière fait qu'elle sert de zone de retrait pour certains protagonistes de la contrebande internationale de cigarettes.

L'APPRECIATION

Présence croissante dans le milieu de la prostitution

Une diminution de l'influence des groupes criminels de souche albanaise sur le marché de l'héroïne en Suisse n'est pas en vue. Il semblerait plutôt que les contacts fréquents de ces groupes avec d'autres ethnies favorisent aussi leurs activités dans le trafic de cocaïne. L'abandon progressif par les groupes criminels de souche albanaise du trafic de rue de l'héroïne ainsi que leur présence plus importante dans le milieu de la prostitution restent problématiques, étant donné que leur absence de la rue leur permet de se soustraire plus facilement aux

Infiltration des structures légales.

autorités de poursuite pénale. Dans certaines régions de Suisse, plus de la moitié des établissements appartenant au milieu de la prostitution sont aux mains de ressortissants ou de groupes de souche albanaise. L'infiltration des structures légales par des activités ou des groupes criminels est relativement facile dans ce milieu et les revenus générés peuvent être importants. Les risques sont quant à eux relativement faibles. Les réseaux de groupes criminels de souche albanaise pourraient donc utiliser ces structures à des fins de blanchiment d'argent et d'infiltration et ainsi compromettre la place économique et financière suisse.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Risque de l'élargissement à l'Est et rôle des groupes criminels serbes

L'abandon des contrôles aux frontières et l'importante extension du domaine d'influence des groupes criminels pourraient avoir progressivement raison du morcellement du crime organisé d'Europe du Sud-Est. Néanmoins, la menace représentée par les groupes criminels de souche albanaise subsiste et l'influence exercée par les groupes criminels serbes tend à augmenter. Ces derniers entretiennent des contacts directs, hérités du passé, avec les milieux politiques d'Europe du Sud-Est. Les organisations criminelles concurrentes pourraient dans certains cas avoir recours à la violence. L'infiltration possible du crime organisé au sein des institutions économiques et publiques constitue l'une des facettes les plus saillantes de cette menace. En raison des nouvelles zones d'activités créées par l'élargissement à l'est de l'Union européenne, la priorité doit être en premier accordée, tant à l'échelon national qu'international, à la lutte contre les activités des groupes criminels d'Europe du Sud-Est.

La priorité est donnée à la lutte contre les groupes d'Europe du Sud-Est.

5.2. Organisations criminelles de la Communauté des Etats indépendants

LA SITUATION

Situation en Russie

La situation de la criminalité en Russie n'a pas connu de grands changements. La corruption, les menaces et les assassinats commandités indiquent que, dans les milieux économiques, les luttes de pouvoir sont toujours menées au moyen de méthodes criminelles.

Alors qu'on pouvait compter, il y a une année, sur une stabilisation des relations économiques au sein de la Fédération de Russie et sur l'arrêt de la fuite des capitaux, la procédure d'envergure engagée par le Parquet général russe à l'encontre de Mikhaïl Khodorkovski, actionnaire principal et

ancien dirigeant de la compagnie pétrolière Ioukos, a déclenché une crise de confiance majeure en Russie et dans le

L'affaire Ioukos déclenche une crise de confiance internationale.

reste du monde. Le Parquet général accuse Khodorkovski d'escroquerie à hauteur d'un milliard de dollars, de fraude fiscale et de faux dans les titres. Au milieu des années 90, l'ancien dirigeant était devenu, pour près de 300 millions de dollars et au moyen d'un grand nombre d'opérations douteuses, l'actionnaire majoritaire de la compagnie pétrolière Ioukos.

Les oligarques face à l'Etat

D'une manière générale, les oligarques de la Russie d'aujourd'hui, adeptes des principes de l'économie libérale occidentale, font face à un Etat qui estime que seul un puissant contrôle centralisé permet de garantir l'ordre dans la société. Leur puissance financière leur permet de prendre en charge des tâches qui reviennent en fait à l'Etat.

Affaires internationales

- En mai 2003, des enquêteurs allemands ont effectué des perquisitions dans le cadre d'une enquête portant sur la société «St. Petersburg Immobilien und Beteiligungs AG» (SPAG). Cette société établie en Hesse est soupçonnée depuis longtemps d'avoir blanchi plusieurs millions d'euros pour le compte de l'organisation criminelle Tambovskaya, établie à

St-Petersbourg, et de les avoir réinvestis dans l'immobilier en Russie. Pour l'Allemagne, cette affaire constitue une nouveauté, car c'est la première fois que des soupçons concrets de blanchiment d'argent pesant sur une société anonyme allemande ont pu être vérifiés.

- A Paris, un vaste réseau de prostitution dirigé par une organisation criminelle russe a été démantelé après deux ans d'enquêtes. Les femmes, âgées de 19 à 25 ans et principalement originaires de Lettonie, de Russie et d'Ukraine, étaient au service d'une clientèle aisée et étaient soumises à des règles de comportement très strictes. Certaines d'entre elles sont soupçonnées d'avoir fait de l'espionnage économique pour le compte d'hommes d'affaires russes influents. *Traite de femmes et espionnage économique.*
- En Allemagne, pour la première fois, une fabrique clandestine de cigarettes et son parc entier de machines ont été découverts. En juillet 2003, le bureau d'investigation douanière («Zollfahndungsamt») de Essen a arrêté plus de trente personnes et saisi 20 tonnes de tabac ainsi que des milliers de cartouches de cigarettes. Les personnes soupçonnées sont des ressortissants russes, polonais et allemands. Selon les enquêteurs allemands, cette découverte révèle un tout nouvel aspect de la contrebande de cigarettes.

La Suisse confrontée avant tout au blanchiment d'argent

La Suisse est confrontée à d'importantes activités de blanchiment d'argent impliquant des organisations criminelles de pays membres de la Communauté des Etats indépendants (CEI). En 2003 également, on a constaté

- de nombreux cas où des montants présumés avoir été obtenus illégalement, ont été transférés en Suisse par le biais d'un ensemble complexe de sociétés, notamment offshore. Pour ce faire, les ayants droit économiques ou leurs intermédiaires créent des sociétés en Suisse et déposent une demande de permis de séjour qui, en l'ab-
- Créations de sociétés en Suisse.*

sence de soupçons, leur est généralement accordée. Parmi les délits commis dans le pays d'origine, on peut citer notamment le détournement de fonds publics, la gestion déloyale et l'escroquerie. La Suisse abrite des filiales de grandes sociétés de la CEI dont les activités seraient liées au crime organisé.

Trafic de biens culturels: la piste mène en Suisse

Pour le trafic d'armes et le trafic de biens culturels, la piste mène également en Suisse. Une entreprise genevoise a ainsi mis en vente pour le compte d'hommes d'affaires russes une toile de Rubens estimée à 80 millions d'euros, qui avait disparu depuis la Seconde Guerre mondiale. Grâce à la coopération entre la Suisse, l'Allemagne et la Russie, le tableau a pu être saisi.

Saisie d'une toile de Rubens.

Il est par ailleurs notoire que des membres d'organisations criminelles de la CEI se rencontrent souvent en Suisse pour établir leurs stratégies et planifier leurs activités criminelles.

Affaires en Suisse

Lors d'une opération coordonnée sur le plan international, le Ministère public de la Confédération et la PJF ont procédé à de nombreuses perquisitions et auditions. Les perquisitions ont eu lieu dans le cadre d'une procédure d'enquête ouverte en avril 2002 à l'encontre d'un avocat suisse. Ce dernier est soupçonné d'avoir mis sur pied des structures commerciales et établi des relations d'affaires en Suisse, qui auraient permis à plusieurs personnes mises en accusation en Russie de s'enrichir au détriment de la compagnie aérienne russe «Aeroflot». L'homme d'affaires russe Boris Berezovski, qui vit depuis peu en Grande-Bretagne et y a récemment reçu l'asile politique, est au centre des enquêtes menées par les autorités russes. Depuis 1999, la Suisse accorde l'entraide judiciaire à la Russie dans cette affaire.

Un avocat suisse est impliqué dans les enquêtes menées contre Boris Berezovski.

En octobre 2001, le Parquet général russe avait ouvert une procédure pénale contre Nikolai Aksenenko, alors ministre des chemins de fer. Ce dernier a été démis de ses fonctions en janvier 2002. En octobre 2003, les enquêtes ont été closes. Aksenenko est accusé

Soupçons de blanchiment d'argent dans l'affaire Nikolai Aksenenko.

d'abus de confiance et de fraude fiscale. Il devrait comparaître devant les tribunaux au plus tôt à la fin de cette année.

Traite des blanches et CEI

Chaque année, on estime à près de 50 000 le nombre de victimes de traite d'êtres humains uniquement en Russie. En Suisse, la plupart des femmes victimes de traite d'êtres humains sont originaires de la CEI et de Roumanie.

L'an dernier, l'ambassade de Suisse à Moscou a pris des mesures préventives. Parmi les 3000 visas refusés, 220 l'ont été pour cause de soupçons de traite d'êtres humains. Les demandes de visa suspectes ont été retournées. L'ambassade de Suisse à Kiev ainsi que d'autres ambassades occidentales à Moscou ont suivi l'exemple et ont pris des mesures similaires.

L'ambassade de Suisse en Russie refuse 220 demandes de visas pour cause de soupçons de traite d'êtres humains.

Jusqu'à présent, les bases légales russes contre la traite d'êtres humains étaient insuffisantes et ne satisfaisaient pas aux exigences de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée. Il est prévu de modifier les bases légales (cf. aussi chap. 6.1.).

L'APPRECIATION

L'Etat de droit menacé au sein de la CEI

La menace ne réside pas seulement dans les délits isolés, mais surtout dans le fait que des organisations criminelles tentent systématiquement de déstabiliser les institutions fonctionnant selon les principes de l'Etat de droit au sein de la CEI pour ensuite les vider de leur substance. Des organisations criminelles de la CEI ont déjà tenté, parfois avec succès, d'infiltrer la police d'autres Etats européens.

Hierarchie horizontale

Les groupes criminels de la CEI actifs en Suisse ne sont pas organisés de manière claire et structurée. Souvent, ils ont une hiérarchie horizontale qui s'adapte à la situation. Les personnes qui en profitent le plus ont une influence considérable, directe ou indirecte, sur les décisions politiques et administratives dans leur pays d'origine. Ces circonstances compliquent la procédure pénale.

Les acteurs principaux entretiennent de bonnes relations avec le monde politique et l'administration.

Les enquêtes portant sur le crime organisé impliquant des ressortissants de la CEI sont très longues. Les procédures liées au blanchiment d'argent sont complexes et exigent des preuves de l'infraction préalable.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Fuite durable des capitaux

Selon le ministère russe des contributions, 15,4 % des dépôts russes dans des banques étran-

gères se trouvent en Suisse (16,5 % en Allemagne, 12,6 % au Canada, 11,8 % aux États-Unis, 43,7 % dans d'autres pays). Cela implique qu'à l'avenir la Suisse va devoir compter avec une multiplication des flux financiers, souvent d'origine peu claire, en provenance de la Russie.

La place financière suisse reste attractive.

En raison de sa situation économique stable et du secret bancaire, la Suisse reste une place financière et économique attractive, ce qui n'a pas échappé aux organisations criminelles de la CEI.

5.3. Crime organisé chinois

LA SITUATION

Cloisonnement ethnique marqué

Les domaines d'activité traditionnels du crime organisé chinois, dont les triades constituent la forme la plus courante, sont principalement l'extorsion de fonds en contrepartie d'une protection, les jeux d'argent illégaux, le trafic de stupéfiants, le trafic d'armes, la contrefaçon et la prostitution. Le marché particulièrement lucratif de la traite d'êtres humains et du trafic de migrants, engendré par une forte émigration, ainsi que la corruption qui y est liée constituent, dans les pays d'accueil, les conditions idéales au développement du crime organisé chinois.

La diaspora chinoise est très organisée.

La mise au jour des structures du crime organisé chinois est entravée notamment par le degré d'organisation élevé de la diaspora chinoise, par son fort sentiment d'appartenance nationale ainsi que par un cloisonnement ethnique marqué. Ces facteurs rendent donc difficile l'application des mesures prises par les autorités de poursuite pénale et favorisent de ce fait le développement et l'expansion du crime organisé chinois.

L'APPRECIATION

Beaucoup de renvois dans les aéroports suisses

Dans la plupart des pays d'immigration classiques, les marchés du travail légaux et illégaux sont déjà fortement saturés par la présence d'im-

migrés chinois, ce qui, entre autres raisons, explique pourquoi ces derniers se tournent de plus en plus vers d'autres pays européens.

Les aéroports de Zurich et de Genève sont considérés depuis longtemps comme des points sensibles en matière de transit et d'entrée en Suisse. Les ressortissants de la République populaire de Chine se situent en deuxième position pour les renvois à partir de l'aéroport de Zurich (état: septembre 2003). Bien que la Suisse n'ait, jusqu'à ce jour, pas pu être considérée comme un pays d'immigration traditionnel, la population chinoise résidant en Suisse a doublé durant ces cinq dernières années et les demandes de visas d'étude ont nettement augmenté. Sur le plan international, on constate une augmentation de l'utilisation frauduleuse des visas d'étude dans un but d'immigration illégale.

Utilisation frauduleuse de visas d'étude.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Activités criminelles encore à un niveau bas

Aucune structure du crime organisé chinois n'a été mise en évidence en Suisse. Les cas d'immigration, de corruption et de tentatives de corruption liés à l'immigration clandestine et à l'extorsion de fonds en contrepartie d'une protection sont néanmoins des signes qui attestent que le crime organisé chinois se trouve en Suisse dans une première phase de développement.

Observation nécessaire de l'évolution de la situation en Suisse.

Selon les expériences faites au niveau international, l'infiltration de segments stratégiques du marché par le biais d'aides financières et par l'instauration d'un climat de confiance constitue-

rait la prochaine phase de l'établissement du crime organisé chinois. Une observation précise de la situation s'avère donc nécessaire.

5.4. Criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest

LA SITUATION

Activité marquée sur le marché de la cocaïne

Les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest sont actifs sur tous les continents et principalement dans les domaines du trafic de stupéfiants, des délits d'escroquerie, de la traite d'êtres humains et des falsifications de documents en tous genres.

Le nombre de dénonciations de ressortissants de pays d'Afrique de l'Ouest pour trafic de stupéfiants a décuplé ces dix dernières années et s'élève actuellement à près de 40%. L'augmenta-

Les trafiquants d'Afrique de l'Ouest utilisent de fausses identités.

tion la plus importante des dénonciations portant sur ce groupe de personnes a eu lieu depuis 1998. Jusqu'à présent, les trafiquants d'Afrique de l'Ouest n'ont été que rarement impliqués dans le trafic d'héroïne. Ils sont par contre très actifs dans le petit trafic de cocaïne («trafic des boulettes»). En comparaison avec d'autres ethnies, les dealers d'Afrique de l'Ouest adoptent une stratégie de vente très offensive.

Les dealers actifs en Suisse, requérants d'asile pour la plupart, utilisent de fausses identités, constamment renouvelées et difficiles à contrôler. Face à la police et aux autorités compétentes en matière d'asile, les délinquants d'Afrique de l'Ouest ne disposent presque jamais de papiers d'identité valables. De ce fait, il est très difficile de déterminer leur pays d'origine, ce qui rend le rapatriement impossible.

Instigateurs généralement de nationalité nigériane

En Suisse, les instigateurs du trafic de drogue sont presque toujours originaires du Nigeria, souvent mariés à des Suissesses et donc intégrés en

Suisse. Ils exercent généralement un travail régulier, mènent une existence rangée et leurs épouses sont rarement mêlées à leurs activités illégales. Une telle intégration est nécessaire afin de se retirer du trafic de rue et de passer à l'arrière-plan, c'est-à-dire au plan de la gestion. Comme dans d'autres pays européens, les mariages blancs constituent une stratégie qui est suivie avec assiduité.

Le mariage avec des Suissesses comme solution d'intégration.

Spécialisation dans certains types d'escroqueries

Outre leurs activités dans le trafic de drogue, les groupes d'Afrique de l'Ouest se sont spécialisés dans certains types d'escroqueries, dont ils ont affiné les modi operandi. L'escroquerie la plus souvent commise par ces groupes est la fraude à la commission, appelée aussi «419» ou «advanced fee fraud». Vu l'opacité de ce type de délits, il est pratiquement impossible d'évaluer le montant des dommages causés.

Une méthode particulièrement raffinée consiste à combiner plusieurs types de délits. De faux sites Internet de banques, d'institutions financières ou de sociétés sont constitués et des formulaires en ligne sont créés et placés sur Internet. La Banque nationale suisse (BNS) est l'institution suisse la plus prestigieuse dont le site a été copié. L'adresse fictive www.swissnb-online.com a ainsi été créée. Après la suppression du site par le fournisseur d'accès, une nouvelle adresse, www.swissnb-online.net, est aussitôt apparue. Lorsque ce deuxième site a à son tour été supprimé, les escrocs ont créé un troisième site sous le nom d'«Advance Credit Suisse Bank» (ADCS).

Le site Internet de la Banque nationale suisse a été copié et falsifié.

Les femmes africaines travaillant en Suisse dans les réseaux de la prostitution sont principa-



Les moyens de communication utilisés par les acteurs de la criminalité économique. Site Internet d'une institution financière pratiquant l'escroquerie (siège en Afrique de l'Ouest).

PHOTO INTERNET

lement originaires du Cameroun. Dans de rares cas, elles sont originaires du Nigeria ou de Côte d'Ivoire. En comparaison avec le nombre de prostituées venant d'autres pays (pays de l'Est, Amérique du Sud), celles-ci sont relativement peu nombreuses.

L'APPRECIATION

Une forme de criminalité au potentiel de menace élevé

La criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest doit être considérée comme appartenant au crime organisé, notamment en raison de sa complexité, de son organisation transnationale, de ses structures

La criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest conquiert de nouveaux marchés et segments de marché.

gardées secrètes, du professionnalisme de ses membres, de la répartition des tâches, des gains obtenus et de l'ampleur des dommages causés. Selon Interpol, les organisations criminelles d'Afrique

de l'Ouest opèrent à un niveau qui, jusqu'à présent, était généralement celui des organisations criminelles italiennes ou colombiennes.

Le crime organisé d'Afrique de l'Ouest englobe de nombreux domaines de la criminalité et se caractérise par sa créativité, son opportunisme, sa flexibilité et sa capacité d'innovation. Il fonctionne dans une large mesure selon les principes modernes de l'économie de marché; dès qu'il s'agit de faire du profit, une alliance complexe et imprévisible est formée par de nombreux protagonistes. Les groupes ne semblent pas attachés à dominer

l'ensemble des segments du marché, mais plutôt préoccupés par la conquête ou la création de nouveaux marchés ou de nouvelles parts de marché.

Prototype d'une nouvelle forme de crime organisé

La criminalité en réseaux d'Afrique de l'Ouest peut être considérée comme l'héritière typique de la mondialisation et comme prototype d'une nouvelle forme de crime organisé. Les nouvelles technologies de communication, la suppression des frontières et la forte présence de la diaspora nigériane dans le monde ont apporté un appui indéniable à l'établissement de cette criminalité d'un nouveau type.

Ses structures sont difficiles à établir de façon définitive. A l'image du phénomène en lui-même, elles sont extrêmement dynamiques et souples. Ces dernières années, l'organisation des groupes qui en font partie s'est nettement améliorée. Du fait des différences de culture et de langue, les groupes criminels d'Afrique de l'Ouest sont presque entièrement fermés sur eux-mêmes.

Une des caractéristiques principales de ces réseaux criminels consiste à manipuler des intermédiaires souvent défavorisés et donc vulnérables, tant sur le plan tactique que psychologique (selon une méthode appelée «social engineering»). Les personnes exploitées ne sont pas seulement de nationalité suisse, il s'agit aussi de passeurs de stupéfiants et de personnes victimes de fraude à la commission.

Manipulation de tiers.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Etablissement des criminels en Suisse

Du fait de leur cloisonnement exceptionnel, de leur excellent système d'échange d'informations et de l'adaptation rapide et flexible de leurs modes opératoires aux stratégies des autorités de poursuite pénale, les groupes d'Afrique de l'Ouest devançant généralement la poursuite pénale et peuvent profiter de ce laps de temps pour s'établir en Suisse. Au cas où ce phénomène viendrait à se renforcer, les mesures prises aux niveaux national et international mériteraient d'être réexaminées.

Les stratégies de lutte utilisées jusqu'à présent ne font que déplacer le problème.

Coopération accrue avec d'autres ethnies

Au vu de l'esprit d'entreprise qui règne au sein des réseaux du crime organisé d'Afrique de l'Ouest, le profit peut être considéré comme le moteur de leurs actes. Dans d'autres Etats

d'Europe occidentale, les groupes d'Afrique de l'Ouest se sont déjà immiscés dans le marché du crack et de l'ecstasy.

Tout porte à croire qu'en Suisse les groupes d'Afrique de l'Ouest coopèrent également avec des organisations criminelles d'autres ethnies.

5.5. Stupéfiants

LA SITUATION

Une attitude plus répressive face au cannabis

Les produits dérivés du cannabis sont les drogues les plus consommées en Suisse.

La domination des groupes criminels ouest-africains sur le trafic de rue de la cocaïne s'est confirmée, de même que celle des groupes albanophones sur le trafic d'héroïne. Plusieurs cantons ont mené des actions pour dissoudre les scènes ouvertes ou les rassemblements de trafiquants. On a aussi pu observer une tendance plus répressive des cantons à l'égard des cultivateurs de chanvre destiné à être utilisé comme stupéfiant et à l'égard des trafiquants de produits dérivés du cannabis.

Héroïne

Depuis 1999, tant la consommation que le trafic d'héroïne sont en recul en Suisse. A l'instar de la plupart des autres pays européens, la Suisse a enregistré une diminution des saisies d'héroïne. Le trafic d'héroïne est toujours aux mains des groupes criminels albanophones, lesquels ont toutefois abandonné le trafic de rue aux toxicomanes. L'héroïne est introduite en Suisse par voie terrestre, via l'Italie ou l'Autriche.

Le trafic et la consommation de cocaïne en recul depuis plusieurs années.

Cocaïne

La cocaïne s'est diffusée dans toutes les couches sociales au cours des années 90. De plus en plus vendue dans la rue, elle est souvent consommée parallèlement à de l'héroïne ou à d'autres substances. Le marché de la cocaïne est en plein



Transport de stupéfiants par automobile. Les groupes criminels d'Europe du Sud-Est transportent souvent des stupéfiants par automobile. PHOTO CGFR

boom. La baisse tendancielle du prix de la cocaïne et l'augmentation de son degré de pureté indiquent sa présence en abondance sur le marché suisse. Le marché de la cocaïne est fragmenté en plusieurs scènes distinctes: la rue, les soirées et discothèques, le milieu de la prostitution et des scènes cachées.

La cocaïne très présente sur le marché.

Des trafiquants serbes, latino-américains, dominicains, italiens, libanais, albanophones et suisses sont actifs dans ce trafic. Les groupes ouest-africains dominent quant à eux le trafic de rue, qui porte cependant sur des quantités beaucoup plus restreintes. Les trafiquants libanais opèrent avec une grande dis-

Délits liés aux stupéfiants et multi-ethnicité.

crétion sur le plan international et bénéficient de bonnes connexions avec l'Amérique latine. Il faut souligner l'implication grandissante de trafiquants originaires de l'ex-Yougoslavie dans le marché de la cocaïne. On observe par ailleurs



Saisie de stupéfiants. Livraison de cocaïne provenant d'Europe du Sud-Est interceptée à la frontière en 2003.

PHOTO CGFR



Serre à usage professionnel. Culture de chanvre dans le canton de Lucerne.

PHOTO INSTITUT DE MÉDECINE LÉGALE DE BERNE

une tendance à une collaboration multi-ethnique entre les différents groupes qui se livrent au trafic de cette substance. Le fonctionnement et la forme de cette collaboration sont encore peu connus.

La cocaïne est souvent acheminée en Suisse par voie aérienne directement depuis l'Amérique du Sud (surtout depuis le Brésil, l'Argentine, et la République Dominicaine) ou via Amsterdam. Les courriers sont pour la plupart originaires d'Amérique du Sud, de la République Dominicaine, d'Afrique de l'Ouest et du Sud.

L'opération «Ferro 03», menée par le Corps des gardes-frontière, a confirmé que le trafic ferroviaire international jouait un rôle croissant dans la contrebande de cocaïne. Citons par exemple les courriers ouest-africains, très actifs sur l'axe Nord-Sud. Il semblerait que la cocaïne en provenance d'Amsterdam ou de l'aéroport de Zurich transite par la Suisse avant d'être introduite en Italie.

Le crack continue à jouer un rôle mineur en Suisse.

Cannabis

La consommation de cannabis est particulièrement élevée chez les jeunes. Le taux de THC des produits dérivés du cannabis ne cesse d'augmen-

ter et atteignait en moyenne 13 à 15% en 2003. Le trafic de cannabis et de ses dérivés est essentiellement aux mains de

citoyens suisses. De grandes razzias contre des cultures et des magasins de chanvre ont été menées dans différents cantons. Au Tessin, l'opération «Indoor» a abouti à la destruction de 60 cul-

Le marché du cannabis aux mains de Suisses.

tures (dont 52 en intérieur) et à la fermeture de 70 magasins de chanvre, de même qu'à la saisie de 198 000 plantes et de 4,2 tonnes de marijuana. Les razzias menées dans les cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne et du Tessin ont eu un impact réel sur le tourisme du chanvre. Pour l'heure, il est toutefois impossible de déterminer si ces opérations se sont traduites par une baisse du niveau de consommation de cannabis. Toutefois, l'exportation de produits dérivés du cannabis depuis la Suisse se poursuit, et ce sous une forme plus professionnelle.

Drogues de synthèse

Les drogues de synthèse sont avant tout consommées par des jeunes, pendant des soirées et dans des discothèques ou des clubs, et souvent parallèlement à d'autres substances, comme le cannabis, la cocaïne ou l'alcool, ce qui induit des interactions dangereuses. Pour l'ecstasy, ce sont essentiellement des petits trafiquants qui sont actifs dans les clubs ou établissements ou dans la sphère privée, la contrebande étant surtout le fait de jeunes courriers européens. Pour ce qui concerne les pilules thaïes, la contrebande est liée essentiellement aux milieux de la prostitution.

Les pilules thaïes se répandent dans les milieux techno.

Parmi les drogues de synthèse figure le GHB, dont les effets sont euphorisants et déshinibiteurs. Elle est surnommée «drogue du violeur» car, à doses élevées, elle provoque une perte de conscience et une amnésie. Elle est en outre difficile à déceler. C'est pourquoi elle est très prisée par les auteurs de brigandages et de viols.

L'APPRECIATION

Le marché de la drogue en Suisse

La disponibilité des stupéfiants demeure importante en Suisse. Les groupes criminels actifs dans le trafic de stupéfiants ont de plus en plus tendance à se livrer au commerce simultané de différents types de substances (multitrafic). Cette tendance va de pair avec la tendance à la polytoxomanie du côté des consommateurs.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Une concurrence accrue

Il est probable que la consommation de cocaïne continuera à augmenter. On observe en outre une tendance à une collaboration multi-ethnique entre les différents groupes dominant le trafic de la cocaïne. En même temps, dans ce contexte d'abondance de la cocaïne, la concurrence, notamment entre les trafiquants ouest-africains, semble de plus en plus exacerbée.

La consommation de cocaïne devrait encore augmenter.

5.6. Trafic de migrants

LA SITUATION

Un délit fort lucratif

Les autorités de sécurité internationales estiment que le trafic de migrants vers l'Europe de l'Ouest s'amplifie de plus en plus. Il compte actuellement parmi les activités les plus répandues et les plus lucratives du crime organisé, aux côtés du trafic de stupéfiants et du trafic d'armes. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime à 10 milliards de dollars le chiffre d'affaires annuel du trafic de migrants dans le monde. En comparaison avec les autres branches du crime organisé, le trafic de migrants a connu en peu de temps un incroyable développement, dû à la pression migratoire constante. Selon les estimations d'Interpol, le nombre de personnes qui entrent chaque année clandestinement en Europe de l'Ouest se situerait entre 300 000 et 450 000. La Suisse est confrontée à l'immigration clandestine en tant que pays de transit et pays de destination.

Le trafic de migrants rapporte 10 milliards de dollars par an dans le monde.

Les passeurs empruntent toujours de nouveaux axes

En étant de plus en plus flexibles sur le choix des axes qu'ils empruntent, les passeurs évitent les contrôles internationaux, toujours plus nombreux, ainsi que les systèmes de sécurité toujours

plus sophistiqués. Comparativement aux années précédentes, ils empruntent plus souvent la voie maritime, via la partie orientale de la mer Méditerranée. Deux des axes fréquemment empruntés au cours des dernières années ont été pratiquement abandonnés, à savoir via la Turquie vers la Sicile et la Calabre, ainsi qu'au départ de l'Albanie vers les Pouilles. Les passeurs privilégient désormais l'axe africain: ils se rendent en Libye et en Tunisie pour ensuite traverser la mer Méditerranée.

L'asile et l'immigration clandestine

Selon le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), le nombre de requérants d'asile en Europe était, en 2003, à son niveau le plus bas depuis 1999. En 2002, 26 125 personnes ont demandé l'asile en Suisse; leur nombre a chuté à 20 806 en 2003 (moins 20,4%). La majorité des immigrants entrés clandestinement en Europe essaient d'obtenir, par le biais de l'asile, un titre de séjour dans un pays de transit ou de destination. Le Corps des gardes-frontière (Cgfr) a enregistré une augmentation de 10% du nombre des franchissements illégaux de la frontière par rapport à l'année précédente. A ce titre, il a saisi un nombre plus important de documents de voyage contrefaits ou falsifiés de manière professionnelle.

Recul des demandes d'asile de 20,4% par rapport à 2002.



Scanner pour camions. Le scanner mobile pour camions permet d'effectuer les contrôles douaniers de manière rapide et efficace.

PHOTO ADMINISTRATION FÉDÉRALE DES DOUANES



Immigration illégale. Migrants découverts dans un camion à la frontière mexicaine grâce à l'utilisation d'un scanner.

PHOTO KEYSTONE

L'APPRECIATION

Professionnalisation du milieu

Les bandes de passeurs falsifient les documents d'identité les plus modernes avec des techniques d'impression et de falsification de plus en plus performantes. Les nombreuses saisies effectuées dans les pays de l'Europe du Sud-Est montrent que les passeurs disposent d'un équipement – ordinateurs, téléphones portables et imprimantes – de plus en plus professionnel.

Les bandes de passeurs opèrent de plus en plus fréquemment dans des réseaux internationaux et ont élargi leur champ d'action à la falsification de documents, la possession d'armes, le trafic de stupéfiants et la traite d'êtres humains.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Les passeurs privilégient la Suisse

La mise en place de la base de données recensant les empreintes digitales de toutes les personnes entrées clandestinement sur le territoire de l'Union européenne (UE) permettra aux États membres de l'UE d'identifier celles et ceux qui ont déjà présenté une demande d'asile dans un autre État membre. Une fois identifiés, les immigrants clandestins n'auront d'autre choix que de rentrer dans leur pays d'origine ou de se tourner vers un État qui n'a pas adhéré à la Convention de Dublin. Les expériences montrent qu'une partie des requérants d'asile en Suisse auraient déjà déposé une première demande dans un État membre de l'UE. La mise en œuvre d'Eurodac – le système informatisé d'identification des empreintes digitales de la Commission européenne – pourrait encore renforcer cette tendance. En effet, les passeurs essaieront vraisemblablement d'opérer davantage dans notre pays.

Les États européens non signataires de la Convention de Dublin sont plus attractifs.

5.7. Traite d'êtres humains

LA SITUATION

Traite d'êtres humains – trafic de migrants: deux délits très proches

La traite d'êtres humains désigne l'achat et la vente de personnes à des fins d'exploitation. Elle comprend toutes les formes d'exploitation sexuelle, d'exploitation des travailleurs et de trafic d'organes. Elle ne doit pas être confondue avec

La traite d'êtres humains: exploitation sexuelle, exploitation par le travail et trafic d'organes.

le trafic de migrants, qui signifie qu'un passeur aide des personnes à entrer et/ou à séjourner clandestinement dans un pays, généralement avec l'accord de la personne concernée et contre rémunération. Or il arrive que la délimitation entre traite d'êtres humains et trafic de migrants soit floue et que les deux formes de criminalité se confondent, notamment lorsque les passeurs réclament des sommes telles que la personne est contrainte à entrer dans une relation de dépendance ou d'exploitation. Bien souvent, le trafic engendre automatiquement une telle relation de dépendance, due à l'augmentation des tarifs des passeurs et à l'allongement des itinéraires menant dans le pays cible. A cet égard, les passeurs sont organisés selon deux schémas principaux:

- *Trafic par étapes:* les clandestins sont retenus dans un lieu de séjour intermédiaire jusqu'à ce qu'ils puissent s'acquitter du montant du reste du «voyage». Y sont pratiqués l'exploitation par le travail, l'exploitation sexuelle, les menaces et la contrainte, voire l'assassinat du clandestin ou de membres de sa famille dans son pays d'origine. Cette forme de trafic par étapes est pratiquée essentiellement par les groupes de passeurs originaires d'Europe de l'Est agissant aussi dans le milieu du crime organisé.
- *Trafic où les migrants effectuent un service de mercenaire* au sein de l'organisation des passeurs: les migrants sont engagés de manière ciblée dans le réseau et sont exploités. Des razzias et des attaques qui ont eu lieu en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne montrent que des groupes, pour la plupart d'Extrême-Orient, s'approprient des branches entières de l'économie, dans lesquelles les immigrants clandestins placent leur solde. On

suppose que certaines organisations islamistes utilisent aussi cette forme de traite d'êtres humains pour élargir et consolider leurs réseaux.

Point de mire: le milieu de la prostitution

En Suisse, on compte moins de cas relevant de la traite d'êtres humains que du trafic de migrants. De plus, des cas comparables à ceux enregistrés en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne, où la traite d'êtres humains et le trafic de migrants sont mélangés, n'ont pour l'heure pas été constatés dans notre pays. La traite d'êtres humains se pratique en Suisse essentiellement dans le milieu de la prostitution. On constate une augmentation de la traite de jeunes femmes mineures, forcées à se prostituer et à travailler. En Suisse, le milieu de la prostitution est surtout dominé par des individus isolés ou des petits groupes criminels. La plupart des victimes et des auteurs sont originaires des Balkans et d'Afrique.

Les victimes et les auteurs sont majoritairement originaires des Balkans et d'Afrique.

Hausse du nombre de mineurs

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) estime que quelque 10 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans vivent clandestinement en Suisse. La plupart d'entre eux déposent une demande d'asile de «mineur non accompagné».

De plus en plus d'enfants sont introduits illégalement sur le territoire suisse, où ils doivent opérer dans les domaines du trafic de stupéfiants, du vol, de la prostitution et du trafic de rue. En outre, bien que des chiffres manquent à ce sujet, les mariages de complaisance avec des mineurs et les adoptions clandestines ne sont pas rares. Nous savons que 500 à 600 enfants issus de réseaux clandestins sont adoptés chaque année en Suisse. Il existe certes 20 offices de placement spécialisés en matière d'adoption, rattachés à la Confédération depuis début 2003. Néanmoins, 70 à 90 % des adoptions ont lieu sans l'entremise de l'un de ces offices, d'où la difficulté de procéder à un contrôle efficace des procédures d'adoption. Le trafic organisé d'enfants en vue d'une adoption est donc certainement lucratif.

Quelque 10 000 enfants et jeunes de moins de 18 ans vivent clandestinement en Suisse.

Pour l'heure, aucun cas de traite d'enfants liée au trafic d'organes n'a été enregistré en Suisse.

L'APPRECIATION

La traite d'êtres humains en constante évolution

Partout dans le monde, la traite d'êtres humains se traduit par des activités criminelles de plus en plus sophistiquées. Même si notre pays n'est pas confronté dans la même mesure que ses voisins au problème de la traite d'êtres humains, il faut reconnaître que des groupes criminels opèrent dans le milieu de la prostitution.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Les conséquences pour la Suisse de l'élargissement à l'est de l'UE

Il est difficile de prévoir l'impact que l'élargissement à l'est de l'UE aura sur la traite d'êtres humains dans les Etats d'Europe de l'Est et dans les Balkans, où la corruption et la mauvaise gestion sont déjà monnaie courante. Les frontières extérieures de l'UE se trouvant déplacées vers l'Est, la traite des femmes et des enfants issus de ces régions vers les pays de l'UE pourrait bien s'amplifier. Il n'est donc pas exclu que la traite d'êtres humains issus d'Europe de l'Est touche aussi la Suisse. ■

6. Criminalité économique et blanchiment d'argent

6.1.	Escroqueries	62
6.2.	Corruption	63
6.3.	Fausse monnaie	63
6.4.	Blanchiment d'argent	64

6.1. Escroqueries

LA SITUATION

Escroqueries à grande échelle

En Suisse, les cas relevés de criminalité économique concernent essentiellement des escroqueries de grande ampleur et quelques délits complexes, qui englobent aussi le blanchiment d'argent et la corruption. Par ailleurs, la généralisation des affaires traitées via Internet entraîne une légère augmentation du nombre des escroqueries lors de ventes aux enchères en ligne et des services de dépôt s'y rapportant.

Principales affaires en 2003

- La Suède a fait parvenir une demande d'entraide judiciaire à la Suisse concernant le groupe suédois Ericsson. En mars 2002, l'office suédois en charge des questions liées à la criminalité économique a découvert des irrégularités dans l'imputation d'honoraires de consultation concernant 33 entreprises. Les factures pour les années 1998 et 1999 se montaient à environ 550 millions de francs. Les polices suédoises et suisses enquêtent sur ces mouvements de capitaux pour déterminer s'il s'agit de corruption ou d'escroquerie.
- Dans les cantons de Zurich et de Schaffhouse, une enquête est en cours contre un groupe aux prises avec des difficultés financières. Le 21 mai 2003, plusieurs domiciles privés et bureaux ont été perquisitionnés. Le montant du délit s'élève à 300 millions de francs, couvrant une période allant jusqu'en 2001.
- Une enquête est en cours contre une société d'investissement active en Turquie et soupçonnée d'escroquerie au placement de grande envergure, certainement liée au blanchiment

La Suède demande l'entraide judiciaire dans le cadre de l'affaire Ericsson.

d'argent. La société suisse créée il y a quatre ans proposait des investissements aux immigrés turcs de toute l'Europe. Au lieu de remettre à ses actionnaires le produit de leurs intérêts, ce qui est interdit par l'islam, elle leur promettait un gain issu de la participation à l'entreprise. Depuis sa création, la société avait conquis quelque 5000 actionnaires, essentiellement d'Allemagne. Les victimes estiment que le montant total de l'escroquerie s'élève à plusieurs centaines de millions de francs.

L'APPRECIATION

L'intégrité de la Suisse n'est pas menacée

Bien que la Suisse soit aussi touchée par des cas de criminalité économique, l'intégrité économique, sociale et politique de notre pays n'est pas menacée.

Les dommages occasionnés par la criminalité économique représenteraient actuellement entre 2 et 4% du produit intérieur brut de la Suisse.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Le boom d'Internet

Les transactions, les ventes et les échanges d'informations effectués via Internet sont en constante hausse. Mais Internet offre aussi de nouvelles possibilités aux escrocs économiques. Il est donc essentiel que les utilisateurs d'Internet soient informés des dangers potentiels afin qu'ils prennent leurs précautions et qu'ils ne soient pas dépassés par les nouveaux moyens d'information et de communication toujours plus complexes.

Sensibiliser les utilisateurs d'Internet.

6.2. Corruption

LA SITUATION

Principaux cas de l'année 2003

Plusieurs cas impliquant un soupçon de corruption ont eu lieu l'année dernière en Suisse. L'opinion publique a suivi avec une grande attention le cas des quatorze employés de la Confédération invités dans le Sud de la France par une entreprise de sécurité.

Enquêtes contre 14 employés de la Confédération.

Les participants sont soupçonnés d'avoir accepté un avantage indu. Toutefois, ils ne sont pas soupçonnés de corruption passive relative à une décision d'acquisition en faveur de l'entreprise de sécurité. Le Ministère public de la Confédération a transmis la procédure d'enquête à la justice bernoise à la fin de l'année dernière.

L'APPRECIATION

De nouvelles bases légales

La plupart des cas de corruption ayant un lien avec la Suisse ont généralement eu lieu avant l'entrée en vigueur, le 1er mai 2000, du droit pénal de

la corruption; le «scandale des déchets», toujours d'actualité en Allemagne, en est un exemple.

Afin d'optimiser la lutte contre la corruption, de nouvelles dispositions pénales relatives à l'entreprise sont entrées en vigueur le 1er octobre 2003. Celles-ci prévoient qu'une entreprise peut être punie si ses employés commettent un délit, dans la mesure où l'entreprise n'a pas pris toutes les mesures d'organisation raisonnables et nécessaires pour empêcher une telle infraction.

Entrée en vigueur du nouveau droit pénal de l'entreprise.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Attendre les jugements

L'avenir nous dira si les nouveaux articles relatifs à la corruption et ceux relatifs à la responsabilité de l'entreprise sont efficaces. Les efforts déployés par la Confédération et le milieu de l'économie pour lutter contre la corruption commencent à porter leurs fruits: la Suisse est par exemple passée du 12e au 8e rang dans le classement annuel de «Transparency International».

6.3. Fausse monnaie

LA SITUATION

Pas de risques de falsification du franc

En 2003, un total de 21527 fausses pièces et faux billets suisses ont été saisis, tandis que leur nombre s'élevait à 19773 en 2002. La valeur des faux saisis en 2003 se monte à 18 millions de francs, dont des fac-similés d'une valeur de 17,6 millions de francs ayant pu être saisis chez les victimes de l'escroquerie.

Les saisies de faux billets suisses ont été équivalentes à celles des années précédentes. Les dommages occasionnés se montent à environ 0,001% de la totalité des billets en circulation, ce qui ne représente pas une menace pour l'économie.

La plupart des faux francs sont fabriqués par des appareils à jet d'encre. Les faux sont imprimés

uniquement recto verso, les caractéristiques de sécurité n'étant copiées que dans de rares cas. Toute personne, même non initiée, est donc en mesure de reconnaître qu'un billet est un faux. Malgré tout, il est étonnant de voir que de si mauvaises copies entrent sans problème dans le circuit. La proportion des enfants et des jeunes faussaires (env. 12%) reste inchangée depuis quelques années.

La plupart des faux produits avec des imprimantes à jet d'encre sont de mauvaise qualité.

Opérations de change frauduleuses avec des francs suisses

En dépit des campagnes de prévention de grande envergure lancées dans les médias, des citoyens suisses ont été à plusieurs reprises victimes d'escroqueries lors d'opérations de change, essen-

tiellement dans la région milanaise. Les plaintes déposées auprès de la police compétente ont permis, dans la majorité des cas, d'identifier les auteurs comme appartenant à un groupe composé de minorités ethniques itinérantes. L'introduction de l'euro a été accompagnée, dans toute l'Europe, d'une forte augmentation d'opérations de change frauduleuses avec de faux billets suisses.

L'APPRECIATION

Forte augmentation des falsifications d'euros

Il est possible d'effectuer des achats en euros dans presque toute la Suisse. Malgré tout, les saisies de faux euros sont rares. Les mois de vacances (juillet et août) ont enregistré un petit pic. En revanche, les valeurs en euros falsifiées présentent une forte tendance à la hausse dans les pays membres de la zone euro; elles correspondent actuellement plus ou moins au pourcentage de falsification des anciennes monnaies nationales. Il est fort probable que de très bonnes impressions, qui copient aussi les éléments de sécurité, soient déjà en circulation.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Et si la Suisse adoptait l'euro?

On peut imaginer ce qui se passerait si la Suisse adoptait l'euro en prenant l'Autriche comme exemple. Avant de passer à l'euro, le pourcentage de schillings falsifiés était très faible en Autriche. Aujourd'hui, la situation est totalement changée: un nombre important de fausses valeurs en euros sont fabriquées dans des pays d'Europe de l'Est, essentiellement en Bulgarie. La fausse monnaie est ensuite introduite en Europe via l'Autriche. Au cours de l'année qui a suivi le passage à l'euro (2002), l'Autriche a enregistré une augmentation de 125 % de faux par rapport au schilling. En comparaison avec 2002, la proportion de faux euros a ensuite plus que triplé jusqu'en octobre 2003. Et cette proportion devrait même avoir quadruplé jusqu'en décembre 2003.

Autriche: forte hausse des faux depuis l'introduction de l'euro.

6.4. Blanchiment d'argent

LA SITUATION

Analyse complète des jugements

Pour la première fois en 2003, fedpol a réalisé une analyse complète des décisions relatives au blanchiment d'argent, revenant à la Confédération, rendues depuis 1998 par les autorités cantonales de poursuite pénale.

En raison de la formulation de la disposition du code pénal relative au blanchiment d'argent et de la jurisprudence du Tribunal fédéral, les cas jugés ont une étendue très large. Ces derniers

concernent aussi bien le vol d'un objet d'une valeur ne dépassant pas quelques centaines de francs que des cas de

blanchiment d'argent professionnel impliquant des dizaines de millions de francs issus du trafic international de stupéfiants. Dans plus de 80 % des décisions rendues, le blanchiment d'argent découle de délits liés aux stupéfiants (délict initial).

80% des délits initiaux sont liés aux stupéfiants.

Puis viennent, loin derrière, des délits initiaux comme l'escroquerie, le brigandage et la corruption. En Suisse, le trafic de stupéfiants est essentiellement dominé par des groupes étrangers. Ainsi, trois jugements sur quatre ont été prononcés contre des étrangers, majoritairement d'origine albanaise.

La place financière suisse est touchée

Le blanchisseur d'argent moyen n'a pas de connaissances particulières du secteur financier et a lui-même participé au délit initial ayant conduit au blanchiment. Les groupes actifs dans le trafic de stupéfiants essaient, en premier lieu, de réaliser des gains en Suisse, soit hors du système financier légal (trafic), soit en utilisant des méthodes simples mais efficaces au sein de celui-ci. En raison de l'importance de sa place financière, la Suisse est aussi touchée par des cas de blanchiment

d'argent d'envergure internationale. En effet, le crime organisé italien, russe et sud-américain ou des hommes d'Etat étrangers corrompus essaient de déposer des fonds en Suisse.

Pas d'infiltration systématique

Il n'existe pas de renseignements indiquant que la place financière suisse ou l'économie suisse sont systématiquement infiltrées par des groupes du crime organisé. Néanmoins, notre pays n'est pas épargné par ce phénomène. En effet, la Suisse est souvent indirectement confrontée à des

Renforcement de la prévention au niveau national et international.

cas de blanchiment d'argent, lorsque des groupes tentent de placer des valeurs étrangères «sales» sur la place financière suisse. Les dispositifs de défense nationaux et internationaux contre le blanchiment d'argent ont été largement renforcés au niveau préventif. Conformément à l'ordonnance de la Commission fédérale des banques (CFB) du 18 décembre 2002 en matière de lutte contre le blanchiment d'argent, les banques et les négociants en valeurs mobilières doivent dorénavant entreprendre des clarifications complémentaires dans des relations présentant des risques accrus, par exemple, s'agissant de l'origine des valeurs. Par ailleurs, des dispositions plus strictes prévalent dans les affaires impliquant des fonds de dirigeants politiques ainsi que dans le domaine de la lutte contre la corruption. L'adoption de la révision des 40 recommandations du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) renforce au niveau international la lutte contre le blanchiment d'argent. Au niveau répressif, un jugement a pour la première fois été prononcé pour participation à une organisation criminelle (art. 260ter CP) en relation avec du blanchiment d'argent (art. 305bis CP). Une cour d'assises tessinoise a reconnu qu'un avocat avait entretenu des relations pendant presque dix ans avec des membres de haut rang de la mafia et blanchi quelque 63 millions de francs issus notamment

du trafic de stupéfiants du crime organisé italien. La cour l'a condamné en première instance à 14 ans de réclusion et lui a interdit d'exercer sa profession pendant cinq ans.

L'APPRECIATION

La place financière suisse demeure menacée

L'importance et la stabilité de la place financière suisse continuent de la rendre vulnérable au blanchiment d'argent. Selon certaines informations, il existe des organisations criminelles internationales qui, ponctuellement, sont actives dans le blanchiment d'argent dans notre pays. Ces activités impliquant généralement un ou plusieurs Etats, une coopération internationale étroite dans la poursuite pénale s'avère indispensable. Dès lors, la Suisse soutient le plus concrètement possible les enquêtes internationales en matière de blanchiment d'argent ainsi que les processus de restitution de fonds dont des dirigeants politiques se sont emparés illégalement.

La Suisse soutient activement les enquêtes menées à l'étranger.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Adaptations juridiques

La révision des recommandations du GAFI pour la lutte contre le blanchiment d'argent nécessitera diverses adaptations juridiques. Pour l'heure, le trafic de migrants, les falsifications et autres piratages de produits, les délits d'initiés, la manipulation des cours et le trafic ne sont pas inscrits dans le code pénal suisse comme infractions initiales à un acte de blanchiment. En outre, les commerçants en biens immobiliers et en pierres précieuses ne sont à ce jour pas soumis à des obligations de diligence accrues. ■

De nouveaux délits initiaux au blanchiment d'argent doivent être inscrits dans le code pénal.

7. Autres aspects relevant de la sécurité intérieure

7.1.	Sûreté dans l'aviation	68
7.2.	Armes, explosifs et pyrotechnie	69
7.3.	Cybercriminalité et Information Assurance	70
7.4.	Pornographie enfantine	71
7.5.	Violence juvénile	75

7.1. Sûreté dans l'aviation

LA SITUATION

Menaces liées à Al-Qaïda

En 2003, l'organisation Al-Qaïda a menacé à plusieurs reprises de perpétrer de nouveaux attentats contre l'aviation civile ou ses installations. Des mesures préventives ont donc été prises dans les aéroports internationaux.

Une nouvelle menace: les missiles sol-air portables

Depuis deux ans, l'utilisation de missiles sol-air portables constitue une nouvelle menace pour l'aviation civile.

- En février 2002, quatre missiles de fabrication chinoise ont été découverts à proximité de l'aéroport de Karachi, au Pakistan. Installés sur des rampes de lancement artisanales, les missiles munis de fusées à retardement étaient dirigés sur l'aéroport.
- En juin 2002, quatre missiles ont été tirés sur l'aéroport de Kandahar, en Afghanistan. La rampe de lancement a été retrouvée plus tard, à cinq kilomètres de l'aéroport.
- Le 28 novembre 2002, deux missiles sol-air ont été tirés sur un charter israélien peu après son décollage de l'aéroport de Mombasa, au Kenya. Ils ont toutefois raté leur cible.
- Fin novembre 2003, un avion de fret civil de la société DHL a été touché par un missile sol-air peu après son décollage de l'aéroport de Bagdad, en Irak. Le missile ayant traversé une aile, l'appareil a dû atterrir d'urgence.

Incidents en 2003

Pour 2003, le SAP a eu connaissance de 92 incidents touchant à la sûreté dans l'aviation civile internationale (127 en 2002). Ces événements ont coûté la vie à 33 personnes (118 en 2002).

Incidents d'importance pour la Suisse

- Fin octobre 2003, la compagnie aérienne allemande Lufthansa AG à Zurich et le ministère allemand des transports à Berlin ont reçu une lettre de menace émanant d'un groupe combattant, jusqu'alors inconnu, baptisé ZürichOhneSuedAnflüge (ZOSA). Cette lettre dénonçait l'approche de l'aéroport de Zurich-Kloten par le Sud résultant du rejet du traité avec l'Allemagne. Diverses actions de perturbation ont suivi.
- En 2003, plusieurs menaces téléphoniques d'attentat à la bombe visant des avions de Swiss sont parvenues à l'aéroport de Zurich-Kloten, dans différents centres d'appels de Swiss en Suisse ainsi qu'à l'aéroport de Moscou. Dans tous les cas, les contrôles de sécurité supplémentaires se sont avérés négatifs, aucune trace d'explosif n'ayant pu être trouvée. *Lettres de menace et menaces d'attentat à la bombe.*
- Le 8 juin 2003, un ressortissant suisse a été interpellé à l'aéroport de Manille, aux Philippines, alors qu'il tentait de monter à bord d'un avion avec un pistolet, des munitions et du gaz lacrymogène dans ses bagages. Il risque d'être accusé d'avoir violé la loi sur les armes, extrêmement sévère dans ce pays.
- Le 22 mai 2003, 14 ressortissants suisses en état d'ébriété ont commencé à faire du raffut dans un avion de Swiss. Ces passagers indisciplinés («unruly passengers»), ont été appréhendés provisoirement par la police après l'atterrissage.

L'APPRECIATION

Une sécurité à géométrie variable

La menace pour l'aviation civile représentée par des organisations terroristes comme Al-Qaïda reste élevée. La faiblesse de la plupart des dispositifs de sécurité mis en place autour des aéroports dans les régions en crise (Proche-Orient, Moyen-Orient, Afrique) contribue en outre à accroître les risques. Par ailleurs, le nombre de passagers agressifs, voire violents, a fortement augmenté à l'échelle mondiale.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Persistance des risques liés à des actes de violence

Dans l'ensemble, les incidents survenus en 2003 dans le domaine de l'aviation n'ont pas menacé la sécurité intérieure de la Suisse. Toute-

fois, une menace potentielle liée à des actes de violence futurs subsiste. Selon les estimations internationales, la Colombie, Israël, le Pakistan, les Etats-Unis et les Philippines constituent, par ordre décroissant, les cibles les plus probables.

Persistance des risques en Suisse.

7.2. Armes, explosifs et pyrotechnie

LA SITUATION

Travaux législatifs dans le domaine des armes

La consultation relative à la révision de la loi sur les armes (LArm) s'est achevée le 20 décembre 2002. La police et les cantons ont majoritairement exprimé un avis favorable sur les modifications proposées. Les réactions négatives venaient essentiellement de tireurs, d'armuriers, mais aussi de milieux militaires et de partis politiques.

L'enregistrement des armes en feu en Suisse fait l'objet d'un large rejet.

La consultation complémentaire a révélé que l'enregistrement des armes à feu en Suisse faisait l'objet d'un large rejet.

Baisse des dommages matériels dus à des pièces d'artifice

Depuis 2000, on constate une hausse des incidents mineurs (dommages matériels provoqués à dessein au moyen de pièces d'artifice vendues communément dans le commerce). Après une année record en 2002 (plus de 400 incidents signalés, le montant total des dommages étant estimé à près d'un million de francs), les chiffres pour 2003 sont en baisse (environ 300 incidents, les dommages s'élevant à quelque 350 000 francs).

Le nombre d'attentats à l'explosif reste stable

En 2003, l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie a enregistré un total de 17 actes de violence commis au moyen d'explosifs, de grenades à main ou de dispositifs explosifs ou incendiaires non conventionnels (DEINC). A l'exception de 2001 (32 actes de violence), ce chiffre correspond à la moyenne des dix dernières années.

L'APPRECIATION

Des mesures efficaces

Les mesures prises par l'Office central pour les explosifs et la pyrotechnie, notamment le retrait du commerce de divers engins pyrotechniques de type «Thunder», expliquent la baisse des dommages matériels dus à des pièces d'artifice.

En Suisse, l'augmentation chez les jeunes de la propension à la violence n'a pas eu d'effet direct sur l'utilisation des pièces d'artifice. Par ailleurs, la violence juvénile est rarement motivée par des considérations politiques.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Le risque se situe hors des zones contrôlées

Il est difficile, voire totalement exclu, de se prononcer dans ce domaine. Les chiffres records enregistrés en 2001 ont pu s'expliquer par des actes commis en série ou par effet de mimétisme et ne sont pas forcément révélateurs d'une tendance. Le nombre d'enquêtes ayant abouti à une condamnation (quatre) se situe dans la moyenne des dix dernières années.

Utilisation abusive de pièces d'artifice par les hooligans.

Les pièces d'artifice utilisées par les hooligans constituent une menace essentiellement en dehors des stades. Le renforcement du contrôle des entrées dans les stades limite certes l'utilisation abusive de ces pièces, mais elle ne peut être totalement jugulée. Eu égard aux manifestations d'envergure à venir (championnat du monde 2006, EURO 2008), cet aspect revêt une importance croissante.

7.3. Cybercriminalité et Information Assurance

LA SITUATION

Crainte d'attaques de pirates informatiques pendant la guerre en Irak

Les craintes liées à d'éventuelles attaques de pirates informatiques ont redoublé avec l'éclatement de la guerre en Irak en mars 2003. Cependant, outre les habituels cas de «defacement» (défiguration de pages Internet) et quelques petites attaques par déni de service, aucune attaque d'importance n'a été enregistrée.

Dans certains pays, une diminution des attaques a même été observée pendant la guerre en Irak. Les attaques électroniques coordonnées contre les équipements de la partie adverse demeurent donc extrêmement rares et sont commises,

Le site Internet anglais d'Al-Jazira paralysé pendant plusieurs semaines.

la plupart du temps, sous forme d'appui. La majorité des attaques servent à diffuser les positions du camp adverse. La seule attaque connue commise

dans le cadre de la guerre de l'information menée pour soutenir le conflit armé est celle contre le site Internet anglais de la chaîne de télévision Al-Jazira, opposée à la guerre, qui a ainsi été paralysé pendant plusieurs semaines.

Record de vitesse dans la propagation des virus informatiques

Les deux virus informatiques les plus virulents en 2003, Sobig.F et Lovsan («Blaster»), ont sévi au mois d'août, dans le monde entier et à une vitesse sans précédent. Alors que Sobig.F s'est propagé par des courriers électroniques infectés, Lovsan s'est servi de ports ouverts pour s'infiltrer. Arrêté fin août 2003, l'inventeur de Lovsan, un jeune Américain de 18 ans, risque dix ans de prison.

Entrée en fonction du SCOCI

Le Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI), entré en fonction en janvier 2003, reçoit chaque mois entre 500 et 600 communications relatives à des contenus suspects, un chiffre beaucoup plus important que prévu.

L'équipe du SCOCI est chargée, d'une part, de trier les communications arrivant sur le site



Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet. Le site www.cybercrime.admin.ch permet d'accéder aux informations et au formulaire d'annonce du Service de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCI).

PHOTO FEDPOL

Internet www.cybercrime.admin.ch et, d'autre part, de rechercher tout contenu illégal sur Internet, avec ou sans soupçon préalable, notamment dans le domaine de la pornographie enfantine. Une fois examinées, les communications de soupçons sont transmises avec les données saisies aux autorités de poursuite pénale compétentes des cantons ou de la Confédération. Fin décembre 2003, le SCOCI avait transmis plus de 100 cas suspects confirmés aux autorités de poursuite pénale cantonales compétentes, qui ont poursuivi la quasi-totalité de ces affaires.

La quasi-totalité des cas suspects ont fait l'objet de poursuites.

Les cantons se déclarent satisfaits du travail de tri ainsi que des cas suspects qui leur sont transmis.

Principaux événements en Suisse en 2003

- Le 23 juillet 2003, les serveurs de messagerie électronique d'une grande entreprise de télécommunication sont tombés en panne, au détriment d'environ 400 000 clients. Un problème de matériel avait provoqué cet incident.
- Le 7 octobre 2003, l'ensemble du système informatique de La Poste Suisse a été considérablement perturbé par un ver informatique (SQL-Slammer).

L'APPRECIATION

Des mesures de sécurité prises trop tardivement

Sans précédent, la propagation rapide des différents vers informatiques à travers le monde a sensibilisé les internautes à la nécessité de prendre des mesures de sécurité sur Internet. Le risque

Des vers informatiques extrêmement nocifs.

que représentent les ordinateurs dépourvus des derniers logiciels et patches de sécurité ne doit pas être pris à la légère. Les vers occasionnent toujours des dommages relativement importants, bien que les failles des systèmes de sécurité qu'ils exploitent soient généralement connues depuis au moins un mois et que des mises à jour soient disponibles. Trop souvent, ces mesures de sécurité élémentaires ne sont pas prises à temps.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Collaboration entre le SCOCI et MELANI

L'adoption d'une approche globale vis-à-vis des dangers et des attaques commises sur ou via Internet revêt une importance croissante. A cet égard, citons la collaboration étroite entre le SCOCI et la Centrale d'enregistrement et d'analyse destinée à garantir la sûreté de l'information (MELANI). Les cas transmis au SCOCI et à MELANI sont traités par le même service d'analyse. Ainsi, indépendamment de l'origine de la communication et de son type, que l'affaire relève du plan pénal ou technique, il est possible de dresser un portrait global de la situation et des dangers menaçant la sécurité sur Internet, et notamment pour la Suisse.

La coopération internationale en matière de lutte contre la criminalité sur Internet va s'intensifier davantage, notamment grâce à la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité. Exigée par ladite convention, la mise sur pied d'un bureau de communication géré conjointement par le SCOCI et MELANI, disponible sept jours sur sept, 24 heures sur 24, est également prévue.

Mise en œuvre de la convention du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité.

7.4. Pornographie infantile

LA SITUATION

Enquêtes contre des forums de discussion

Le service de protection de la jeunesse de la police municipale zurichoise ayant été averti anonymement du fait qu'un forum de discussion sur Internet était utilisé pour rechercher des contacts de nature sexuelle avec des enfants, des enquêtes ont été ouvertes. En juillet 2003, les autorités d'enquête de la ville de Zurich ainsi que celles des cantons de Zoug et de Bâle-Ville ont arrêté, dans le cadre d'une opération commune, 17 hommes qui avaient utilisé un forum de discussion pour homosexuels pour chercher des contacts sexuels avec des garçons en âge de protection.

Grâce à des méthodes de recherche actives, la police est parvenue à convaincre les auteurs de

leur délit. Les enquêteurs se sont fait passer pour des écoliers de 16 ans dans les forums de discussion, révisant leur âge de deux ans à la baisse après avoir pris contact avec les personnes intéressées. Les enquêteurs infiltrés ont reçu une multitude de propositions explicites de la part d'inconnus, sans qu'ils aient eux-mêmes évoqué la sexualité ou fait des propositions de nature sexuelle. Les rencontres qui ont ensuite été convenues ont permis d'arrêter les auteurs à Zurich (douze cas), à Zoug (quatre cas) et à Bâle (un cas). Ces derniers ont été accusés d'avoir recherché des contacts de nature sexuelle avec des enfants et, dans huit cas, la possession de matériel pornographique illégal a pu être prouvée.

Efficacité des méthodes de recherche actives.

Profil des prévenus

Les prévenus sont des hommes âgés de 28 à 56 ans. A deux exceptions près, il s'agit de ressortissants suisses. Environ la moitié d'entre eux sont des homosexuels notoires; les autres sont mariés ou entretiennent une relation stable avec une femme et, parfois, ils ont des enfants. La plupart d'entre eux sont bien intégrés professionnellement. Quatre prévenus avaient déjà fait l'objet d'une condamnation pour avoir eu des contacts de nature sexuelle avec des enfants.

La stratégie des pédophiles consistant à entrer en contact avec des enfants via des forums de discussion est bien connue. Pour arriver à leurs fins, ils utilisent même les forums de discussion destinés aux enfants. En fournissant des informations erronées sur leur personne, les auteurs parviennent à établir une relation de confiance afin d'obtenir des informations sur les enfants ou pour convenir d'une rencontre. Les enfants ne devraient donc jamais fournir leurs coordonnées dans les forums de discussion et ne jamais se rendre seuls à un rendez-vous.

Des mesures dérisoires pour protéger les enfants dans les forums de discussion.

Des News-Groups très particuliers

Déjà en janvier 2001, le FBI avait enquêté sur trois groupes Internet, gérés par le même fournisseur, qui diffusaient de la pornographie infantile sur La Toile. Accessibles au public, ces groupes ont été infiltrés par un agent du FBI, les résultats de l'enquête venant confirmer les soupçons de départ.

Les membres de ces groupes Internet avaient gratuitement accès à des contenus de pornographie infantile et pouvaient proposer du matériel inédit. Par la suite, les autorités américaines compétentes ont obligé les fournisseurs d'accès à Internet à rassembler des informations sur les groupes concernés et à les mettre à leur disposition. Près de 4000 adresses et données électroniques (adresses IP, données d'accès et état d'activité) ont ainsi pu être mises au jour.

En mars 2002, une opération coordonnée contre une partie des suspects a été menée aux Etats-Unis. Plus de 100 personnes ont été arrêtées, parfois même pour avoir commis des abus sexuels contre des enfants. Plus de 30 victimes ont en outre été identifiées.

Les enquêtes qui ont suivi ont fourni des renseignements sur des personnes de 84 pays.

Impulsion des Etats-Unis.

Interventions en Suisse également

Fin novembre 2002, la Suisse a eu connaissance de 51 adresses électroniques liées à des fournisseurs d'accès suisses. Les propriétaires des adresses contenant des informations sur les cantons de domicile ont été identifiés par la PJF avec l'aide du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Les adresses non identifiées ont pu être transmises aux corps de police cantonaux compétents à l'aide des numéros IP. Seul un tiers des propriétaires de ces adresses ont pu être identifiés. Parmi eux figuraient des hommes connus des services de police dans le cadre d'autres procédures relatives à la pornographie infantile.

Septembre 2003: opération de police coordonnée en Suisse.

Début septembre 2003, une opération de police coordonnée a été menée chez quinze personnes réparties dans sept cantons suisses. L'évaluation du matériel saisi est encore en cours.

L'effet boule de neige avec l'aide des fournisseurs d'accès à Internet

Une opération coordonnée par Interpol et l'office fédéral de la police judiciaire allemand (BKA) de Wiesbaden a permis de démanteler 38 réseaux de pornographie infantile sur Internet dans 166 pays.

Les enquêtes, qui ont duré plus d'une année, ont été initiées par une dénonciation visant le fondateur allemand d'un réseau fermé de pornographie infantile (groupe Internet). En juillet 2002, la police a perquisitionné à son domicile et saisi du matériel incriminant, dont les adresses électroniques de quelque 4000 personnes impliquées dans l'échange de données. Elle a également rassemblé des informations relatives à d'autres réseaux fermés de pornographie infantile.

Les autorités allemandes de poursuite pénale ont contraint le fournisseur mondial d'accès à Internet, qui gérait ces réseaux, de fournir des informations quant au contenu et aux utilisateurs de ces réseaux fermés. C'est ainsi que la police a obtenu les adresses électroniques de 38000 utilisateurs et 26500 fichiers d'image. L'évaluation du matériel a permis de déterminer l'identité de 26500 suspects dans 166 pays, notamment en Europe, en Australie et aux Etats-Unis.

Des enquêtes concluantes en Allemagne ont des répercussions dans le monde entier.

Grâce à cette opération, la PJF a pu transmettre aux autorités cantonales de poursuite pénale les données relatives à huit suspects suisses. Les enquêtes qui ont suivi en Allemagne donnent à penser que d'autres ressortissants suisses sont en possession de matériel incriminant.

Autres faits marquants en 2003

Ces opérations d'envergure ne doivent pas occulter les autres formes d'abus sexuels envers les enfants. En 2003 également, quelques cas d'inceste et d'abus sexuels commis envers des enfants dans des foyers d'accueil ou dans le cadre d'activités sportives ont été révélés. Entre 80 et 90% des enfants abusés sexuellement le sont dans leur entourage proche.

Les familles au sein desquelles des enfants sont victimes d'abus sexuels sont généralement le théâtre d'actes de violence contre les femmes et

Les infractions commises dans le cadre domestique seront poursuivies d'office.

les enfants. En février 2003, le Conseil fédéral a soutenu les propositions de la Commission des affaires juridiques du Conseil national visant à ce

que la poursuite des délits commis dans le cadre domestique ne s'effectue plus sur plainte mais d'office. En octobre 2003, le Conseil des Etats a lui aussi approuvé la modification du code pénal.

L'APPRECIATION

Résultats des analyses de cas

L'analyse des principaux cas de pornographie infantile et du matériel saisi montre clairement

- que la production et la diffusion de pornographie infantile sont particulièrement lucratives. Généralement, les producteurs et les vendeurs ne sont pas des pédophiles. Il s'agit de criminels dont la seule motivation est l'appât du gain. Les groupements criminels organisés, notamment ceux des pays de l'Est, semblent avoir identifié le potentiel financier de ce domaine délictueux. A lui seul, le fournisseur d'accès à Internet américain Landslide (opération Genesis) a réalisé un chiffre d'affaires mensuel pouvant atteindre 1,4 million de dollars grâce à une clientèle de 250 000 personnes. Selon les estimations de l'UNICEF, la

Les criminels motivés par l'appât du gain se tournent vers la pornographie infantile.

pornographie infantile générerait environ 20 milliards de dollars chaque année dans le monde. De son côté, le BKA allemand estime le chiffre d'affaires annuel à quelque cinq milliards d'euros. D'après «Internet Watch Foundation», 60% des sites de pornographie infantile sont domiciliés aux Etats-Unis, suivis de près par la Russie.

- que l'offre de pornographie infantile via des sites Internet dont l'utilisation est sujette au paiement par carte de crédit ne constitue qu'une forme de diffusion de matériel de pornographie infantile. Certes, les experts s'accordent à dire que le nombre de sites Internet vendant de la pornographie infantile a considérablement augmenté au cours de ces dernières années. Mais de nouvelles possibilités d'offre et d'échange sont également apparues. Dans les News-Groups et les forums de discussion, le matériel n'est pas échangé contre de l'argent, mais contre du matériel, à l'aide de logiciels d'échange spécifiques. Pour les autorités de poursuite pénale, il est devenu plus difficile d'identifier et d'accéder à ces forums qui sont parfois fermés (cf. chap. 7.3.).

Des formes de diffusion difficiles à identifier.

- que beaucoup de détenteurs et de diffuseurs de pornographie infantile sont ce que l'on appelle des criminels invisibles. En Allemagne, on estime que le nombre de collectionneurs ou de consommateurs réguliers de matériel de pornographie infantile est compris entre 30 000 et 50 000. En Suisse, on ne dispose toujours pas de chiffres fiables. L'opération Genesis (cf. Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2002) et les dernières opérations de la police ont toutefois montré qu'il fallait supposer qu'un nombre élevé d'utilisateurs de sites Internet relevant de la pornographie infantile se trouvait aussi en Suisse. En outre, il est connu que des ressortissants suisses contribuent à la diffusion de ce matériel. On peut aussi supposer que des activités de production se déroulent dans la sphère privée, tout au moins dans des cas isolés.

Absence de chiffres relatifs aux utilisateurs en Suisse.

- que les collectionneurs et les consommateurs de pornographie infantile sont issus de toutes les couches de la population et qu'ils se profi-

lent rarement comme des criminels. Selon les spécialistes, on ne peut dire que la consommation remplacerait les abus actifs et, partant, qu'elle contribuerait à protéger les victimes potentielles dans l'entourage proche des consommateurs.

La consommation fréquente de pornographie infantile abaisse le seuil d'inhibition.

Au contraire, la consommation fréquente de pornographie infantile abaisserait le seuil d'inhibition.

- que les représentations de situations d'abus sont de plus en plus brutales et les victimes de plus en plus jeunes, les jeunes enfants et les nourrissons violés ne constituant hélas plus une exception. Les représentations d'abus sont souvent proposées sous forme de séries dont la production s'étend parfois sur plusieurs années.

Les représentations sont plus brutales et les victimes plus jeunes.

- que les victimes de la pornographie infantile sont toujours issues de pays pauvres. Les enfants des rues et autres enfants défavorisés des pays de l'Est, de l'Asie et, de plus en plus, de l'Afrique, sont exploités au profit de l'industrie pornographique. La production s'effectue généralement sur place, les dispositions

Les victimes proviennent soit de pays pauvres, soit de l'entourage proche des pédophiles.

légalles en vigueur dans ces pays étant moins sévères qu'en Europe occidentale. Mais les pédophiles d'Europe occidentale produisent également de la pornographie infantile avec des victimes de leur entourage proche, ce matériel étant destiné au commerce privé via des plates-formes d'échange. Les victimes potentielles se trouvent dans les familles, mais elles sont également attirées via des annonces fallacieuses diffusées sur Internet ou dans des magazines pour la jeunesse. Les victimes de la pornographie infantile le sont à double titre: du fait de l'abus et du fait que les images sont diffusées irrémédiablement à des milliers de voyeurs.

Double stratégie lors des enquêtes

Le travail de la police s'articule autour de deux stratégies: enquêter sur les auteurs et identifier les victimes. Précisons que l'identification des victimes permet d'obtenir de précieux indices quant

aux auteurs. Mais, malgré ces deux stratégies, il est difficile de remonter jusqu'aux producteurs professionnels de pornographie infantile. C'est pourquoi les autorités de poursuite pénale attendent beaucoup de la coopération avec les fournisseurs d'accès à Internet et avec les instituts de cartes de crédit.

En 2003, la Suisse a enregistré quelques progrès en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants. Le SCOCI a pu combler les lacunes relatives aux enquêtes sans lien avec un soupçon particulier dans le domaine de la pornographie infantile également.

A la suite de l'opération Genesis (cf. Rapport sur la sécurité intérieure de la Suisse 2002), l'infrastructure technique utilisée pour lutter contre les délits sur Internet a été améliorée au plan cantonal. L'évaluation de cette opération a en outre facilité le travail d'enquête de la police dans le cadre des opérations qui ont suivi. Cette année, fedpol et les milieux scientifiques ont prévu de collaborer dans le domaine de la recherche afin d'établir le profil des consommateurs d'offres relevant de la pornographie infantile. L'objectif est d'acquérir des connaissances plus approfondies sur les auteurs et, partant, d'effectuer un travail de prévention et d'enquête plus ciblé.

Les producteurs professionnels sont difficilement identifiables.

Lutte à plusieurs niveaux

Le 1er janvier 2004, un attaché de police de la PJF a pris ses fonctions en Thaïlande. Le travail de la police s'en trouvera facilité dans le domaine du tourisme sexuel également. Après la révision du code pénal, les Suisses adeptes du tourisme sexuel pourront faire l'objet de poursuites pénales, même si le délit n'est pas punissable dans le pays où il a été commis. Un délinquant pourra en outre être poursuivi à son arrivée en Suisse, quelle que soit sa nationalité ou sa résidence principale.

Entrée en vigueur de la révision du code pénal concernant le tourisme sexuel.

De nombreuses interventions parlementaires relatives à la protection des enfants et des adolescents exigent, entre autres, l'obligation de présenter un extrait de casier judiciaire pour les personnes qui travaillent avec des enfants, ou encore la création d'un centre de compétences auprès des Nations Unies afin de lutter contre la criminalité sur Internet.

L'ÉVOLUTION POSSIBLE

Persistance prévisible de l'exploitation des enfants

A l'avenir également, l'augmentation de l'exploitation sexuelle des enfants est à prévoir. La sexualisation au quotidien de femmes et d'enfants de plus en plus jeunes constitue une tendance constante. Les disparités économiques entre certaines régions du monde favorisent l'exploitation des plus faibles dans divers domaines.

Effets négatifs du progrès technique

Le progrès technique, avant tout dans le domaine d'Internet, permet de produire à moindre coût et avec davantage de professionnalisme du matériel relevant de la pornographie enfantine, et de le diffuser plus facilement et plus discrètement. En 2003, le nombre d'enfants et d'adolescents internautes a augmenté de 15% en Europe. Ceux-ci doivent donc bénéficier d'une protection accrue sur Internet. Certains grands fabricants de logiciels ont d'ores et déjà pris des mesures en ce sens. De leur côté, les organisations non gouvernementales mettent tout en œuvre pour améliorer la prévention et l'information concernant l'utilisation d'Internet.

La spirale de la violence doit être rompue.

7.5. Violence juvénile

LA SITUATION

Un phénomène loin d'être isolé

En 2003, l'opinion publique a été confrontée au problème de la violence juvénile surtout au printemps et pendant l'été. Des événements particulièrement brutaux (agression à main armée dans la vieille ville de Berne, homicides à Yverdon et à Fribourg, blessures corporelles graves à Frauenfeld, nombreux délits commis en bandes) ont semé l'effroi en Suisse.

L'augmentation de la violence s'inscrit dans le cadre de l'évolution globale de la société.

Si l'on compare les statistiques suisses de ces dix dernières années en matière de dénonciations, on observe une augmentation de la quasi-totalité des délits contre la vie et l'intégrité corporelle et portant atteinte à la liberté. Les menaces visant les fonctionnaires et les autorités, tout comme les menaces en général, présentent également une tendance à la hausse.

Loin de concerner uniquement les mineurs, l'augmentation de la violence se présente comme un phénomène général, qui s'inscrit dans le cadre d'une évolution globale de la société. Le graphique (voir page 76) illustre parfaitement cette tendance.

On peut considérer que ces statistiques sont révélatrices de l'abaissement du seuil d'inhibition

concernant les actes de violence, mais elles ne revêtent aucune valeur illustrative précise. Les statistiques de la criminalité reflètent principalement le travail des organes de contrôle gouvernementaux et non gouvernementaux, et non les activités criminelles effectives. Depuis les années 60, les experts constatent que la société est de plus en plus sensibilisée aux actes de violence, ce qui apparaît clairement dans le discours social, les médias, la jurisprudence, la législation, les campagnes de prévention ou encore les programmes sociaux. Cette sensibilisation devrait entraîner un changement des attitudes en matière de dénonciations ainsi que la focalisation des forces de l'ordre sur les délits violents. A cet égard, les données statistiques – avant tout en ce qui concerne les dénonciations – doivent être interprétées en contexte et avec précaution. Cependant, étant donné que les statistiques relatives aux condamnations parlent d'elles-mêmes – entre 1995 et 2002, les jugements prononcés à l'encontre de jeunes ont doublé, passant de 7000 à 14000 environ – et que la plupart des experts auprès des autorités de poursuite pénale et d'autres secteurs traitant de la criminalité juvénile violente confirment la tendance, les indicateurs statistiques doivent être pris au sérieux.

Sensibilisation de la société à la violence.



Lésions corporelles simples et lésions corporelles graves. Nombre de dénonciations depuis 1993 d'après la Statistique policière de la criminalité. Tendence à la hausse. GRAPHIQUE FEDPOL

L'APPRECIATION

Naissance de carrières criminelles

Même s'il est vraisemblable que les actes de violence commis par les jeunes font l'objet d'une surreprésentation dans la presse, les statistiques et les déclarations des spécialistes montrent que les jeunes ont depuis longtemps tendance à commettre davantage de délits violents. Bien que la violence juvénile ne constitue pas un phénomène isolé, mais qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'évolution générale de la société, les délits violents commis par les jeunes doivent être pris particulièrement au sérieux. Des carrières criminelles risquent en effet d'être débutées à l'adolescence. L'Etat de droit doit fixer des limites suffisamment tôt, mais aussi montrer des voies nouvelles et constructives.

Les actes de violence commis par les jeunes doivent être pris très au sérieux.

L'EVOLUTION POSSIBLE

Les origines du phénomène évoluent

Le problème de l'augmentation de la délinquance juvénile est reconnu comme tel au niveau européen. L'Europe est dans son ensemble confrontée à un risque accru en la matière. Selon un rapport du Conseil de l'Europe, ce risque résulte de l'éclatement des structures familiales, de l'augmentation de la consommation de drogue, de l'instabilité économique, de l'urbanisation et de l'immigration.

S'agissant du dernier point, les minorités ethniques sont depuis peu considérées comme un groupe à risque et à problème spécifique. Mais le statut d'étranger en lui-même ne constitue pas un critère pertinent de potentiel criminel. Les

Le statut d'étranger ne constitue pas un critère pertinent de potentiel criminel.

minorités ethniques souffrent souvent d'injustices socio-économiques; elles sont exposées à la violence et aux stratégies violentes de gestion des conflits de leur pays d'origine, qu'elles transmettent à leurs enfants.

La virilité et la violence, utilisées pour gérer des conflits, s'expriment souvent, au sein de certaines minorités ethniques, sous la forme d'activités criminelles dans les pays de destination. Soulignons en particulier les actes de vengeance

commis dans le cercle familial ou clanique en cas d'atteinte à l'honneur, les actes violents visant les filles et les partenaires non tolérés des filles issues de familles musulmanes (ces actes sont surtout commis par les frères) ou encore la criminalité en bandes exercée dans les pays de destination par des groupes rivaux issus de différentes minorités ethniques. ■

La virilité et l'honneur à l'origine d'actes criminels au sein des minorités ethniques.

DOMESTIC SECURITY REPORT SWITZERLAND 2003

Summary

Focal points 2003	80
Overall assessment	83
Measures	83

Focal points 2003

Consequences of the terrorist attacks in the Middle East

Following the war in Iraq, the Middle East has become the focal point of terrorist attacks by Al Qaeda. Mechanisms for ensuring national security, especially the tightening of legal regulations in the fight against international terrorism, continue to be adapted at national and international level. Individuals and organisations around the world suspected of supporting Usama Bin Laden's terrorist network Al Qaeda or other terrorist organisations are subject to direct or indirect sanctions.

Swiss victims of terrorism

In mid May 2003, one Swiss national was killed and three injured in a terrorist attack in Riyadh. Following the calculated attacks on the UN and ICRC buildings in Baghdad in the autumn, similar targets in Switzerland have to be considered increasingly at risk. The kidnapping in the Sahara in February 2003 further demonstrates how dangerous tourism can be in isolated regions of certain countries where Islamic groups are operating. However, there are no indications to suggest that Switzerland is a direct and prime target for attack by Islamic groups such as Al Qaeda or similar organisations.

Switzerland: no primary target of terrorist organisations.

Investigations into suspected Al Qaeda connections

In 2003, the Federal Office of Police (fedpol) and the Office of the Federal Attorney of Switzerland carried out several preventive and criminal investigations into suspected connections between Al Qaeda members abroad and individuals residing in Switzerland. Moreover, several requests for legal assistance are pending in cases

Police inquiries and preventive investigations on Swiss residents.

where there is reason to believe that the path of suspected members or sympathisers of terrorist organisations have led to or through Switzerland. The results will reveal whether and to what extent the suspects were involved in assisting or even carrying out attacks.

Radical Islamic groups in Switzerland

Amongst the radical Islamic groups in Switzerland, the advocates of terrorist acts are in a very small minority. As has been shown, individual North African terrorist groups have had ties to individuals but, for social and economic reasons, Switzerland is not considered to be a particularly suitable country for recruiting potential Al Qaeda members. Several suspected violent extremists have been turned away at the border or extradited on account of international arrest warrants.

Switzerland: no suitable recruiting turf for Al Qaeda.

Radical groups in the Middle East

In connection with the conflict in the Middle East, several Islamic charity organisations have become the focus of international investigations regarding terrorism. Up to now, however, suspicions have not been confirmed. Preventive and criminal police measures have only been imposed in Switzerland against a small group led by a Swiss national and known for its fanatical anti-Semitic and Zionist views.

Suspicion regarding involvement of Islamic relief organisations unconfirmed yet.

Continuing terrorist threat in Europe

Following the arrest of members of the left-wing terror organisation Red Brigade in Italy, Switzerland started investigations in connection with a request for legal assistance. The Basque terror organisation ETA (Euskadi ta Askatasuna) reacted to the international anti-terrorist measures by carrying out attacks against Spanish authorities and at holiday resorts in Spain. There have also been traces of the group's financing in Switzerland.

Investigations into European left-wing terrorist groups in Switzerland.

Right-wing extremism and racial discrimination

Right-wing extremism and racism continue to be extremely politically delicate issues in the field

of national security. Right-wing extremists are, at present, avoiding violent confrontation and are making use of their constitutional rights, for

Several attacks on asylum institutions.

example by participating in the traditional celebrations on the “Rütli” on 1 August – Swiss National Day. The right-wing scene is becoming more politically aware and coming increasingly into confrontation with left-wing extremist groups. The average age of violent youths and young adults in the right-wing scene is noticeably falling; after consuming alcohol they have less inhibition to damage property, cause bodily harm and engage in racial discrimination. Loosely-knit groups without any clear structure or political background are predominant in the rural areas of Switzerland. After a temporary lull, there were more attacks on asylum centres in 2003.

Event-related left-wing violence

Left-wing extremist groups used major international events such as the G8-Summit in Evian to engage in violence against private persons and the authorities. The damage caused by riots during the World Economic Forum in January 2003 in Davos, the 1 May celebrations and the G8 Summit

Left-wing extremist violence in big events causing considerable damage.

in Evian in June was considerable. In addition to the politically motivated violent extremists, there were also a considerable number of non-political or ideological hangers-on who often agitate from within the broader masses of peaceful demonstrators and misuse them as a means of protection and withdrawal.

Youth violence and hooliganism

In spring and summer 2003, youth violence hit the headlines and stirred the public following some particularly violent incidents and numerous cases of gang crime in various Swiss cities. As crime statistics show, youth violence is not an isolated phenomenon but rather part of the development of society as a whole. The growing propensity for violence amongst youth is a result of developments within society. There is a risk that criminal careers begin in adolescence. Hooligans misuse sports events, young anarchists peace demonstrations. Both groups are partly taken in and instru-

Juvenile violence at the centre of public attention.

mentalised for the left-wing and right-wing extremist agenda.

Extremism by exiled groups

Following the end of the fighting in Iraq in 2003, there was some activity within those extremist groups in Europe affected by the war. The USA and Turkey have increased their pressure on the Kurdish Kongra-Gel (PKK). In some areas of Switzerland, there has been less activity by the Kongra-Gel and there have been no incidents of violence at demonstrations. Following large-scale raids by the French police, members of the Iranian People’s Mujaheddin (MEK) in Switzerland have also tried to burn themselves to death out of protest. Since the beginning of 2003, there has been a steady increase in activity by the Albanian diaspora on behalf of extremist organisations fighting for a Greater Albania.

Foreign Extremist organisations increasingly active in Switzerland.

Illegal intelligence

Preventive counter-intelligence was mainly concentrated on the economic sector, research, high-tech and the investigation of various migrant groups.

Proliferation

In the field of proliferation, Switzerland is an attractive market for certain sensitive countries such as North Korea and Iran especially for procuring machine tools, measurement and regulation technology or products and equipment from the chemical and bio-technological industry. In 2003, the State Secretariat for the Economy (seco) only refused a dozen documented export inquiries, nine of which were for goods which require no permission. The inquiries were mainly for exports to Iran, which continues to show a keen interest in Swiss dual-use goods.

Dual-use goods: object of international interest.

Organised crime

Criminal groups and individuals with connections to organised crime are active in Switzerland especially in drug trafficking, human trafficking and money laundering. Europe’s increasing expansion has opened up new opportunities for

criminal organisations. The EU's easily penetrable eastern border may become an obvious target by all the larger organised crime groups. According to Europol's annual report for 2003, approximately 4,000 criminal groups of various ethnic origins with around 40,000 members are active in Europe. The criminal groups in the various EU countries vary in size, structure, organisation and other characteristics and their activities involve all classical forms of organised crime such as drug trafficking, human trafficking and smuggling, money laundering and economic crime. International cooperation is mainly focussed on Albanian, Serbian, Chinese and Turkish criminal networks. There is also evidence that groups are becoming increasingly multiethnic in composition.

Number of criminal multiethnic groups increases.

Criminal groups from southeastern Europe

Switzerland is greatly affected by the criminal activities of ethnic Albanians. The lucrative market for drugs and prostitution as well as a strong diaspora that generally maintains close contact to the region of origin through family ties make for favourable conditions. Whilst Switzerland is considered to be the final destination for drugs, it also acts as a transit country for the trade in women and smuggling of human beings. Apart from ethnic Albanians, other criminal groups from southeastern Europe are also widely active.

Ethnic Albanians: major criminal players from southeastern Europe.

Criminal organisations from the CIS

Various investigations are being conducted in Switzerland in connection with organised crime from the Commonwealth of Independent States (CIS). The investigations mainly concern suspected large-scale money laundering activities by criminal organisations from the CIS republics. Up to now, the investigations have also uncovered instances of arms trafficking and dealings in works of art whose trails lead to Switzerland. It is also known that members of criminal organisations from the CIS meet regularly in Switzerland to draw up strategies and plan criminal activities.

Switzerland misused as playground for criminal organisations from the CIS.

West African criminal networks

The internationally active West African criminal groups are also present in Switzerland and are mainly involved in drug trafficking, fraud, human trafficking and all kinds of document forgery. The ringleaders are usually Nigerians. They are particularly deft at using their tactical and psychological skills to exploit others.

Drugs

The availability of drugs remains high in Switzerland. There is an increasing tendency towards multi-ethnic collaboration between various groups of heroin and cocaine traffickers and towards multiple drug use.

The raids carried out in the cantons of Basle and Ticino have had a significant impact on hemp tourism but only a limited impact on the level of consumption of cannabis. Moreover, the export of cannabis-derived products from Switzerland continues and has taken on a more professional form.

Drug consumption: politoximania on the rise.

Human trafficking and smuggling

Human smuggling to Western Europe is taking on ever-increasing dimensions. Smuggling rings evade stricter international controls and modern security systems with smuggling routes that are becoming increasingly more flexible. In 2003, the Swiss Border Guard Corps recorded an increase in illegal border crossings by 10 percent in comparison to the previous year. It also confiscated more sophisticatedly forged travel documents.

Human smuggling ever-increasing.

In terms of numbers, human trafficking in Switzerland is not as extensive as human smuggling. Neither have there been any cases of highly organised hybrid forms of human trafficking and smuggling as in Germany, France and England.

Money laundering

In 2003, an analysis was carried out for the first time of all convictions by the cantonal law enforcement authorities that have been brought to the attention of the Confederation since 1998. In over 80 percent of the convictions, drug offences constituted the predicate offence of money laundering. Switzerland

Major relations between money-laundering and drug offences.

land remains an attractive financial centre for money launderers on account of its size and stability. There are still indications that international criminal organisations selectively use Switzerland to launder money.

Cybercrime

Computer viruses spread worldwide in 2003 at record speeds. In early October, the whole computer system at the Swiss Post temporarily came to a standstill. Most of the reports submitted to the Coordination Unit against Cybercrime (CYCOS), or most of

The year's major issues: computer worms and child pornography.

the illegal subject matter on the Internet which the Coordination Unit found itself, were connected with child pornography.

Child pornography

An analysis of the bigger cases of child pornography and pornographic material make it clear that the production and sale of child pornography is a lucrative business. The producers and dealers are not usually paedophiles themselves, but rather criminals who are only interested in the profits. Organised criminal groups especially from eastern countries appear to have recognised the financial potential of this area of crime.

Overall assessment

Increase in violent crime

The domestic security situation is determined by the increase in violent crime, crime by West African and southeastern European networks, propaganda by extremist organisations as well as the international security situation, which is affected by the terrorist activities of Islamic groups.

Effects on the international environment

Domestic security is not only decisively affected by internal factors but also by international economic and political developments. Switzerland, with its cosmopolitan, democratic society, great affluence, liberal economic system and global

Switzerland continues to be a place of interest for players of organised crime.

economic network remains an attractive centre for international crime. With the EU's eastern expansion, international collaboration, analysis and investigations will become more important in domestic security and organised crime issues.

Expectations in the fight against terrorism and extremism

International pressure on national prevention in the fight against terrorism and extremism has increased enormously. In order to be able to meet international standards, the question of revising and implementing the appropriate Swiss legislation is becoming more significant.

Amendment and enforcement of laws of growing importance.

Measures

Measures against terrorism

Switzerland has imposed several measures to step up the fight against terrorist financing.

Switzerland has ratified both UN agreements on fighting terrorist financing and terrorist bomb attacks, which means that all 12 UN additional

protocols on combating terrorism have now been ratified. The necessary modifications in the penal code came into force on 1 October 2003.

The ordinance by the Federal Banking Commission, which came into force on 1 July 2003, prohibits banks or stock

Switzerland ratifies all UN supplementary protocols for the suppression of terrorism.

dealers doing business with individuals or organisations they suspect of having connections to terrorist groups. Any suspicions must be reported immediately to the Money Laundering Reporting Office (MROS).

Since autumn 2003 Switzerland has been cooperating with the Counter Terrorism Action Group (CTAG), which was set up by the G8 members. The CTAG evaluates other countries and offers them technical support in the fight against terrorism and its financing.

On 5 December 2003 the Federal Council extended the ban on Al Qaeda and associated groups until 31 December 2005. It also extended the validity of the ordinance on information and reporting. Apart from prohibiting all activities carried out by the organisation itself, the ordinance also bans all activities that support it, such as propaganda.

One final measure is the setting up of a new unit, which deals exclusively with combating terrorist funding. The new unit is incorporated into the Federal Criminal Police and has been in operation since 1 January 2004.

Measures against extremism and violence

On 12 February 2003 the Federal Council began consultations on draft legislation regarding measures against racism, hooliganism and violent propaganda – the so-called BWIS I legislation. Most groups involved in the consultations basic-

ly welcome better legal and administrative measures to fight these phenomena. Any opposition to the draft legis-

lation that is voiced during the consultations will be taken up in the so-called “message” which should be submitted to the Federal Council sometime in 2004.

Work continues on reviewing and revising federal legislation on safeguarding domestic security (the so-called BWIS legislation), arms legislation and the implementation of the recommendations of the report of 26 June 2002 entitled “Situation and Risk Assessment after the Terrorist Attacks of 11 September 2001”.

Proliferation

Switzerland is intensifying its efforts in the prevention of proliferation. fedpol's Service for Analysis and Prevention has initiated a pro-

gramme of prevention and awareness, which will be implemented systematically in 2004 and which is aimed at Swiss businesses. The programme should help to increase awareness of the problem of proliferation and protect businesses from the consequences of exporting illegal goods.

Business enterprise awareness programme launched.

Fight against drugs

The development of the methadone projects, the legal prescription of heroin and the end of the open drugs scene have decreased the number of deaths directly associated with drugs. Last year, however, the number of drug-related deaths was greater than in the preceding year. It would be premature to talk about a shift, though. In particular, the increase in drug consumption amongst the youth calls increasingly for the introduction of preventive measures. The debate focuses on the question of the legal status of hemp products. There is uncertainty in the cantons regarding existing legislation.

Legal uncertainty on cannabis: some clarification called for.

A clear message that the consumption of cannabis products is illegal under the current law is especially important with regards to young consumers.

Coordinated measures against human trafficking and smuggling

The Coordination Unit against the Trafficking in Humans and Smuggling of Migrants (KSMM), which was set up at the beginning of 2003, has taken its first steps by creating two expert groups. Its objectives are not only to bring about harsher punishment and more systematic prosecution of human trafficking and smuggling but also to set up programmes for prevention and reintegration in the victims' countries of origin.

Swiss Coordination Unit against the Trafficking of Persons and Smuggling of Migrants starts working.

However, preventive measures must be accompanied by specific repressive measures against the criminal organisations responsible. Effective shield measures are needed in order to protect the Swiss economy from being infiltrated. This means intensifying police investigations in order to have sufficient legal grounds for refusing residence permits.

Views and opinions regarding BWIS I.

Economic crime

Combating economic crime is still one of the main priorities on the home front and abroad. This fact is illustrated by the two conventions against corruption (the convention of the Organisation for Economic Cooperation and Development OECD and the United Nations) and the implementation of several national measures including the establishment of the Competence Centre for Forensic Science and Economic Crime in Lucerne and Neuchâtel.

Priority on suppression at home and abroad.

Fighting cybercrime with the cantons

The Coordination Unit against Cybercrime (CYCOS) has established itself in its first year of operation as the national reporting and coordination unit for cybercrime and has achieved some notable successes. Since it started operating in January 2003, it has received between 500 and 600 reports a month on suspect Internet material. This is considerably more than expected. By the end of the year, CYCOS had forwarded over 100 suspect cases to the appropriate law enforcement agencies.

CYCOS launched successfully.

Establishment of a decentralised branch of the Federal Criminal Police and the Federal Attorney's Office

In the spring of 2003, plans began to decentralise the Federal Criminal Police by setting up branches in the French and Italian speaking parts of Switzerland as well as in the Zurich area. The new offices should be ready to take up work by the spring of 2004. By creating these new branches, fedpol and the Federal Attorney's Office have met the wish expressed by the cantons to strengthen law enforcement in the fields of international organised crime, money laundering, corruption and economic crime in the cantons. Establishing regional offices also allows closer cooperation between the federal and cantonal law enforcement agencies and a better regional balance in recruiting new staff.

Cooperation between cantonal and federal authorities improved.

Concepts for national and international cooperation

In connection with the project to review the internal security system of Switzerland (USIS), a fourth report has been published. The report deals with questions regarding border control, in case Switzerland were to accede to Schengen. Furthermore, taking into account the lessons learned from the G8 summit in Evian, the report describes future measures for fulfilling federal police duties. Other priorities in the field of international police cooperation include Europol, the conclusion of more bilateral and multilateral cooperation agreements and increased police cooperation especially in southeastern Europe. ■

IMPRESSUM

RÉDACTION

Service d'analyse et de prévention,
Division Analyse

CLÔTURE DE LA RÉDACTION

Fin janvier 2004

CONTACT

Office fédéral de la police
Nussbaumstrasse 29
CH-3003 Berne
E-mail info@fedpol.admin.ch
Téléphone 031 323 11 23
www.fedpol.admin.ch

CONCEPT, MISE EN PAGE, FORMATAGE

Martin Sommer, Romano Hänni,
Bâle

DIFFUSION

Office fédéral des constructions et de la logistique
CH-3003 Berne
www.bbl.admin.ch

RAPPORTS ET INFORMATIONS

COMPLÉMENTAIRES

Site Internet de l'Office fédéral de la police:
www.fedpol.admin.ch

COPYRIGHT

Office fédéral de la police 2004.
Reproduction du texte autorisée avec mention
de la source.
